

Comprendre Les Formes Intersectionnelles de Discrimination des Personnes Handicapées

RACE	CLASSE	HANDICAP	NATIONALITÉ	ÂGE
SEXUALITÉ	ORIENTATION		SEXE	ORIENTATION
ÉTAT DE SM	RELIGION		HANDICAP	INDIGÉNÉITÉ
RACE	CLASSE		NATIONALITÉ	ÂGE
SEXUALITÉ	ORIENTATION	HANDICAP	SEXE	ORIENTATION
HANDICAP	HANDICAP		HANDICAP	HANDICAP
ÂGE	RELIGION		SEXE	INDIGÉNÉITÉ
CITOYENNETÉ	ÂGE		ÉTAT DE SM	CASTE
RACE	CLASSE	HANDICAP	NATIONALITÉ	QI
SEXUALITÉ	ORIENTATION		HANDICAP	ORIENTATION
ÂGE	HANDICAP		RELIGION	INDIGÉNÉITÉ

Rapport final sur le projet

Mars 2018

Préparé et présenté par :

Crédits

Le présent rapport est un projet conjoint présenté par le Canadian Centre on Disability Studies (CCDS), mais réalisé conjointement avec le Réseau d'action des femmes handicapées du Canada (RAFHC), Egale Human Rights Trust (Egale), le British Columbia Aboriginal Network on Disability Society (BCANDS) et le Réseau national pour la santé mentale (RNSM). Nous remercions les personnes et les organismes qui ont apporté leurs connaissances, leur expérience et leur point de vue à ce projet. De nombreuses personnes ont contribué à ce rapport, y compris nos partenaires et nos informateurs clés, qui ont accepté de participer à des entrevues dans le cadre de ce projet.

Équipe de recherche du CCDS

Susan L. Hardie (directrice exécutive)

Alexis Buettgen (agent de recherche principal)

Evan Wicklund (agent de recherche)

Collaborateurs partenaires

RAFHC

Bonnie Brayton

Sonia Alimi

Karine-Myrgianie Jean-François

RNSM

Alex Bucik

Mark-Ché Devonish

Dre Kathleen Pye

EGALE

Ellen Cohen

May Recollet-Goulais

BCANDS

Neil Belanger

Ray McGuire

Citation suggérée

Buettgen, A., Hardie, S. et Wicklund., E., Jean-François, K.M., Alimi, S. (2018). *Comprendre les formes intersectionnelles de discrimination des personnes handicapées*. Ottawa, Programme de partenariats pour le développement social du gouvernement du Canada – Volet Personnes handicapées. Canadian Centre on Disability Studies.

Promoteur du projet

Ce projet est financé par le volet Personnes handicapées du Programme de partenariats pour le développement social du gouvernement du Canada.



Lignes directrices sur le partage des données

Le CCDS et ses partenaires espèrent que les présentes constatations seront partagées et utilisées au profit d'autres personnes et éclaireront les politiques et les pratiques visant à améliorer l'inclusion des personnes handicapées dans la société au Canada et à l'étranger.

Veillez suivre les consignes ci-dessous lorsque vous utilisez le présent rapport du CCDS :

- Dans des articles publiés, des présentations PowerPoint, des sites Web, des panneaux ou autres présentations de projets : *Comprendre les formes intersectionnelles de discrimination des personnes handicapées.*
- Dans tous les cas susmentionnés, le logo du CCDS doit être utilisé conjointement avec cette mention.
- Le présent document et son contenu ne peuvent pas être utilisés à des fins commerciales.
- Aucune œuvre et publications dérivées. Vous n'êtes pas autorisé à modifier, transformer ou développer le présent document.

Ce projet a été financé par la composante Personnes handicapées du Programme de partenariats pour le développement social du gouvernement du Canada, mais les opinions exprimées ici sont le point de vue personnel des auteurs. Le Programme de partenariats pour le développement social n'assume aucune responsabilité à cet égard.

TABLE DES MATIÈRES

Comprendre les formes intersectionnelles de discrimination des personnes handicapées	4
I : Introduction	4
Aperçu du projet	5
II : Méthodologie	7
Entrevues individuelles	7
Examen de la documentation	8
Analyse de l'environnement	8
Compte rendu de la réunion	9
Analyse	9
Restrictions	9
III : Constatations.....	11
Aperçu de la documentation	11
Applications concrètes	38
IV : Discussion.....	45
Suggestions de pratiques, de politiques et de recherches.....	45
Réflexions sur le processus du projet.....	50
V. Conclusion	52
VI : Annexes	53
Réflexions sur la documentation : Réponse du RAFHC.....	53
Le féminisme un terreau fertile:.....	53
Brève historicisation des différents systèmes de dominations, une histoire occidentale commune?..	58
Racialisation du handicap	60
Bibliographie supplémentaire	63
Liste et coordonnées des organismes participants	84

Comprendre les formes intersectionnelles de discrimination des personnes handicapées

I : Introduction

Le Canadian Centre on Disability Studies (CCDS) est heureux de présenter le présent rapport avec son partenaire principal, le Réseau d'action des femmes handicapées du Canada (RAFHC) et les autres organismes partenaires, Egale Canada Human Rights Trust (Egale), le Réseau national pour la santé mentale (RNSM) et le British Columbia Aboriginal Network on Disability Society (BCANDS). Ce rapport découle d'un projet de recherche communautaire d'une courte durée (cinq mois) dont le but était de réaliser une évaluation préliminaire de l'état de la recherche et de la documentation existantes ainsi que d'autres politiques, programmes, services et activités visant à remédier aux formes intersectionnelles de discrimination des personnes handicapées au Canada. Contrairement aux approches hiérarchiques adoptées dans le passé pour mettre en contexte des questions relatives au handicap, nous avons cherché à ancrer notre travail dans la relationnalité, en nous concentrant sur les questions de déséquilibre des pouvoirs et en mettant en œuvre un cadre de justice sociale visant à exposer les inégalités.

Le présent rapport a pour but de favoriser la compréhension des formes intersectionnelles de discrimination des personnes handicapées au Canada. Il mettra l'accent sur les questions liées aux handicaps de tous genres portant sur les complexités de diverses situations sociales humaines tout au long de la vie, y compris le sexe, la sexualité, l'ethnicité, la santé mentale et le handicap. Dans le présent rapport, nous commençons par donner un aperçu du projet, puis décrivons brièvement notre méthodologie de recherche. Dans nos constatations, nous fournissons d'abord un examen de la documentation visant à définir et à contextualiser le concept de l'intersectionnalité. Nous retracerons ici l'évolution de l'intersectionnalité, qui a débuté avec le féminisme Noir. Nous décrivons une partie des principales intersections, des lacunes et des thèmes émergents en lien avec le handicap étudiés dans la documentation et les recherches antérieures, ainsi que dans les politiques et la pratique. Nous offrons ensuite quelques réflexions sur la documentation accompagnées d'une réponse du RAFHC. La réponse du RAFHC met en lumière certains ouvrages francophones et un exemple d'intersectionnalité liée au sexe, au handicap et à la race.

En tenant compte des documents présentés, nous proposons certaines applications pratiques de l'intersectionnalité du point de vue des partenaires communautaires et d'autres informateurs clés de tout le Canada. Nous indiquons ici les compétences et les connaissances que les partenaires communautaires, les praticiens, les organisateurs communautaires, les militants et les chercheurs apportent, en tant qu'utilisateurs de l'intersectionnalité, afin que nous puissions ensemble nous attaquer aux obstacles sociaux, économiques et politiques de longue date à l'inclusion, à l'équité et à l'accessibilité. Nous concluons en soulignant quelques enjeux clés auxquels font face les personnes handicapées de divers lieux sociaux au Canada, et quelques réflexions sur le processus du projet et des suggestions de pratiques, de politiques et de recherches. De plus, le présent rapport comprend une bibliographie détaillée et une liste de ressources en ligne provenant d'organismes communautaires, de projets et de programmes ayant appliqué l'intersectionnalité.

Aperçu du projet

Au cours de l'automne 2017, le CCDS a élaboré une proposition en réponse à un appel de financement des projets de développement social pour les personnes handicapées (PPDS-PH) avec nos partenaires, le RAFHC, Egale, le RNSM et BCANDS. La proposition a été élaborée en réponse aux recommandations et aux préoccupations formulées dans les observations finales adoptées par le Comité des droits des personnes handicapées (CDPH) des Nations Unies à la suite de la comparution du Canada devant la CDPH en avril 2017. Plus précisément, la CDPH a exprimé des préoccupations en vertu des articles 5 et 6 (Égalité et non-discrimination, et femmes handicapées, respectivement) au sujet de « la nature intersectionnelle de la discrimination à l'égard des femmes et des filles handicapées; des personnes autochtones handicapées; et des migrants handicapés qui font face à des risques accrus de violence fondée sur le sexe, de pauvreté, de marginalisation et d'obstacles à l'accès aux services de santé mentale » [Traduction]. La CDPH a recommandé que le Canada, à titre d'État parti à la Convention, s'attaque aux formes multiples et intersectionnelles de discrimination grâce à des politiques, des programmes et des services. Le présent projet visait à cerner les formes multiples et intersectionnelles de discrimination envers les personnes handicapées diversifiées et à formuler des recommandations initiales à prendre en compte dans le cadre de la pratique, des politiques et des recherches futures.

À des fins de collaboration et en vue d'accroître les connaissances sur l'intersectionnalité et le handicap, le CCDS s'est fixé les quatre objectifs suivants :

1. Établir des liens et assurer la collaboration entre les cinq organismes partenaires;
2. Améliorer la connaissance et la compréhension des formes intersectionnelles de discrimination et des inégalités qui touchent les personnes handicapées, et cerner les meilleures données probantes et approches pour y remédier;
3. Partager les leçons apprises grâce à ce projet avec ses promoteurs et les intervenants pertinents qui pourraient utiliser ces renseignements pour éclairer leurs travaux sur les principaux enjeux et, en fin de compte, améliorer la vie des Canadiennes et Canadiens handicapés;
4. Encourager la réflexivité et la consultation continue afin de s'assurer que l'on utilise les meilleures données probantes et méthodes possibles pour acquérir les connaissances. L'équipe du CCDS s'est engagée à mener des activités d'évaluation, ce qui comprend le recueil de commentaires sur le processus d'établissement de partenariats. Les membres de l'équipe du CCDS qui ont participé à ce projet ont également prêté attention aux relations de pouvoir et aux privilèges grâce à la tenue d'un journal de réflexion.

De novembre 2017 à mars 2018, nous avons collaboré à une série de réunions de groupes de travail en vue de l'acquisition d'une compréhension commune de l'intersectionnalité et de la façon dont elle s'applique aux questions liées au handicap au Canada. Le CCDS a effectué un examen de l'éthique communautaire pour s'assurer que le projet était mené de manière éthique et responsable. Cet examen a été réalisé par un comité interne d'éthique de la recherche composé de membres experts du conseil du CCDS. Ce processus d'examen éthique permet de s'assurer

que toutes nos recherches primaires sont effectuées conformément à l'Énoncé de politiques des trois conseils : Éthique de la recherche avec des êtres humains.

II : Méthodologie

Le travail du CCDS est guidé par la *Déclaration universelle des droits de l'homme*, la *Convention des Nations Unies sur les droits des personnes handicapées* (CDPH) et d'autres cadres internationaux visant à assurer la justice sociale, et contribue à la réalisation de cet objectif. Nous nous engageons à utiliser des données probantes de haute qualité sur le handicap, tirées notamment du secteur dans son ensemble, des politiques, des programmes et des pratiques. Dans le cadre de nos activités de recherche, nous mobilisons les personnes handicapées de manière constructive et significative grâce à des méthodes fondées sur l'intersectionnalité, la réflexivité, l'innovation et l'excellence. Pour assurer la réflexivité, nous tenons systématiquement compte du contexte et du processus d'acquisition des connaissances en fournissant du temps et un lieu pour l'écoute, le partage et la cocréation. Nous estimons qu'il ne suffit pas d'établir des données probantes de haute qualité. Celles-ci doivent être socialisées, c'est-à-dire appuyer des conversations continues sur le contenu, le contexte, la culture et la capacité liées au handicap. Notre approche réflexive exige également la prise en compte de l'incidence de nos travaux, à titre de chercheurs, à chaque étape du processus de recherche. Nous nous sommes donc efforcés d'exprimer clairement nos valeurs et nos réflexions, qui sont représentées dans notre travail. Nous reconnaissons la valeur des connaissances et des contributions uniques de chaque personne, et nous encourageons et favorisons l'inclusion et l'intersectionnalité. Nous comprenons que l'intersectionnalité est un nouveau paradigme de recherche, de politique et de pratique qui vise à révéler les interactions complexes entre plusieurs catégories sociales (Hankivsky et Cormier, 2009).

Entrevues individuelles

Des entrevues préalables et postérieures au projet (c.-à-d. des conversations au début et à la fin du projet) ont été menées avec un dirigeant principal de chaque organisme, soit cinq personnes au total. Celles-ci ont été effectuées par téléphone, par Skype ou en personne après avoir obtenu le consentement éclairé des participants, et ont duré environ 30 minutes à une heure. Ces conversations visaient à recueillir les attentes des partenaires et à réfléchir au processus du projet. D'autres entrevues d'une durée de 30 minutes à une heure ont également été menées par téléphone, Skype ou en personne avec sept informateurs clés après avoir obtenu leur consentement éclairé. Les informateurs clés comptaient des chercheurs, des praticiens et des militants qui travaillent sur des questions liées au handicap et à la diversité en ce qui a trait au sexe, à l'ethnicité, à la sexualité, à l'indigénéité, à la santé mentale, etc. Toutes les entrevues visaient à approfondir nos connaissances sur les expériences, les réflexions et les idées des partenaires et des informateurs en lien avec l'intersectionnalité et le handicap au Canada. Toutes les personnes interrogées nous ont aidés à cerner les diverses questions intersectionnelles qui touchent les personnes handicapées au Canada et à cerner des approches ou des stratégies pour régler ces problèmes. Les renseignements recueillis au cours des entrevues avec les partenaires du projet et les informateurs clés ont également servi à éclairer l'examen exploratoire de la documentation afin de cerner et d'examiner diverses théories et données empiriques sur les formes intersectionnelles de discrimination des personnes handicapées au Canada.

Examen de la documentation

Le présent examen exploratoire de la documentation fournit une évaluation préliminaire de l'ampleur et de la portée possibles de la documentation scientifique examinée par les pairs ainsi que des rapports, des manuels, des guides et d'autres ressources disponibles sur Internet (c.-à-d. la documentation parallèle) portant sur l'intersectionnalité et le handicap. Cet examen permet de déterminer la nature et la portée des données probantes qui serviront de fondement à la recherche continue à venir. On a tenté de réaliser une analyse méthodique, transparente et reproductible pour informer les partenaires, les décideurs, les bailleurs de fonds et les autres intervenants de la nécessité ou non d'effectuer des recherches complémentaires¹. La stratégie de recherche de l'examen de la documentation a été conçue pour cerner les principaux obstacles, difficultés et possibilités auxquels font face les personnes handicapées de groupes divers. Elle a également été conçue de façon à cerner les données probantes à l'appui de l'étude et de l'application de l'intersectionnalité. Une stratégie de recherche booléenne a été utilisée pour associer des termes de recherche de façon à produire des résultats pertinents. Les mots-clés, les articles ciblés, les revues et autres sources de documentation pertinentes ont été cernés en fonction des conversations tenues au sein de l'équipe de recherche et entre les partenaires du projet. En outre, nous avons extrait des listes de référence d'articles, de rapports, de guides et d'autres ressources incluses dans l'analyse de la documentation pour repérer de nouvelles ressources. Nous avons également effectué des recherches sur les sites Web d'organismes partenaires et d'autres sites indiqués par les personnes interrogées, afin de trouver d'autres ressources connexes. La recherche concernait les sources anciennes et contemporaines produites depuis 1851. La portée géographique englobait la documentation provenant principalement du Canada, des États-Unis et de l'Europe de l'Ouest.

Analyse de l'environnement

L'analyse avait pour but de cerner les lois, les politiques, les programmes, les services, les soutiens et autres ressources en ligne portant sur les intersections entre le handicap, l'identité de genre, l'orientation sexuelle, la santé mentale, la race et l'indigénité. Elle visait principalement à recenser des ressources canadiennes et s'est étendue à d'autres régions géographiques lorsque d'autres programmes pertinents ont été cernés dans le cadre de l'examen de la documentation ou lors d'entrevues. En outre, nous avons extrait des listes de référence d'articles, de rapports, de guides et d'autres ressources inclus dans l'examen de la documentation. Nous avons également consulté des sites Web d'organismes et de programmes pertinents pour trouver d'autres programmes, services et ressources connexes. L'analyse de l'environnement fournit un aperçu général et une description préliminaire des différentes initiatives de recherche et d'action visant à éliminer les formes intersectionnelles de discrimination des personnes handicapées au Canada. Ces initiatives sont regroupées dans un document unique qui illustre le paysage actuel des activités liées à l'intersectionnalité et au handicap. L'analyse comprend les programmes, les

¹ Pour obtenir de plus amples renseignements sur notre stratégie de recherche dans le cadre de l'examen de la documentation, veuillez communiquer avec : ccds@disabilitystudies.ca.

projets ou les services universitaires, communautaires ou gouvernementaux ainsi que les politiques et lois municipales, provinciales ou nationales pertinentes.

Compte rendu de la réunion

L'équipe de recherche a pris des notes détaillées au cours de chaque réunion de notre groupe de travail pour surveiller le processus de notre projet et contribuer à notre compréhension commune de l'intersectionnalité. Ces notes ont été communiquées aux partenaires du projet pour veiller à ce que les principaux enjeux et commentaires soient saisis et interprétés correctement.

Analyse

Les notes prises lors des entrevues et des réunions ont fait l'objet d'une analyse thématique du contenu (Braun et Clarke, 2006) visant à cerner, analyser et signaler les tendances (thèmes) des données. Notre méthodologie s'appuie sur une approche fondée sur la « valeur de l'information » axée sur les chercheurs pour évaluer les ressources tirées de l'examen et de l'analyse de la documentation (Adams et coll., 2016; Pawson, Greenhalgh, Harvey et Walshe, 2005). Grâce à cette approche, des ressources individuelles ont été incluses lorsque les renseignements fournis étaient jugés pertinents par rapport aux objectifs de recherche. Les conclusions tirées de ces ressources ont été résumées pour fournir une vue d'ensemble des formes intersectionnelles de discrimination des personnes handicapées au Canada. Les constatations ont également été résumées pour donner un aperçu du paysage actuel des activités en lien avec l'intersectionnalité et le handicap. Nous avons également examiné et évalué les secteurs dans lesquels les ressources sont absentes ou limitées, et les limitations des données probantes existantes tirées de la documentation et de l'analyse de l'environnement. Aux fins de la présente étude, la définition du terme « handicap » correspond à celle établie par la CDPH. Toutefois, étant donné qu'il s'agit d'une catégorie sociale traditionnellement et culturellement conditionnelle et contestée, le handicap peut être plus difficile à définir qu'on ne le pense. La CDPH affirme ce qui suit : « Par personne handicapée on entend des personnes qui présentent des incapacités physiques, mentales, intellectuelles ou sensorielles durables dont l'interaction avec diverses barrières peut faire obstacle à leur pleine et effective participation à la société sur la base de l'égalité avec les autres. » Les termes « personne handicapée » et « personnes présentant des incapacités » sont utilisés de façon interchangeable tout au long du présent document, et nous comprenons les enjeux sémantiques liés à l'utilisation des deux termes. Certains militants préfèrent l'usage de la méthode « personne d'abord » et favorisent donc le terme « *people with disabilities* » en anglais. Dans la définition anglaise de la CDPH, on utilise le terme « *persons with disabilities* ». D'autres militants soutiennent qu'ils sont fiers d'être handicapés et qu'ils préfèrent donc le terme « *disabled people* ».

Restrictions

La présente étude a été réalisée comme un examen de la documentation visant à fournir une évaluation préliminaire de l'ampleur et de la portée possibles de la documentation et des ressources disponibles au sujet des formes intersectionnelles de discrimination des personnes handicapées au Canada. Les examens de la documentation visent à déterminer la nature et l'ampleur des données probantes, et se fondent habituellement sur des recherches continues. Cela

signifie que la présente étude ne se veut pas un examen complet ou systématique de l'ensemble de la documentation, des programmes, des services et autres ressources pertinents sur l'intersectionnalité et le handicap. Elle vise à fournir un point de départ pour l'élaboration de la pratique, des politiques et de la recherche en soulignant les domaines à examiner et à explorer davantage. On a également tenté de réaliser un travail méthodique et transparent pour informer les intervenants de la nécessité ou non d'effectuer d'autres recherches.

III : Constatations

Aperçu de la documentation

Bien que l'intersectionnalité soit un concept relativement nouveau dans le milieu universitaire, il est utilisé dans les organismes communautaires depuis la fin des années 1960. Le présent rapport s'appuie sur ces expériences et vise à poursuivre la discussion en donnant un aperçu des caractéristiques passées et présentes de l'intersectionnalité et du handicap. En ce qui concerne certaines des contributions fondamentales de la documentation savante et parallèle, nous soutenons dans le présent rapport que l'histoire riche et complexe de l'intersectionnalité peut permettre de mieux comprendre la discrimination que subissent les personnes handicapées au Canada. Dans les pages qui suivent, nous abordons d'abord les éléments théoriques et historiques de l'intersectionnalité, puis nous décrivons certaines des façons dont l'intersectionnalité peut être comprise. Ce qui suit est une discussion sur la façon dont l'intersectionnalité est perçue sous l'angle du militantisme et du savoir relatifs au handicap. Nous examinons ensuite brièvement la façon dont divers lieux sociaux recoupent le handicap pour créer des expériences uniques de discrimination. Nous élargissons ensuite la discussion en décrivant les façons dont l'intersectionnalité peut être mise en œuvre au moyen de mesures pratiques visant à éliminer la discrimination vécue par les personnes handicapées. Cet examen porte sur une vaste gamme de sujets et de questions et se veut un examen préliminaire de la documentation exploratoire visant à amorcer des discussions sur l'amélioration de la



compréhension de l'intersectionnalité comme outil de résolution des problèmes touchant les personnes présentant toutes sortes d'incapacités².

Section I : Définitions et dimensions de l'intersectionnalité : Son incidence sur les politiques, les pratiques et la théorie

Dans la présente section, nous définissons et expliquons pourquoi l'intersectionnalité constitue un cadre analytique utile pour comprendre les diverses formes de discrimination à l'endroit des personnes handicapées. Nous commençons par établir une liste de cinq hypothèses de définition pour jeter les bases de la compréhension.

Hypothèse n° 1 : L'analyse intersectionnelle vise à comprendre de quelle façon les expériences vécues se rapportent aux expériences de discrimination aux niveaux micro et macrodimensionnels. L'intersectionnalité vise à comprendre comment divers lieux sociaux, comme le handicap, l'emplacement géographique, la race, l'ethnicité, le sexe, l'orientation sexuelle, le statut socioéconomique, la religion, l'âge et l'état de santé mentale se recoupent à divers points du niveau individuel et rendent compte de différents systèmes de privilèges et d'oppression interreliés au niveau sociétal (Bowleg, 2012). L'intersectionnalité reconnaît donc les diverses expériences complexes vécues à un niveau individuel, mais surtout, tente d'expliquer comment ces expériences peuvent être mises en contexte au sein des macro-systèmes interdépendants de la psychophobie, du sexisme, de l'hétérosexisme, du racisme, [du capacitisme] » [Traduction] (*ibid*, p. 1268). Ainsi, l'intersectionnalité explique comment les expériences personnelles recourent les structures sociétales³ qui oppriment certaines catégories démographiques en fonction de cadres hiérarchiques adoptés et maintenus par la société moderniste (Crenshaw, 2015; 2016; Gopaldas, 2013; Hirschmann 2012; Shimmin et coll., 2017). Étant donné qu'elle se concentre sur les expériences vécues, l'intersectionnalité ne constitue pas seulement une étude de la diversité ou une célébration du multiculturalisme. Elle nous invite plutôt à examiner comment les expériences subjectives et relationnelles des personnes appartenant à diverses communautés de personnes handicapées sont liées à la matrice de domination à laquelle elles sont soumises (Collins, 1990).

Hypothèse n° 2 : L'intersectionnalité est axée sur des objectifs et vise à assurer la justice sociale. L'un des éléments importants de l'intersectionnalité est la prise en compte de la façon dont diverses formes de discrimination (capacitisme, racisme, sexisme, transphobie, etc.) forment un réseau complexe (Collins, 2015). Le but de l'intersectionnalité est donc d'éliminer les inégalités perpétuées par ces relations et d'étudier des façons de les contester.

² Source de l'image : <https://www.invisibledisabilityproject.org/disruptthesilence/disability-tile>.

³ Comme l'explique Hardie (2009), les niveaux d'expérience micro et macrodimensionnels se reflètent dans ce qu'elle appelle le « Paradigme du blessé/soignant » (p. 246). La conscience de soi et la pensée critique sont décrites par ce paradigme et dans le contexte plus large de ce que Hardie appelle *l'humanisme critique réflexif* comme « une façon de faciliter les interactions complexes » des relations de pouvoir qui existent dans la pratique, les politiques et la recherche (p. 10).

L'intersectionnalité traite donc de la pragmatique du changement social, car ses objectifs sont ancrés dans l'idée d'un monde « dans lequel toute personne, sans égard à son identité ou au lieu où elle vit, peut vivre sans violence, [avoir] accès à un logement sûr, faire entendre son [point de vue] et ne pas faire l'objet de discrimination » [Traduction] (Simpson, 2009, p. 6). Qu'il soit appliqué dans le contexte de la recherche, de la pratique ou des travaux stratégiques, l'examen des interactions complexes entre plusieurs catégories sociales au moyen d'une lentille intersectionnelle remet en question « les systèmes et les processus de domination et d'oppression [qui] produisent simultanément des expériences de discrimination et de privilège » [Traduction] (Hankivsky et Cormier, 2009, p. 7). De plus, comme le démontre Collins (1990), bien que ses aspects théoriques soient essentiels pour la comprendre comme un outil politique d'insurrection, l'intersectionnalité nous encourage à aller plus loin en mettant l'accent sur l'application de la fusion de la « pensée abstraite et de l'action concrète » (p. 29). Par le biais de la praxie⁴, l'intersectionnalité cherche à créer une société plus égalitaire en exposant les systèmes qui ne protègent pas les populations habituellement marginalisées, et qui ne tiennent souvent pas compte de la diversité des personnes handicapées (Crenshaw, 1989; 1991; 2015; Hankivsky, 2012; Saldanha, 2010; Saxe, 2017; Puar, 2012; Tomlinson, 2013).

Hypothèse n° 3 : L'intersectionnalité traite l'identité comme un concept multiple et variable en fonction du temps et de l'espace. Étant donné que l'analyse intersectionnelle soutient que « la notion selon laquelle les catégories sociales ne sont pas indépendantes [ou] unidimensionnelles » [Traduction], il est utile de reconnaître que dans un cadre intersectionnel, les identités sont multiples, interdépendantes et mutuellement constitutives (Bowleg, 2012, p. 1268). Par exemple, le fait de ne tenir compte que du lieu social du sexe peut ne pas expliquer avec exactitude la marginalisation dont une personne fait l'objet. L'intersectionnalité nous encourage plutôt à placer les privilèges et la discrimination dont on fait l'objet dans le contexte d'un réseau oscillant qui coïncide avec diverses autres identités sociales, comme le sexe (Breslin et coll., 2017; Hamidullah et Riccucci, 2017; Shaw, et coll., 2012; Saldanha, 2010; Shimmin et coll., 2017.). Ainsi, l'intersectionnalité s'abstient de considérer la discrimination et le privilège comme une hiérarchie, ou « la simple addition d'un terme [ou d'un lieu social] à un autre, mais plutôt comme la façon dont les différences se définissent et se renforcent mutuellement » [Traduction] (Adams, 2013, p. 6). Les principes de l'intersectionnalité sont également associés à l'organisation communautaire passée et actuelle, qui s'inspire des travaux de Judy Chamberlin (1978), Paul Friere (1973), Saul Alinsky (1973) et Pat Capponi (1992). Ces travaux mettent



Image 1 : Adapté de « Intersectionality 101 » (Hankivsky, 2014)

⁴ Dans le présent rapport, la *praxie* désigne la fusion de la théorie et de la pratique pour apporter un changement dans la vie des personnes handicapées (Berger et Radeloff, 2015).

l'accent sur l'importance de la prise de conscience, de la conscience de soi, de la valorisation des expériences vécues et, peut-être plus important encore, de la réflexion critique sur l'histoire afin de tirer des leçons des erreurs passées (Hardie, 2009). Selon Crenshaw, l'intersectionnalité suggère que la discrimination et le privilège sont vécus de façon reliée. Fait important, en raison du cadre antihierarchique, l'intersectionnalité est imprévisible, ce qui crée des possibilités de reconnaissance mutuellement transformatrice (*ibid*). L'intersectionnalité favorise également les espaces et les possibilités de renégociation du pouvoir et de résistance à celui-ci (Shimmin, et coll., 2017). L'aide visuelle [*Image 1*] montre pourquoi l'intersectionnalité nous oblige à réfléchir à la façon dont plusieurs variables influent à tout moment sur nos expériences de privilège et de discrimination⁵.

Hypothèse n° 4 : Le concept d'intersectionnalité a plusieurs significations et évolue. Comme nous l'expliquerons de façon plus détaillée dans la SECTION II, le concept d'intersectionnalité a été formulé ou mis en avant par des universitaires féministes noires (Gopaldas, 2013). Toutefois, depuis sa création, son applicabilité et sa définition ont évolué. Ce concept a été utilisé pour analyser les écarts de pouvoir entre une multitude de catégories démographiques qui sont devenues naturelles dans notre société (*ibid*, p. 91). L'intersectionnalité peut en fait servir à comprendre comment certaines personnes sont privilégiées ou discriminées selon leurs « âge, beauté, type de corps, caste, citoyenneté, éducation, ethnicité, taille et poids, statut d'immigration, revenu, état civil, santé mentale, nationalité, profession, capacité physique, religion, sexe, orientation sexuelle, statut socioéconomique, etc. » (*ibid*, p. 91). La fluidité du concept et de la signification de l'intersectionnalité peuvent en compliquer la définition (Bowleg, 2012; Hirschmann, 2012). D'autre part, l'intersectionnalité nous appelle à réfléchir aux répercussions macrodimensionnelles des « axes d'identité multiples » et à la façon dont les initiatives souvent cloisonnées de défense des droits, des politiques et du milieu universitaire se rapportent les unes aux autres grâce à une analyse transdisciplinaire et transcatégorique⁶ (Gopaldas, 2013, p. 91).

Hypothèse n° 5 : L'intersectionnalité consiste à analyser les structures du pouvoir, tout en reconnaissant que nous possédons tous de multiples identités sociales. L'intersectionnalité consiste à conceptualiser de façon critique le lien entre l'identité et le pouvoir (Crenshaw, 2015). Étant donné que l'intersectionnalité vise à comprendre les complexités des identités sociales, l'objectif politique de l'analyse intersectionnelle est de donner une visibilité aux identités qui sont traditionnellement opprimées et marginalisées, y compris les femmes, les personnes racisées, les personnes LGBTQ2+, les personnes à faible revenu et les personnes handicapées (Bowleg, 2012). L'intersectionnalité considère donc le fait d'être un homme blanc hétérosexuel non handicapé comme une identité à groupes multiples comme n'importe quel autre lieu (Caldwell, 2010). Étant donné que l'intersectionnalité vise à comprendre comment les relations de pouvoir produisent des statuts de privilège et de discrimination, elle est utile pour cerner des personnes situées au croisement de ces statuts, qui sont souvent rendues invisibles ou

⁵ Source de l'image : « Roue de l'intersectionnalité » adapté de <http://docplayer.net/4773103-Intersectionality-101-olena-hankivsky-phd.html>

⁶ Dans le présent rapport, les catégories *transdisciplinaires* et *transsectorielles* sont définies comme des catégories qui reconnaissent l'interconnectivité des enjeux et y répondent en travaillant entre les disciplines, les cloisonnements, les domaines et les mouvements de défense pour améliorer la vie des personnes handicapées.

qui subissent un niveau disproportionné d'oppression ou de privilège (Cirstocea et Giraud, 2015; Simpson, 2009). Dans les sociétés occidentales comme le Canada, le privilège est façonné, dans une large mesure, par le statut social, qui est souvent lié à la participation au marché du travail. Ce point de repère peut être considéré comme étant un homme blanc, mince, jeune, hétérosexuel, chrétien, physiquement apte, appartenant à la classe moyenne (Campbell, 2015; Dudley, 2006; Gopaldas, 2013). Par conséquent, l'expérience de discrimination peut équivoir à la somme de $a + b + c + (ab) + (ac) + (abc)$. Si l'on tient compte du handicap, du sexe et de la classe sociale d'une personne pour évaluer son oppression, l'équation sera la suivante : handicap + sexe + classe + (handicap x sexe) + (handicap x classe) + (sexe x classe) + (handicap x sexe x classe) (MacDonald, 2017, p. 142). Dans un cadre intersectionnel, nos lieux et nos identités ne sont pas fixes, mais construits aux niveaux social et relationnel, et sont donc susceptibles d'évoluer tout au long de notre vie (Dolphijn, 2013; Gopaldas, 2013; Puar, 2012).

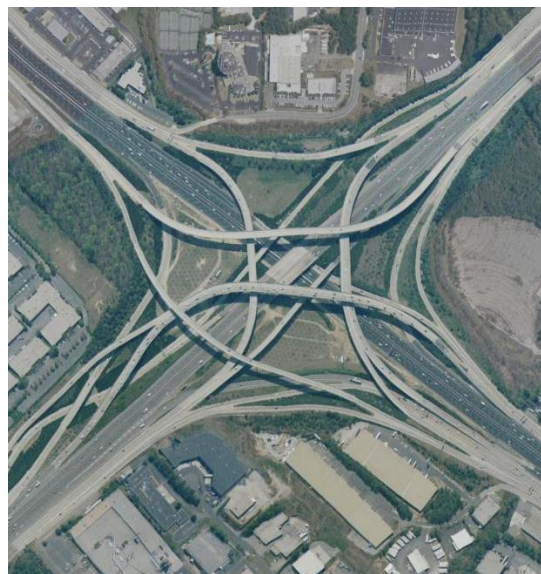
Les cinq hypothèses susmentionnées démontrent que l'intersectionnalité est un cadre complexe et multidimensionnel, mais essentiel aux fins de la mobilisation politique. L'une des façons de composer avec la complexité de l'intersectionnalité est d'utiliser l'analogie de l'accident de la route proposée par Kimberlé Crenshaw, éminente juriste qui a créé ce terme.

Dans son texte précurseur de 1989 intitulé *Demarginalizing the Intersection of Race and Sex: A Black Feminist Critique of Antidiscrimination Doctrine, Feminist Theory and Antiracist Politics*, Crenshaw explique l'intersectionnalité de la façon suivante :

« Imaginez l'analogie d'un carrefour auquel des véhicules circulent dans quatre directions. Comme la circulation à un carrefour, la discrimination peut aller dans une direction ou dans une autre. Si un accident se produit, il peut être causé par des voitures allant dans toutes sortes de directions et, parfois, dans toutes les directions... [M]ais il n'est pas toujours facile de reconstituer un accident : Parfois, les traces de pneus et les blessures indiquent simplement qu'elles se sont produites simultanément, ce qui nuit aux efforts déployés pour déterminer quel conducteur a causé le préjudice. Dans ces situations, la tendance semble être qu'aucun conducteur n'est tenu responsable, qu'aucun traitement n'est administré et que les parties concernées remontent simplement dans leur véhicule et repartent comme si de rien n'était. » [Traduction] (p. 149).

L'analogie de la circulation routière de Crenshaw laisse entendre que le système social peut être une source de vulnérabilité pour les personnes qui proviennent de plusieurs directions et lieux. Au lieu de protéger les personnes comme il le prétend, le système présente des risques. Si l'on suit l'analogie de la circulation, les ambulances et le personnel des services médicaux d'urgence qui sont censés aider les victimes ne sont pas en mesure de le faire efficacement parce qu'ils ne peuvent pas déchiffrer les risques du système (Dudley, 2006; Tomlinson, 2013).

Les travaux de Crenshaw, qui sont largement cités dans la documentation sur l'intersectionnalité, ont



*Image 2 : Adapté de
« Intersectionality 101 » (Hankivsky,*

démonstré qu'au croisement du projet de l'égalité entre les sexes et du projet de la lutte contre le racisme, il existe des points d'exclusion et donc des points de vue qui n'ont jamais été abordés. Comme nous le verrons dans la prochaine section, Crenshaw décrit trois façons de mieux comprendre l'intersectionnalité, qui ont depuis été adoptées par les scientifiques sociaux et les praticiens (Aylward, 2010; McCall, 2005; Walby et coll., 2012).

Crenshaw (1997) a examiné la façon dont l'intersectionnalité peut être appliquée aux niveaux individuel, systémique et culturel. Pour mieux la comprendre, il est utile d'examiner les différents types d'intersectionnalité cernés :

1. *L'intersectionnalité structurelle* analyse la façon dont les obstacles systématiques engendrent la discrimination des personnes qui vivent à l'intersection de plusieurs lieux sociaux. On met ici l'accent sur la façon dont l'accumulation d'oppressions ou de circonstances de la vie, comme le handicap, chevauche d'autres facteurs sociaux, comme l'absence de logement, le sous-emploi, l'absence de services de garde, la sous-scolarisation, etc.
2. *L'intersectionnalité politique* analyse les structures qui dépassent l'expérience individuelle et examine les recouvrements des programmes et projets politiques (Walby et coll., 2012). Crenshaw (1997) note que les systèmes politiques, les initiatives de défense des droits et les politiques publiques sont souvent conçus de façon à privilégier certains groupes de personnes tout en opprimant d'autres. Par exemple, si les mouvements de défense des droits des personnes handicapées ne sont ni accessibles ni accueillants pour les populations victimes de racisme et que les mouvements antiracistes n'incluent pas les personnes handicapées, ces deux initiatives affaiblissent sans le vouloir leur position et par conséquent cèdent la mobilisation politique à leurs oppresseurs (voir aussi Adams, 2013; Alyward, 2010; Barnart et Altman, 2013; Claire 2015; Hirschmann 2012; Puar, 2012; Wilson, 2004).
3. *L'intersectionnalité représentationnelle* analyse la façon dont les stéréotypes sur certaines identités sociales sont exploités dans les médias populaires au moyen de représentations négatives (Crenshaw, 1997). Les personnes handicapées se trouvant à diverses intersections sont souvent traitées comme des objets de pitié ou d'humiliation, ou utilisées comme des symboles de héros qui surmontent miraculeusement leur handicap et retrouvent un état dit normatif (voir aussi Hughes, 2009; Longmore, 2003). Souvent, ces récits négatifs et simplistes à la violence symbolique passent inaperçus et sont acceptés par le public et, fait important, par les personnes mêmes qui font l'objet de ces représentations discriminatoires.

Structurelle	Politique	Représentationnelle
La gravité de la discrimination systématique est accentuée par la multitude de lieux sociaux	Les systèmes politiques et les politiques publiques ne tiennent pas compte des complexités des lieux sociaux	Les représentations dans les médias qui perpétuent les stéréotypes sont souvent acceptées par le groupe dont elles donnent une image fausse

Il existe donc différentes façons de concevoir l'intersectionnalité, qui peuvent être liées à la compréhension de l'incapacité. Le but n'était pas ici de plaider en faveur d'un type particulier

d'intersectionnalité, mais de démontrer que celle-ci s'applique à différentes analyses selon l'objet, le profil démographique, le but et la portée de l'analyse. Nous avons examiné les composantes fondamentales de l'intersectionnalité et certains des aspects fondamentaux de ce concept. Penchons-nous maintenant brièvement sur ses origines historiques.

Section II : Évolution historique de l'intersectionnalité : Tracer les intersections

Cette section porte sur l'évolution historique de l'intersectionnalité dans le cadre des travaux des militants et des universitaires. Bon nombre des avancées sont attribuables aux intellectuelles féministes noires qui ont examiné les expériences entrecroisées et interreliées des femmes noires aux États-Unis, dans les années 1980 (Choo et Ferree, 2010). Le concept d'intersectionnalité existait sous différentes formes bien avant la création de ce terme (Walby et coll., 2012). Par exemple :

- En 1851, l'ancienne esclave Sojourner Truth s'est adressée à la foule lors de la Women's Convention à Akron, en Ohio, et a prononcé son célèbre discours intitulé « *Ain't I a Woman?* ». Cet événement est maintenant considéré comme l'un des premiers témoignages documentés du point de vue de l'intersectionnalité (Bowleg, 2012). Dans son discours, Truth parle du fait que son sexe, en tant que femme, et sa race, en tant que femme de couleur, se conjuguent et aggravent son expérience d'oppression (Bowleg, 2012; Simpson, 2009; Truth, 1851).
- Au milieu des années 1800, une sociologue de la Caroline du Nord née esclave, Anna Julia Cooper, a formulé le concept selon lequel les femmes noires ont une perspective et un point de vue différents en raison de la double oppression qu'elles subissent (Feagin et coll., 2013). Cooper a été l'une des premières personnes à analyser les données sur les lieux sociaux touchant à la fois les Noirs américains et les femmes. Elle a critiqué le fait que les « médias blancs au racisme agressif (...) donnaient une version déformée de l'histoire afro-américaine » [Traduction] et ne faisaient pas état de leur pauvreté (*ibid*, p. 72).
- Au début des années 1900, le sociologue W. E. B. Du Bois a peut-être été le premier théoricien important à souligner le lien entre l'exploitation raciale et l'exploitation des classes (Feagin et coll., 2013). Du Bois a fait valoir que le racisme institutionnel et le capitalisme moderne étaient inextricablement liés, en affirmant que les « Blancs acceptaient des salaires inférieurs en échange d'un "salaire public et psychologique lié à leur condition de Blanc" » [Traduction] (*ibid* p. 69). L'asservissement des travailleurs blancs permettait donc aux élites blanches de maintenir la hiérarchie raciale dominante en octroyant aux travailleurs blancs des privilèges minuscules par rapport aux personnes racisées, comme l'admission à certaines zones et fonctions publiques auxquelles les personnes de couleur n'avaient pas accès (*ibid*, p. 69)⁷.

⁷ Sources des images, de gauche à droite : <http://sociologicalimagination.org/archives/10635/4>; <https://www.biography.com/people/web-du-bois-9279924>; <https://www.biography.com/people/sojourner-truth-9511284>.



Image 3 : De gauche à droite, Julia Cooper, W.E. DuBois et Sojourner Truth

Bien que le terme « intersectionnalité » soit une invention du 20^e siècle, il ne fait aucun doute que les pouvoirs et les privilèges associés aux lieux sociaux existent depuis bien plus longtemps (Tomlinson, 2013). Plusieurs auteurs ont souligné les pratiques des peuples autochtones du monde entier qui mettent l'accent sur l'interconnectivité et l'inséparabilité de l'être holistique (physique, mental, spirituel et émotionnel) et de la santé, tant au niveau individuel que communautaire (p. ex. Durst et Bluechardt, 2004; Simpson, 2017).

Le concept contemporain de l'intersectionnalité a été développé en réaction à la deuxième vague féministe des années 1970 et 1980 aux États-Unis (Bilge et Roy, 2010; Dudley, 2006; Pilcher, 2004). Le mouvement féministe a eu une profonde influence sur sa capacité à consolider et à mobiliser les groupes de femmes qui cherchaient à obtenir le droit politique à la liberté de reproduction, à l'avortement sûr et légal, à l'accès à l'emploi et à un salaire égal pour un travail égal. Fait important, bien que la deuxième vague féministe ait remis en question les hiérarchies qui perpétuaient les inégalités imposées par le patriarcat et le capitalisme, il s'agissait essentiellement d'un « mouvement de femmes blanches de banlieue [et donc aliénées], de femmes de couleur – noires, latino-américaines, amérindiennes et asiatiques » [Traduction] (Dudley, 2006, p. 38). C'est ce contexte historique qui a permis à Crenshaw de créer le terme « intersectionnalité ». Celui-ci visait à décrire avec exactitude le lien complexe entre le sexe, l'ethnicité, la classe, la race, l'orientation sexuelle, le handicap et la classe sociale (Bowleg, 2012; Crenshaw, 1989; 1991; 2015; Simpson, 2009). Plus précisément, Crenshaw a inventé le terme « intersectionnalité » pour examiner « la façon dont les femmes noires étaient opprimées [dans le cadre] de procès judiciaires injustes [et étaient] surreprésentées [en tant que victimes] dans les situations de viol et de violence conjugale » [Traduction] (Saxe, 2017, p. 154). L'intersectionnalité a été créée à titre de réponse politique, ce terme ayant été inventé par Crenshaw pour donner aux féministes et militants antiracistes un outil linguistique et théorique permettant de simplifier les oppressions que leur imposait le système pénal et de faciliter la



Image 4 : Kimberlé Crenshaw

discussion et la compréhension (Crenshaw, 2015)⁸. Pour cerner les origines de l'intersectionnalité, Crenshaw (1989) donne l'exemple suivant dans son article influent intitulé « *Demarginalizing the Intersection of Race and Sex: A Black Feminist Critique of Antidiscrimination Doctrine, Feminist Theory and Antiracist Politics* ». Elle raconte qu'en 1976, Emma DeGraffenreid, une mère noire de la classe ouvrière vivant à St. Louis, dans le Missouri, a intenté une poursuite contre la société General Motors parce qu'elle estimait que ses politiques d'emploi étaient discriminatoires à l'intersection de la race et du sexe. Chez General Motors, il existait deux possibilités d'emploi : l'une était le travail en usine, qui était principalement réservé aux hommes, et l'autre était le travail dans les bureaux, qui était

principalement réservé aux Blancs. Les hommes blancs pouvaient donc travailler à l'usine et dans les bureaux, tandis que les femmes blanches pouvaient travailler dans les bureaux. En revanche, les hommes noirs n'étaient autorisés à travailler qu'à l'usine, et les femmes noires ne pouvaient pas travailler à l'usine parce qu'elles n'étaient pas des hommes, et ne pouvaient pas travailler dans les bureaux parce qu'elles n'étaient pas blanches. Lorsqu'elle a pris conscience de cette double discrimination, DeGraffenreid a intenté des poursuites contre General Motors, mais comme le système judiciaire n'avait pas été créé pour lutter contre la discrimination intersectionnelle des femmes noires, sa poursuite a été rejetée. On a statué qu'étant donné que General Motors employait des femmes et des personnes noires, l'entreprise n'était pas coupable d'appliquer des procédures d'emploi discriminatoires (Crenshaw, 1989; 2015).

L'exemple de Crenshaw ancre l'origine de l'intersectionnalité dans le caractère discriminatoire du système juridique américain. Pourtant, à mesure que ce concept a gagné en popularité, son vaste champ d'application est devenu une réaction politique à la violence systémique vécue par les femmes racisées dans la société en général, un problème que le mouvement féministe actuel n'a pas pu résoudre. Qui plus est, la violence qui a suivi en raison de la « double incrimination » au tribunal a attiré l'attention des universitaires et des militants en dehors de la salle d'audience et mis en évidence les oppressions qui se sont manifestées sous diverses formes d'intersections structurelles, politiques et représentationnelles (Adams, 2013; Crenshaw, 1997). Le terme qui est né de la prise en compte de la conjugaison de la race et du sexe chez les femmes noires ne concernait pas seulement la race, la classe ou le sexe. Il est devenu un outil permettant d'analyser les complexités de la façon dont le privilège et la discrimination sont façonnés par diverses identités sociales.

⁸ Source de l'image : <https://medium.com/@radfemfatale/intersectionality-is-not-a-safety-pin-f018e63f5500>

L'intersectionnalité a remis en question l'idée traditionnelle du pouvoir comme étant hiérarchique par nature. Au lieu d'envisager les oppressions sous l'angle de la deuxième vague féministe, le nouveau concept d'intersectionnalité soulignait que non seulement l'intersection de la race et du sexe était négative, mais que sa négativité était multipliée (Barnart et Altman, 2013). Les expériences d'une femme noire ne correspondent donc pas seulement aux expériences d'une femme ou d'une personne noire, et les structures sociales et politiques sont conçues pour répondre aux besoins d'identités uniques et omettent les expériences des identités multiples. On aurait facilement pu observer ce fait, par exemple, dans les statistiques américaines sur les revenus de l'époque : en moyenne, les hommes gagnaient plus que les femmes et les Blancs gagnaient plus que les Noirs. Par conséquent, les femmes noires gagnaient moins que les femmes blanches et les hommes noirs. Pour expliquer pourquoi c'était le cas, et pourquoi ça l'est toujours, il faudrait examiner des facteurs comme la ségrégation professionnelle, le racisme, le sexisme, la socialisation, les habitudes d'embauche, les réseaux sociaux et les préjugés (*ibid.*, p. 5). Au lieu de jouer aux « Jeux olympiques de l'oppression » hiérarchiques pour déterminer quels groupes étaient les plus opprimés, l'intersectionnalité a fait valoir que la discrimination devait être comprise en fonction de nombreux lieux sociaux, qui varient en fonction du moment, de l'endroit et du contexte (Berdal et Moore, 2006; Choo et Ferree, 2010; Hirschmann, 2012; Walby et coll., 2012).

Bien que l'intersectionnalité dans sa forme actuelle soit une évolution relativement récente, les principes de ce concept ont éclairé l'organisation et le leadership communautaires des mouvements canadiens des personnes atteintes de handicaps multiples depuis le milieu des années 1970 (Church, 1991; Deegan, 1991; Hardie, 2001; 2009; Zinman, Budd et Harp, 1987). En fait, les principes associés à l'intersectionnalité ont également éclairé les réunions, les ateliers et les séminaires communautaires sur les handicaps multiples (Hardie, 2009; Morrow et Hardie, 2014). Par exemple, des efforts ont été déployés pour faire en sorte que les principes communs soient intégrés à l'élaboration du Réseau national pour la santé mentale (1991), de la stratégie nationale en matière de santé mentale au Canada (2012) et des compétences des praticiens de la réadaptation psychosociale (2013).

Avant et après l'invention du terme « intersectionnalité », les militants et les théoriciens ont adapté ce contexte dans leurs travaux, notamment dans les travaux importants des féministes noires, comme *Black Feminist Thought : Knowledge, Consciousness, and the Politics of Empowerment* (2000) de Patricia Hill Collins, *The Cancer Journals* (1997) d'Audre Lorde, *Feminist Theory: From Margin to Center* (2000) de bell hooks, *Women, Race and Class* (1983) d'Angela Mass et la *Black feminist lesbian organization du Massachusetts*, « *A Black Feminist Statement* » (1978) de The Combahee River Collective. Depuis sa création, l'intersectionnalité a gagné en popularité dans le domaine de la recherche en sciences sociales (Dudley, 2006; Puar, 2012; Saldanha, 2010) et grâce aux travaux de chercheurs comme Olena Hankivsky et Marina Morrow (2010; 2012; 2014; voir aussi Hankivsky et Comier, 2009; 2010; Hankivsky et Chrisoffersen, 2008), son adoption a augmenté sensiblement au Canada et en Europe depuis le début du 21^e siècle. L'intersectionnalité est devenue un outil politique pour le changement de système, l'organisation communautaire, la défense des droits, la création de mouvements et l'élaboration de politiques (Hankivsky, 2014; Morrow et Malcoe, 2017). Le sujet de

l'intersectionnalité a également fait l'objet de plusieurs numéros spéciaux de revues universitaires, de livres publiés sous la direction de personnes et de conférences commémorant la contribution de Crenshaw, ainsi que de nouvelles discussions animées sur la théorisation féministe, qui ont suscité une résurgence d'intérêt pour le thème de l'intersectionnalité (Puar, 2012). L'un des développements les plus récents en matière d'intersectionnalité concerne les questions liées aux personnes handicapées.

Section III : Les intersections du handicap : un réseau de discrimination

Aperçu : Une histoire et un présent symbiotiques et compliqués

Malgré sa vaste applicabilité, l'analyse des recouvrements entre le handicap et d'autres lieux sociaux est un domaine relativement nouveau de l'analyse intersectionnelle. Pour démontrer sa nouveauté, au milieu des années 2000, lors d'une vaste réunion du domaine de la sociologie organisée aux États-Unis, une militante des droits des personnes handicapées a demandé à Patricia Hill Collins, l'une des pionnières de l'analyse de l'intersectionnalité, pourquoi le handicap était rarement abordé dans la documentation sur l'intersectionnalité. Cette question a mis en lumière le territoire inexploré de l'intersectionnalité et du handicap et a engendré la rédaction du texte de 2013, *Race, Class and Gender*, une anthologie publiée sous la direction de Margaret Andersen et Collins. Dans celui-ci, l'inclusion du handicap figure parmi les variables pertinentes de l'identité sociale (Barnartt, 2013).

L'absence relative de prise en compte du handicap s'explique en partie par la difficulté de définir le terme « handicap ». Les chercheurs et les militants du domaine du handicap l'ont défini de diverses façons selon le contexte historique, culturel, politique et social (Barnes et Mercer, 2008; Oliver, 1991; Titchkosky, 2001). En effet, l'expérience du handicap varie selon le milieu culturel, le statut socioéconomique, la race, l'ethnicité, la langue, l'emplacement géographique, l'orientation sexuelle et le sexe (Moshe et Magna, 2014; Tremain, 2005, 2015). La notion d'une catégorie englobant le handicap est donc discutable. Pour certains, elle pose problème parce qu'elle constitue une simplification excessive de l'identité et pour d'autres, elle est utile pour l'activité politique, l'appartenance et la reconnaissance culturelle (Hirschmann, 2012).

Les complexités de la définition de ce concept sont donc importantes pour déterminer comment l'intersectionnalité peut nous aider à comprendre la discrimination sociale, économique et politique dont sont victimes les personnes handicapées. Par exemple, les personnes handicapées ont toujours fait l'objet « d'infantilisation, de déshumanisation (...) de paternalisme, et l'hypothèse dominante est que leur vie est tragique et qu'il devrait être normal pour elles [de chercher un remède à leur condition] » [Traduction] (Saxe, 2017, p. 165). De plus, l'identité sociale des personnes handicapées est vécue par « des personnes de toutes les classes sociales, races, ethnies et religions, [sexes], les hétérosexuels et les homosexuels » [Traduction] (Hirschmann, 2017, p. 397), ce qui exige la réalisation d'une analyse intersectionnelle. (Garland Thomson, 1997; Hughes, 2009; Saxe, 2017; Siebers, 2008). En revanche, l'absence d'analyses intersectionnelles dans les mouvements des handicaps multiples a entraîné un manque de recherches évaluées par les pairs reflétant la diversité de la communauté des personnes handicapées, de sorte que les militants ont dû se fier à l'histoire orale et à la documentation parallèle pour préserver leur histoire. En étudiant ces frictions historiques et en tentant de comprendre la complexité des expériences vécues par les personnes handicapées, nous sommes appelés à envisager le handicap dans le contexte de son façonnement culturel, tout en reconnaissant comment les expériences subjectives vécues exposent les inégalités.

L'une des conséquences des complexités de la communauté des handicaps multiples a été la réalisation d'analyses initiales du handicap axées sur les besoins des « personnes ayant un handicap physique, dont l'image emblématique est l'usage du fauteuil roulant » [Traduction]

(Adams, 2012, p. 6). La priorité donnée au corps et à l'accès à l'espace physique dans les analyses du handicap ne tient pas compte des complexités de l'identité, comme l'expérience vécue de la maladie chronique, de la santé mentale ou d'autres manifestations non conformes ou changeantes (Kafer, 2013; Kittay, 2011; Saxe, 2017; Shakespeare, 2000; Wendell, 1996). En outre, les recherches sur le handicap et, en particulier, la documentation examinée par les pairs sont dominées par la perspective des hommes blancs, du point de vue hétérosexuel cisgenre de la classe moyenne (Goldberg, 2015; Wendell, 1996). À l'inverse, au sein des cercles de militants, une grande partie des travaux a été accomplie par des femmes, au moyen d'un financement limité ou nul.

L'intersectionnalité motive le secteur du handicap à étudier davantage la façon dont le handicap interagit avec d'autres lieux sociaux structurés sur les plans conceptuel et politique, et à déterminer qui est inclus et exclu dans le point de vue des récits et les possibilités d'action politique (Adams, 2013). Si l'objectif de l'intersectionnalité en tant que cadre est de faire progresser les questions relatives au handicap en créant une masse critique consacrée à la mise en œuvre de la modification du système, l'une des méthodes consisterait à se faire des alliés en remettant en question la marginalisation de groupes particuliers ayant été exclus du discours général, comme les personnes souffrant de troubles de santé mentale et de déficiences développementales (Moshe et Magna, 2014).

L'intersectionnalité est un cadre anti-oppressif⁹ qui vise à approfondir la complexité de l'identité en examinant les recouvrements entre les multiples liens et identités et le potentiel politique (Moosa-Mitha, 2005). Les études sur le handicap et les militants¹⁰ visent à comprendre le handicap à titre de forme complexe d'identité. En 1982, Irving Zola, pionnier des études sur le handicap et fondateur de la Society for Disability Studies, a décrit les parallèles entre le handicap en tant que question sociale et la racialisation des Noirs américains dans le texte de 1961 de John Howard Griffin, *Black Like Me* (Adams, 2012; Zola 1982). Le handicap a donc été placé dans le cadre élargi des enjeux sociopolitiques qui touchent les populations marginalisées à l'intersection des questions de pauvreté, de race, de classe sociale et de genre (Adams, 2012; Hirschman, 2012). À l'instar de l'intersectionnalité, le handicap est un concept en évolution¹¹ qui

⁹ Dans le présent rapport, nous définissons le *cadre anti-oppressif* comme un moyen de mener des pratiques, des politiques et des recherches qui s'inspire de questions personnelles, institutionnelles, culturelles et économiques, et qui s'emploie à apporter des changements émancipatoires (Hines, 2012).

¹⁰ Il importe de noter que même si les recherches relatives aux personnes handicapées maintiennent un engagement ferme envers la justice sociale, l'activisme communautaire s'est toujours employé à éclairer les questions relatives aux personnes handicapées dans le secteur plus large, afin d'apporter des changements au système et de créer des ressources et des soutiens favorables à la santé et au bien-être.

¹¹ Selon la *Convention des Nations Unies relative aux droits des personnes handicapées* (2008), « Par personnes handicapées on entend des personnes qui présentent des incapacités physiques, mentales, intellectuelles ou sensorielles durables dont l'interaction avec diverses barrières peut

s'inscrit dans l'étude générale de la normalité et de l'identité. Il présente l'avantage de s'appuyer sur d'autres cadres interdisciplinaires pour apporter des changements politiques (Adams, 2012; Garland Thomson, 1997; Mitchell et Snyder, 2001; Thomas, 1999; Wendell, 1996).

Bien que les travaux sur les questions liées au handicap réalisés sous l'angle de l'intersectionnalité puissent nous aider à comprendre les oppressions sociales, économiques et politiques complexes auxquelles les personnes handicapées sont confrontées, l'ensemble relativement nouveau de connaissances sur le handicap et l'histoire du militantisme et des politiques cloisonnés posent des problèmes qui méritent d'être examinés. Il pourrait être utile rappeler les origines de l'intersectionnalité. Cette dernière a été créée à titre d'outil d'analyse visant à traiter les problèmes qui n'étaient pas couverts par les mouvements militants généraux, comme la deuxième vague de féminisme. En effet, le point de vue des femmes racisées n'était pas pris en compte, ce qui a eu des conséquences néfastes pour de nombreuses populations, dont les femmes racisées. De même, il appartient aux militants du handicap, aux chercheurs, aux décideurs, aux praticiens et aux fournisseurs de services de souligner l'intersectionnalité comme moyen de créer de nouvelles occasions d'influence politique, comme l'ont fait les mouvements des droits de la personne, notamment les mouvements féministes noirs aux États-Unis.

Dans la section suivante, nous examinerons de quelle façon plusieurs identités sociales, comme l'identité de genre, la race, l'orientation sexuelle, la santé mentale et l'indigénité, recourent le handicap. Nous donnerons un bref aperçu de chacun de ces recouvrements ainsi qu'une description de leur histoire, de leurs tensions et de leurs similitudes. Le résumé présenté ici ne vise pas à souligner les différences entre les personnes handicapées, mais à reconnaître la diversité des enjeux. Nous tentons de reconnaître les points communs tout en respectant les différences et la diversité. Il ne s'agit pas de s'inspirer d'un discours sur la politique identitaire qui reflète la tendance des personnes à former des alliances exclusives en fonction de leurs antécédents socioculturels, de leur type de handicap, etc. Nous ne souhaitons pas non plus favoriser la focalisation sur l'individualisation. Nous nous efforçons plutôt de reconnaître l'hétérogénéité des collectivités de personnes handicapées. Nous cernons également certains des principaux volets des travaux intersectionnels qui commencent à peine à émerger dans les domaines du handicap et de l'intersectionnalité.

Handicap et féminisme

L'étude du handicap comme phénomène socioculturel a commencé pratiquement de la même façon que celle du féminisme dans les années 1980 (Garland Thomson, 2002). Le féminisme et, par extension, les études sur les femmes et le genre ont visé à repenser le concept de la *femme* en déconstruisant les idées traditionalistes de la place qu'avait pris le genre dans la société moderne. L'examen du handicap du point de vue des études sur l'identité avait des objectifs semblables : créer des sociétés équitables pour tous en critiquant les systèmes sociaux discriminatoires. De plus, tant l'étude du handicap que celle du genre critiquent « la politique de

faire obstacle à leur pleine et effective participation à la société sur la base de l'égalité avec les autres. »

l'apparence, la médicalisation du corps, le privilège de la normalité » [Traduction] (Garland Thomson, 2001, p. 2) et tiennent un discours critique sur la sexualité, le déséquilibre des pouvoirs, le constructivisme social et l'égalitarisme » (Garland Thomson, 1997; 2002; Hirschmann, 2012; Hughes, 1997; Price, 2011; Samuels, 2003). Le handicap et le sexe en tant que concepts sociaux et marqueurs d'identité ont beaucoup de points communs. Par exemple, ils imprègnent tous deux les « aspects de la culture », notamment « nos institutions structurantes, identités sociales, pratiques culturelles, points de vue politiques, communautés historiques et notre expérience humaine commune de l'incarnation » [Traduction] (Garland Thomson, 2002, p. 4)¹².

Bien que les antécédents et les prérogatives de l'étude des questions liées au handicap et du genre soient semblables, bon nombre des modèles, théories et arguments présentés par les spécialistes de l'étude du handicap témoignent d'une certaine naïveté à l'égard des batailles que mènent les féministes et une grande partie du discours féministe demeure pratiquement absent du point de vue exposé par les chercheurs du domaine du handicap (Garland Thomson, 2002). L'un des problèmes qui se posent lorsque l'on discute de questions liées à l'incarnation comme « la procréatique, le lieu des différences corporelles, les particularités de l'oppression, l'éthique des soins [et] la construction du sujet » [Traduction] est que les chercheurs féministes ne font souvent aucune mention du handicap ou n'incluent le point de vue du handicap qu'à titre de considération de second plan (Barile, 2005; Barnes et Mercer, 2003; Garland Thomson, 2002). Cette tension pourrait s'expliquer notamment par le fait que « certains féministes excluent les femmes handicapées de leur étude par crainte qu'elles ne renforcent les stéréotypes qui font des femmes des êtres dépendants » [Traduction] (Hirschmann, 2012, p. 398). Bien que les femmes handicapées se soient souvent senties exclues du mouvement féministe en raison de ces tensions (Godlberg, 2015; Morris, 1993; Price, 2011), des organismes communautaires canadiens de personnes présentant des handicaps multiples, comme les Centres d'excellence pour la santé des femmes, travaillent depuis de nombreuses années à l'intersection du sexe et du handicap et cocréent des solutions pour défendre les droits de la personne et influencer sur les politiques, la recherche et la pratique en vue d'apporter des changements dans la vie des femmes handicapées (Yoshida et coll., 2009).

Malgré les tensions, le fait d'ignorer l'intersection entre le sexe et le handicap est très problématique lorsqu'on tient compte des expériences de discrimination vécues par les femmes handicapées. Par exemple, le RAFHC souligne que « [D] ans une société qui dévalorise et sanctionne souvent tout type de différence, les femmes handicapées font face à de nombreux

¹² Il est important de noter que des travaux ont été réalisés sur l'intersection du sexe et du handicap en dehors du milieu universitaire. Au milieu des années 1990, le gouvernement fédéral a octroyé des fonds au règlement des problèmes touchant tous types de handicap dans les Centres d'excellence pour la santé des femmes, qui comprenait cinq satellites au Canada. Bien que les travaux stratégiques et de recherche aient varié dans l'ensemble du pays, tous les satellites ont mené à bien des travaux sur le handicap, le sexe et les soins de santé. D'autres renseignements sont disponibles à l'adresse suivante : <http://www.cwhn.ca/fr/node/39794>.

obstacles. Si nous sommes des femmes autochtones, LGBTQ, âgées, de couleur ou immigrantes, nous faisons face à une discrimination et à des obstacles encore plus importants ».

Le saviez-vous¹³?

- Au moins 53 % des personnes handicapées au Canada sont des femmes;
- Le taux de chômage chez les femmes handicapées peut atteindre 75 %;
- Parmi les femmes handicapées, 58 % vivent avec moins de 10 000 \$ par an et 23 % de celles-ci vivent avec moins de 5 000 \$ par an;
- Les berceaux accessibles, les services de garde accessibles et abordables et les autres services offerts aux mères handicapées sont pratiquement inexistant;
- Un père ivre ou violent est souvent considéré comme un meilleur parent qu'une mère handicapée;
- Les femmes et les enfants handicapés sont deux fois plus susceptibles d'être victimes de violence que les femmes non handicapées. Les femmes et les enfants présentant des handicaps multiples affichent des taux de violence encore plus élevés;
- Au Canada, peu de centres d'aide aux victimes de viol et de maisons de transition sont accessibles aux femmes présentant tout type de handicap.

Le sexe et le handicap ne sont pas mutuellement exclusifs, mais se recoupent de manière complexe. Traditionnellement et à l'heure actuelle, les femmes, tout comme les personnes handicapées, les personnes trans et les personnes racisées, sont souvent présentées comme étant incomplètes, dépendantes, vulnérables et déficientes (Garland Thomson, 1997; Hirschmann, 2012). Le traitement des personnes non conformes est loin de se limiter à l'étiquetage discriminatoire. Elles sont aussi victimes « d'infanticides, d'avortements sélectifs, de programmes eugéniques, de crimes haineux, de meurtres par compassion, d'aide au suicide, de réadaptation forcée, de violence familiale, de génocide, de normalisation des procédures chirurgicales et de négligence » [Traduction] (Garland Thomson, 2002, p. 9). L'intersectionnalité étudie ces pratiques et représentations discriminatoires dans la société en générale et dans la recherche.

L'intersection du handicap et du genre exige que nous ajustions le cadre conceptuel de ces deux concepts et que nous approfondissions notre compréhension de la façon dont plusieurs systèmes de discrimination à l'égard des femmes et des personnes handicapées interagissent, se redéfinissent et se constituent mutuellement (Garland Thomson, 2002). Jenny Morris (1993) s'inquiète du fait que le féminisme n'intègre pas le handicap dans sa théorie, sa méthodologie, sa recherche et sa politique, mais pense également que la théorie et la méthodologie féministes peuvent contribuer de façon significative à la recherche sur le handicap. Elle indique que « L'expérience personnelle des préjugés vécue par les personnes handicapées doit être rendue politique et il faut créer un espace pour le 'sujet absent' comme l'a fait la recherche féministe pour les femmes non handicapées » [Traduction] (p. 64). Fine et Asch (1988) soulignent que les femmes handicapées ne font généralement pas face aux mêmes oppressions que les femmes non

¹³ Extrait de : <https://www.dawncanada.net/about/about/>

handicapées, car elles peuvent ne pas être considérées comme des *femmes* dans la société. Elles ne font pas nécessairement face aux mêmes attentes sociales, comme le mariage, le travail subordonné rémunéré, la garde d'enfants ou les tâches ménagères. Plus récemment, Schriempf (2001) a soutenu qu'il ne suffisait pas d'additionner les fondements biologiques du sexe et du handicap pour conclure que les femmes handicapées sont opprimées en raison de leur sexe et de leur handicap. Elle suggère que les femmes handicapées « incarnent un ensemble complexe de situations entremêlées » [Traduction] (p. 67) fondé sur le sexe, le handicap, la classe ou la caste, la sexualité, la race, la violence, etc. Carol Thomas (1999) établit le parallèle suivant au sujet de sa définition du handicap : « tout comme le concept de patriarcat désigne le lien d'ascendance de l'homme sur la femme, le concept de handicap désigne le lien d'ascendance des personnes non handicapées sur les personnes handicapées. Comme le patriarcat, le handicap est une forme d'oppression sociale » [Traduction] (p. 301). L'étude du genre et de la condition des personnes handicapées et les autres discours critiques plus généraux ont une vocation humanitaire et visent à assurer la justice sociale, le but n'étant pas de devenir « exactement comme les hommes » ou « physiquement aptes », mais de critiquer les structures normatives à l'origine de la discrimination à l'intersection du sexe et du handicap, et de s'opposer à la définition et à la stabilité de ce que l'on considère comme une personne répondant à la norme (Hirschmann, 2012).

Handicap, identité de genre et orientation sexuelle

Dans l'ensemble croissant de documents sur les enjeux liés aux personnes et aux collectivités LGBTQ2+, les chercheurs soulignent que la confusion entre l'identité de genre et l'orientation sexuelle pose problème parce que l'identification ne sous-entend pas l'orientation et vice versa (Caldwell 2010; Morgan, 2013). La nouveauté relative et la nature évolutive des études sur la communauté LGBTQ2+ rappellent la documentation sur le féminisme et le handicap, qui met l'accent sur la sexualité, mais demeure ancrée dans un cadre hétéronormatif et cissexiste. C'est pourquoi certains auteurs ont fait valoir que ces bases ne tenaient pas compte de l'expérience des personnes handicapées qui s'identifient comme lesbiennes, gaies, bisexuelles et asexuelles (Martino, 2017). Il existe toutefois un corpus croissant d'ouvrages savants situés à l'intersection de l'identité *queer*, de la transsexualité et du handicap (Paur, 2012). La documentation antérieure soulignait constamment que les personnes handicapées *queer*¹⁴ sont souvent isolées, marginalisées et opprimées en raison de leur handicap et de leur orientation sexuelle (Bennett et Coyle, 2001; Bucik et coll., 2017; Harley et coll., 2002; Lemos et Crane, 2012; Martino, 2017).

À l'instar de la recherche existante sur le sexe et la race, l'étude de l'intersection entre le handicap et l'identité *queer* a indiqué une forte résistance à l'assimilation ou à l'acceptation des personnes *queer* handicapées dans la structure normative à l'origine de la discrimination, et vise plutôt à modifier la compréhension du handicap et de l'identité *queer* dans la société, en faisant

¹⁴ Le terme *queer* est utilisé dans le présent rapport « (...) comme symbole de fierté et d'affirmation de la différence et de la diversité, ou comme moyen de remettre en question les catégories d'identité rigides » [Traduction] (Egale Human Rights Trust, p. 11).

valoir que cette dernière doit subir un changement radical (Martino, 2017). Fait paradoxal, contrairement à ce qui s'est produit pour le handicap, la race et le sexe, bien que l'on s'intéresse à la vie sexuelle des personnes handicapées, les militants et les chercheurs hésitent parfois à intégrer la communauté LGBTQ2+ dans leur analyse, comme si l'on ne devait pas étudier cette intersection, car ce serait « aller trop loin » (*ibid*, p. 3). Pourtant, le fait de ne pas tenir compte de la vie et de l'orientation sexuelles des personnes handicapées a engendré l'exclusion des « personnes *queer* handicapées », car ce groupe est invisible et sous-évalué tant dans la communauté *queer* que dans la communauté des personnes handicapées (*ibid*, p. 3). Par exemple, les personnes qui se trouvent à l'intersection de l'identité LGBTQ2+ et du handicap font face à plusieurs formes de discrimination.

L'expérience des personnes ayant une déficience intellectuelle constitue l'un des exemples les plus clairs de la façon dont l'orientation sexuelle et l'identité de genre peuvent recouper le handicap. Nombre des personnes qui vivent dans un milieu où un soutien leur est offert n'ont chez elles que peu (ou pas) d'intimité à partager avec d'autres personnes, ou bien ces environnements ne sont pas particulièrement favorables à la sexualité. De plus, il arrive souvent que les intervenants, les amis ou les membres de la famille ne puissent apporter leur soutien aux personnes dans ce domaine ou ne souhaitent pas répondre à ces besoins (*ibid*). De plus, certains « actes homosexuels » entre personnes ayant une déficience intellectuelle sont souvent interprétés à tort comme des actes d'expression platonique, plutôt que comme une curiosité ou un désir sexuel. Ces circonstances sont ancrées dans la longue tradition voulant que l'on considère que les personnes handicapées sont incapables de ressentir un désir sexuel, ce qui a engendré leur infantilisation et leur invisibilité (Kulick et Rydström, 2015; Löfgren-Mårtenson, 2009; Martino, 2017).

Il existe également un corpus croissant d'analyses de recherche récentes qui cherchent à comprendre les complexités des intersections des identités LGBTQ2+ et des personnes handicapées. Voici une liste non exhaustive d'expériences majeures de discrimination¹⁵ :

- Le fait de dévoiler son identité LGBTQ2+ peut être difficile sur le plan émotionnel pour de nombreuses personnes, et encore plus pour les personnes *queer* handicapées en raison du capacitisme, de l'homophobie, de la transphobie et de l'hétérosexisme.
- Il existe très peu de sources d'information destinées aux personnes handicapées LGBTQ2+ et celles qui existent tendent à se concentrer sur l'hétéronormativité, le cissexisme ou la validité.
- En raison du manque d'information, de nombreuses personnes LGBTQ2+ handicapées ne sont pas en mesure d'exprimer leur identité, leurs désirs et leurs droits sexuels de manière à ce qu'on les écoute.

¹⁵ Bennet et Coyle, 2001; Caldwell, 2010; Cuthbert, 2015; King et coll., 2017; MacDonald, 2017; Martino, 2017; Chin, 2017

- De plus, de nombreuses personnes LGBTQ2+ handicapées n'ont pas de modèle sexuel et de communauté de soutien *favorable à la sexualité*, ce qui peut provoquer une hésitation à dévoiler leur identité LGBTQ2+.
- Les personnes LGBTQ2+ handicapées ont aussi généralement moins d'occasions de rencontrer des partenaires sexuels et d'établir des relations, et même les services de rencontres offerts aux personnes handicapées ont tendance à se concentrer une fois de plus sur l'hétéronormativité.
- En 2011, 18 % des crimes haineux commis au Canada touchaient la communauté LGBTQ2+.
- Les personnes LGBTQ2+ handicapées affichent des taux plus élevés de violence sexuelle.
- La sexualité des personnes ayant une déficience intellectuelle est véritablement invisible parce que ces personnes sont soit infantilisées sur le plan sexuel, soit perçues comme hypersexuelles et dangereuses.

L'un des thèmes les plus courants de la documentation sur le handicap et l'identité LGBTQ2+ est la nécessité de réaliser plus de recherches. À l'instar des études sur le sexe et le handicap, la plupart des recherches menées à ce jour sur le handicap et les personnes LGBTQ2+ sont axées sur les hommes et portent plus particulièrement sur la compréhension des expériences des hommes handicapés qui s'identifient comme gais (Martino, 2017). Bien que, dans cette optique, de nombreuses recherches aient été menées sur des questions liées à la stigmatisation, aux expériences de violence sexuelle et aux difficultés de parler ouvertement de sa sexualité, d'autres identités de personnes handicapées au sein de la communauté LGBTQ2+ ont été marginalisées tant au sein de la communauté des personnes handicapées que de celle des personnes LGBTQ2+.

Par exemple, il existe très peu d'études sur les personnes bisexuelles handicapées. Cela est dû au fait que les communautés gaie et lesbienne dominantes représentent des personnes appartenant à une catégorie donnée et ne sont pas accessibles aux personnes s'identifiant comme bisexuelles. Les personnes handicapées et bisexuelles font face à des difficultés uniques en raison de l'incidence de l'invisibilité et des identités qui se recoupent dans le contexte d'une société monosexuelle paternaliste et hostile (Caldwell, 2010). De plus, de nombreuses personnes s'identifiant comme bisexuelles sont soumises à la norme obligatoire de monosexualité qui est souvent imposée par les communautés LGBTQ2+ (Caldwell, 2010; Martino, 2017). Des recherches complémentaires doivent être réalisées pour comprendre les expériences vécues par les personnes bisexuelles handicapées, afin qu'elles contribuent au dialogue entre les théories sur la bisexualité, l'identité *queer* et le handicap (Martino, 2017). L'asexualité fait également l'objet de recherches et inspire souvent de la suspicion dans la communauté en général et dans la communauté LGBTQ2+. L'intersection de l'asexualité et du handicap est intéressante parce que les études sur le handicap décrivent souvent l'asexualité comme un stéréotype oppressif fréquemment appliqué aux personnes handicapées qui réduisent leur autonomie sexuelle. Cela est lié aux antécédents de stérilisation, d'infantilisation, etc. (Cuthbert, 2015; Martino, 2017). Des recherches doivent également être réalisées sur l'intersection entre l'orientation sexuelle, l'identité de genre, le handicap et la pauvreté (Claire, 2015).

Compte tenu de la nature changeante du handicap et des identités LGBTQ2+, il n'est peut-être pas surprenant qu'il existe des tensions entre les communautés, et surtout entre les personnes handicapées et les personnes transgenres. Bien qu'il existe des similitudes entre l'identité transgenre et le handicap en ce qu'ils remettent tous deux en question la normativité de l'aptitude physique, de nombreuses personnes transgenres subissent des interventions biomédicales qui modifient leur corps et, ce faisant, traitent leur identité transgenre comme un handicap ou un défaut de naissance (Claire, 2015; Puar, 2012). La division entre l'identité des personnes transgenres et celle des personnes handicapées en est accrue parce que de nombreuses personnes transgenres admettent la médicalisation des personnes handicapées, ce qui constitue une démarche capacitiste et politiquement archaïque qui empêche de possibles alliances (Baril, 2015; Claire, 2015; Puar, 2012). De plus, les personnes handicapées sont souvent aliénées et marginalisées par plusieurs aspects du mouvement LGBTQ2+. Par exemple, l'inaccessibilité de certains environnements, le manque de fiabilité des transports, les suppositions capacitistes sur le handicap et la représentation problématique d'idéaux esthétiques et corporels correspondant à l'idée traditionnelle de la beauté et de l'apparence qui sont souvent omniprésents dans la communauté gaie sont autant de problèmes (Martino, 2017).

Malgré ces tensions, l'identité LGBTQ2+ et le handicap se recoupent largement et offrent des occasions de remettre en question la normalité de l'hétérosexualité obligatoire, du cissexisme et de l'aptitude physique, et de créer des stratégies d'émancipation avec d'autres chercheurs et militants critiques (Claire, 2015; Martino, 2017; Puar, 2012). Les similitudes sont trop nombreuses pour que l'on ne tienne pas compte des intersections, notamment « le fait de se faire passer pour autre, de cacher sa sexualité et de la révéler, les stratégies pour lutter contre la stigmatisation, la médicalisation et la pathologisation, le fait de faire l'objet de représentations sociales et culturelles dévalorisantes fondées sur des stéréotypes (...) le déni des droits de la personne et des droits sexuels et les taux élevés de violence et de harcèlement » [Traduction] (Martino, 2017, p. 8) Dans le cadre des recherches futures sur l'intersectionnalité, il appartiendra aux décideurs, aux fournisseurs de services, aux militants et aux chercheurs de s'attaquer aux problèmes posés par les systèmes systémiques imbriqués de l'oppression, comme le capacitisme, le sexisme, le racisme, l'âgisme, l'homophobie et la transphobie (*ibid.*).

Handicap et race

Le handicap et la race ont une longue histoire, qui, aux États-Unis, remonte à la fin du 19^e siècle et au début du 20^e siècle, au moment de l'application des « *Ugly laws* », qui a entraîné une discrimination disproportionnée à l'égard des personnes noires handicapées (Schweik, 2009). Pendant cette période, les personnes noires handicapées étaient plus susceptibles d'être associées à la maladie et des arrestations étaient faites en vertu des *Ugly Laws* pour « laideur » publique, un crime pour lequel les personnes blanches ou valides n'étaient pas condamnées (Adams, 2015). L'histoire tragique des *Ugly Laws* est révélatrice de l'oppression dont ont été victimes les personnes situées à l'intersection du capacitisme et du racisme. En effet, les idéologies coloniales, y compris l'esclavage des personnes racisées en Amérique du Nord, considéraient les Noirs comme étant « intrinsèquement dégénérés [et donc] cherchaient à maîtriser ces personnes grâce à la ségrégation ou à la destruction » (Erevelles et Minear, 2012, p. 133). Au cours de ces périodes historiques, les connotations des étiquettes associées au handicap, comme le mongolisme, la faiblesse d'esprit et la maladie mentale, ont souvent été attribuées aux personnes racisées (Adams, 2015; Goldberg, 2015).

Malgré des exemples récents de travaux savants examinant l'intersection entre la race et le handicap, de nombreuses analyses non intersectionnelles ainsi que des mouvements sociaux adoptant une politique d'identité unique aggravent les différences au sein des groupes ou n'en tiennent pas compte (Erevelles et Minear, 2012; MacDonald, 2017). En effet, comme nous l'avons vu, l'étiquette du *handicap* a été utilisée dans les discours coloniaux et néocoloniaux pour justifier la brutalité de l'esclavage et l'assimilation des personnes racisées, qui ont subi des blessures et ont dû surmonter des épreuves et lutter (Garland Thomson, 2002).

Toutefois, les études non intersectionnelles sur le handicap étudient essentiellement « le handicap chez les personnes blanches », de sorte qu'il existe peu de recherches sur le handicap qui tiennent compte de la racialisation (Bell, 2006; Moshe et Magna, 2014). À l'inverse, beaucoup de travaux critiques des études afro-américaines et postcoloniales présentent les personnes racisées en supposant qu'elles sont physiquement aptes, et ne tiennent pas compte de l'existence du handicap comme concept social recoupant la racialisation, ou du moins ne l'analyse pas (Alyward, 2010). En effet, dans de nombreuses analyses, les chercheurs en études critiques des races « conçoivent à tort le handicap comme une catégorie biologique » [Traduction] (Erevelles et Minear, 2010, p. 132). Lorsque l'on examine la discrimination dont sont victimes les personnes racisées et les personnes handicapées, l'omission d'analyses intersectionnelles peut empêcher de rendre compte des expériences ci-dessous, notamment des faits suivants¹⁶ :

- Les personnes racisées présentent des taux de handicap plus élevés, souvent conjugués à un statut socioéconomique inférieur ou d'immigrant, et font face à des obstacles à l'accès aux services de santé;
- Aux États-Unis, les Noires et les Latino-américaines présentent des taux de prévalence plus élevés que les Blanches de plusieurs maladies chroniques, les Noires affichant le taux le plus élevé;
- Aux États-Unis, on a constaté que le taux de développement de déficiences fonctionnelles développées par les Noires à mesure qu'elles vieillissent est nettement plus élevé que celui de tous les autres groupes;
- Aux États-Unis, les Noires affichent des taux plus élevés de handicap, dont l'accélération peut être due à une discrimination exercée dans les services de santé, à des responsabilités plus importantes en matière de prestation de soins à domicile, à la pauvreté et à de mauvaises conditions de vie;
- Différentes intersections contribuent aux résultats en matière de santé, qui sont largement influencés par le statut socioéconomique, facteur clé du handicap;
- Parmi les crimes haineux commis au Canada, 52 % sont attribuables à la race et à l'ethnicité, et les personnes handicapées sont deux à quatre fois plus susceptibles d'être victimes de mauvais traitements;

¹⁶ Erevelles et Minear, 2010; Gilborn, 2015; MacDonald, 2017; Seaton, et coll. 2013; Veenstra, 2011; Warner et Brown, 2012

- Aux États-Unis, les Noirs souffrant d'une maladie mentale font face à des niveaux plus élevés de stéréotypes, de profilage racial et de violence.

Des recherches passées indiquent également que dans le système d'éducation américain un taux disproportionné de personnes racisées reçoivent des services d'éducation spéciaux. Ceux-ci sont souvent offerts dans des structures isolées qui ne sont pas considérées comme des systèmes neutres et justifiables, mais qui ont des répercussions classistes et racistes (Moshe et Magna, 2014). En vertu de ce que certains critiques ont appelé la « nouvelle ségrégation » des populations racisées, dans ces systèmes d'éducation publique, un taux disproportionné d'enfants noirs ayant un soi-disant « léger retard » sont isolés dans des classes d'éducation spéciale (Erevelles et Minear, 2011; Gilborn, 2015). Aux États-Unis, les enfants racisés représentent 16 % du nombre total d'inscriptions à l'école, mais 21 % des inscriptions dans les écoles spécialisées et sont plus de deux fois plus susceptibles d'être étiquetés comme ayant un trouble de l'apprentissage (MacDonald, 2017, p. 152). Ces groupes connaissent souvent des taux de sous-emploi plus importants après l'obtention de leur diplôme, sont confrontés à des taux de pauvreté plus élevés et sont arrêtés plus fréquemment que leurs pairs. Fait intéressant, les écoles ayant des antécédents de ségrégation envers les populations racisées affichent les taux les plus élevés d'enfants noirs étiquetés comme ayant un « retard mental » (*ibid*).

Handicap et indigénéité

L'intersection entre l'invalidité et l'indigénéité est un domaine qui n'est pas suffisamment étudié au Canada. Comme l'a souligné la Commission de vérité et de réconciliation du Canada (2012), l'histoire dérangeante de la colonisation et l'assimilation subséquente de nombreuses communautés autochtones au Canada ont eu des effets néfastes sur les peuples autochtones. Par conséquent, des recherches supplémentaires et de meilleurs programmes d'élaboration de politiques et de sensibilisation du public doivent être mis en place pour mieux comprendre la complexité des expériences des Autochtones handicapés.

Dans les recherches existantes, les auteurs ont fait valoir que les Autochtones handicapés font face aux mêmes problèmes que les autres personnes handicapées, mais que ceux-ci sont exacerbés par l'oppression coloniale et la discrimination particulière subies par les Autochtones (Durst, 2017). Au Canada, les Autochtones sont deux fois plus susceptibles de présenter un handicap, qui s'ajoute souvent à des problèmes de santé, comme des taux plus élevés de diabète, d'asthme et de séquelles causées par des traumatismes (Durst et Bluehardt, 2014; MacDonald, 2017). De plus, les Autochtones handicapés affichent des taux de pauvreté plus élevés et des niveaux de scolarité plus faibles, ce qui pourrait être attribuable à des systèmes non adaptés sur le plan culturel, qui entretiennent des stéréotypes négatifs influencés par les cadres coloniaux (MacDonald, 2017).

Un autre problème auquel font face les Autochtones handicapés est que nombre d'entre eux vivent (hors réserves et dans les réserves) dans la pauvreté et ne bénéficient pas d'un accès adéquat aux ressources gouvernementales et communautaires. Le manque d'initiatives, de politiques, de services et de programmes gouvernementaux adaptés et accessibles destinés aux Autochtones handicapés crée d'importants obstacles systémiques à leur accès, car le recours à ceux-ci est souvent si compliqué et si frustrant que beaucoup renoncent à essayer d'y accéder ou

ne font aucune tentative (Durst et Bluehardt, 2014). Comme Gillespie, et coll. (2016) l'affirment, bien que les lois et les politiques soient conçues de façon à s'assurer que les peuples autochtones aient accès à l'éducation, aux soins de santé, au transport, au logement et à la culture, trop souvent, elles ne permettent pas de répondre aux besoins des Autochtones. Le manque de ressources destinées à répondre aux besoins essentiels dans les régions rurales et urbaines a des conséquences néfastes sur les Autochtones handicapés et leur famille (Alyward, 2010; Blackstock, 2012; Durst, 2017; Gillepise, et coll., 2016; Varcoe, et coll., 2009)¹⁷. Les Autochtones handicapés sont donc devenus une « population cachée et oubliée » (Durst, 2017 p. 172). Comme l'affirme la British Columbia Aboriginal Network on Disability Society (2017), bien que dans le passé le degré de priorité et d'intérêt accordé au Canada aux besoins des personnes se trouvant à l'intersection du handicap et de l'indigénité ait été insuffisant, on prévoit que des consultations, des lois et une sensibilisation croissante aux besoins des populations autochtones permettra d'augmenter leur importance au cours des années à venir (BCANDS, 2017).

Handicap et santé mentale

Récemment, les survivants de la psychiatrie et les militants de la santé mentale canadiens ont suscité l'intérêt sur la scène politique et se sont organisés pour changer le système de santé mentale grâce à l'analyse du pouvoir, la pensée critique, la pensée systémique et la réflexivité (Hardie, 2009). Malgré ces réalisations, la majorité des travaux de défense des intérêts est traditionnellement accomplie par des bénévoles qui travaillent à l'extérieur du système officiel de santé mentale et des universités, ce qui complique l'obtention de financement. La difficulté d'essayer d'apporter des changements au système tout en composant avec un manque de ressources et de soutien de la part d'alliés est problématique pour les organismes qui cherchent à remettre en question le cloisonnement des secteurs en effectuant des travaux intersectoriels sur les questions touchant les handicaps multiples. Par exemple, en tant qu'organisme entièrement axé sur les consommateurs et les survivants, le RNSM :

Applique les principes de l'inclusion et du choix éclairé, et respecte l'individualité de chaque personne pour collaborer à l'établissement d'un terrain d'entente. Le RNSM est déterminé à promouvoir l'espoir et le rétablissement pour tous. En travaillant en étroite collaboration avec nos membres et en forgeant des partenariats et des alliances, nous faisons la promotion de la justice sociale et des droits de la personne, et nous aidons à saisir et à mieux faire entendre un point de vue fort et unifié des consommateurs pour influencer sur les décisions qui les touchent et qui améliorent leur qualité de vie.

[Traduction] (extrait de <http://nsmh.ca/who-we-are/vision-mission/>).

Cette approche intersectionnelle des problèmes liés à la santé mentale est essentielle, car, comme le suggère la documentation universitaire, la réalisation d'un plus grand nombre de recherches intersectorielles, de travaux stratégiques et d'initiatives conjointes de militants entre les communautés de la santé mentale et des personnes handicapées est nécessaire pour bien

¹⁷ Dans les années 1990, le Réseau national autochtone sur les incapacités (RNID) était financé et était initialement dirigé par James « Smokey » Tomkins ». Au cours de cette période, le RNID était mobilisé et collaborait avec d'autres organismes de défense des droits des personnes handicapées pour faire progresser les questions relatives aux personnes handicapées avec et pour les Autochtones.

comprendre le potentiel politique d'une action commune (Beresford, 2000; Burns, 2009; McWade et coll., 2014).

Malgré les difficultés, au Canada, des défenseurs des droits des usagers et des survivants de la psychiatrie (avec l'aide d'alliés et d'universitaires) ont organisé des actions locales fondées sur les principes du « choix éclairé » et de l'« inclusion », qui ont permis d'accroître la sensibilisation à la discrimination et à la violence dont sont victimes les personnes souffrant de problèmes de santé mentale¹⁸ dans l'espoir d'apporter des transformations au système (S. Hardie, communication personnelle, 23 mars 2018). Par exemple, les premiers travaux des militants ont eu une influence dans de nombreux domaines de la société, y compris le milieu universitaire, qui a vu naître la discipline des *Mad Studies* (voir Beresford, 2000; Reaume, 2003), tandis que d'autres militants se sont donné la mission académique d'entamer la documentation des expériences vécues par les diverses communautés de la santé mentale. Les changements apportés au discours critique et à l'action politique ont entraîné une certaine diminution de l'institutionnalisation et des traitements punitifs infligés aux personnes souffrant de problèmes de santé mentale, mais les services généraux de santé mentale demeurent ancrés dans les cadres de la médicalisation et de la psychiatrie. Ces cadres sont axés sur le problème de la maladie mentale et sur les diagnostics approuvés par le système de diagnostic psychiatrique, comme le Diagnostic and Statistical Manual (DSM) (British Psychological Society, 2011; Larson, 2017; Timimi, 2015).

Au Canada, les personnes souffrant de problèmes de santé mentale font l'objet d'un étiquetage stigmatisant et subissent la marginalisation à grande échelle qui en découle (Larson, 2017; LeFrancois, 2013). En raison de l'imposition systématique de professionnels dont le but est soi-disant de leur venir en aide, les personnes souffrant de problèmes de santé mentale font l'objet de procès judiciaires, de politiques sociales et de pratiques restrictives allant à l'encontre de leurs libertés, de leurs droits et de leurs capacités par le biais d'actes tels que le traitement forcé, les interventions professionnelles et l'incarcération (Morrow et Malcoe, 2017, p. 3). Le cadre biomédical adopté par le système de santé mentale général maintient le statu quo des relations de pouvoir, et ne tient pas compte de la production sociale, politique, culturelle et historique de la santé mentale. Par conséquent, les personnes souffrant de problèmes de santé mentale ou de troubles psychosociaux sont victimes d'exclusion sociale, de stigmatisation, de perte de pouvoir, de chômage ou de sous-emploi, ainsi que de mauvais traitements de la part des professionnels et des premiers intervenants (Josewski, 2017; Larson, 2017; Morrow, 2009).

Au Canada, non seulement les politiques sociales et les processus structurels ne répondent pas aux inégalités sociales, économiques et politiques vécues par les personnes souffrant de problèmes de santé mentale, mais ils sont mal représentés dans la recherche et dans le discours public et théorique (Morrow et Malcoe, 2017). Comme l'affirme Rosenfield (2012), la recherche en sciences sociales sur la santé mentale n'a dans l'ensemble pas tenu compte des méthodes de recherche intersectionnelle. Par exemple, la race, le sexe et le statut socioéconomique peuvent influencer sur la santé mentale d'une personne. Toutefois, la majorité de la documentation sur la santé mentale n'inclut pas d'analyse de l'incidence de la diversité des lieux des personnes sur

¹⁸ Le terme *questions de santé mentale* est utilisé dans le présent rapport pour désigner l'importance de la pensée critique et de la réflexion sur les questions liées à l'étiquetage systématique des personnes.

leur discrimination, leur santé et leur bien-être (Mens-Verhulst et Radtke, 2008; Rosenfield, 2012; Seaton et coll., 2013).

En plus des différentes lacunes que présentent la recherche, la théorie et les politiques au Canada, le RNSM accuse du retard par rapport à d'autres organismes œuvrant auprès des personnes handicapées concernant l'obtention d'un financement de base octroyé par le Secrétariat d'État : Programme de participation des personnes handicapées (PPPH). Par conséquent, lorsque le RNSM a été constitué, en 1991, le programme de financement de base s'achevait, ce qui signifie que les travaux de développement organisationnel effectués par le RNSM, qui consistaient à se rendre dans chaque province et territoire pour négocier avec des organismes de santé mentale bien financés, ont pris fin. Considérant qu'il s'agissait d'une étape nécessaire pour faire progresser l'organisation locale et la défense du système, le RNSM a répondu au printemps 1994 en organisant une conférence fondatrice entièrement financée intitulée « United We Stand », qui a réuni 125 usagers et survivants de la psychiatrie provenant de tout le Canada. Une grande partie de ces événements reste consignée dans la documentation parallèle et dans les notes de discours et d'ateliers, et est partagée au moyen de l'histoire orale. L'absence de documentation et de soutien systématique a eu pour conséquence néfaste de minimiser et d'ignorer les expériences des personnes faisant partie du mouvement des usagers et des survivants de la psychiatrie qui préconisent le changement du système. Aujourd'hui, certains défenseurs du secteur de la santé mentale déclarent d'ailleurs que l'engagement dans un militantisme partagé pour les personnes handicapées constitue un « nouveau » domaine de travail. Il ne s'agit toutefois pas d'un nouveau domaine de travail, comme le démontre l'histoire du militantisme de la santé mentale.

Une approche intersectionnelle de la compréhension de la discrimination dont sont victimes les personnes souffrant de problèmes de santé mentale au sein de la population des personnes souffrant de handicaps multiples permet d'admettre les antécédents qui ont façonné le présent. Le recours à l'intersectionnalité dans la recherche, les politiques et la pratique doit donc être accru pour comprendre l'expérience vécue par les personnes de divers lieux sociaux (Das, 2012). L'attention accrue prêtée aux travaux sur la façon dont l'analyse intersectionnelle complète la pratique, les politiques et la recherche en santé mentale peut faire en sorte que le point de vue des personnes qui ont établi les bases de la pratique, de la pensée critique et du changement du système soit reconnu dans le milieu universitaire et en dehors de celui-ci.

Applications concrètes

Dans la pratique, les partenaires et les informateurs clés ont mis l'accent sur le vécu subjectif des personnes handicapées. Ils ont recueilli l'expérience des personnes handicapées et d'autres groupes pour faire connaître les institutions, afin de déterminer comment les politiques, les valeurs, les normes et les processus sociaux influent sur l'expérience de différentes personnes. Les participants ont mis l'accent sur l'écoute des personnes opprimées et exclues par les politiques, les programmes, les services et les normes, afin de comprendre les enjeux et de travailler à les régler. Selon un informateur clé :

« Il ne s'agit pas de commencer par repérer un besoin puis une réponse stratégique et de travailler à partir de cela; [l'intersectionnalité] vise plutôt à repérer les personnes dans le besoin et à répondre à leurs besoins. Elle exige un changement radical de la réflexion sur la façon de concevoir les politiques. » [Traduction]

Cette citation démontre la nécessité de restructurer les services et programmes existants en fonction des intérêts et des besoins exprimés par les personnes. Il faut pour cela partir de la « voix » des personnes exclues sur les plans social, économique et politique au lieu de s'attarder aux répercussions des politiques, des programmes et des services. Les participants ont indiqué que « voix » est un terme collectif qui vise à représenter les usagers qui communiquent leurs besoins et leur expérience verbalement, grâce à l'art, à des appareils de communication, etc. Le fait de se baser sur la « voix » des personnes exclues exige des décideurs, des praticiens et des collectivités qu'ils s'assurent de toujours tenir compte de la diversité dans leurs travaux, y compris la représentation.

Lorsque les partenaires et les informateurs ont parlé des travaux qu'ils ont réalisés sur l'intersectionnalité, ils ont mentionné que les applications pratiques étaient axées sur les résultats. Par exemple, les organismes partenaires possèdent des énoncés de vision et de mission qui orientent leur travail. Comme l'a révélé l'examen de la documentation, l'intersectionnalité est axée sur les objectifs et vise à assurer la justice sociale. Les personnes interrogées ont déclaré que leur vision de la justice sociale est axée sur l'équité. Cette dernière est distincte de l'égalité, ces concepts étant tous deux des stratégies pouvant être utilisées pour assurer la justice. Comme l'a décrit un autre informateur clé :

« L'équité consiste à inclure toutes les personnes qui ont été exclues et à reconnaître et à cerner les caractéristiques de la société qui excluent certaines personnes. » [Traduction]

L'équité consiste à donner à tous ce dont ils ont besoin pour réussir. En revanche, l'égalité consiste à traiter chacun de la même façon. L'égalité vise également à promouvoir la justice, mais elle ne peut fonctionner que si tout le monde part du même endroit et a besoin de la même aide. L'image suivante représente la différence entre ces deux concepts.



Image 1 : Égalité c. équité (source photographique : The Second Line Education blog)

Cette image montre des personnes de différentes tailles qui essaient de regarder par-dessus une clôture. Dans la pratique, l'égalité signifie fournir à chaque personne un tabouret de la même hauteur pour qu'elle puisse voir par-dessus la clôture. Étant donné que chaque personne est de taille différente, le tabouret ne permet pas à tout le monde de voir par-dessus la clôture. L'équité signifie fournir à tous ce dont ils ont besoin pour voir par-dessus la clôture. Cela signifie qu'une personne de grande taille n'a pas besoin de tabouret, qu'une personne d'assez petite taille a besoin de deux tabourets, et qu'une personne en fauteuil roulant a besoin d'une rampe pour voir par-dessus la clôture. Dans le même esprit, un partenaire a déclaré ce qui suit :

« Il n'y a pas d'approche universelle lorsqu'il y a tant d'inégalités. » [Traduction]

Ce partenaire a déclaré que lorsqu'il réfléchit à l'intersectionnalité, il pense aux besoins des groupes de personnes qui sont touchés de façon disproportionnée par les systèmes d'oppression. Cela signifie qu'il « examine les différentes identités des personnes et celles dont elles font l'expérience, la façon dont elles se croisent et comment cela change leur place au sein de la société ». Les applications pratiques de l'intersectionnalité exigent donc de comprendre les causes profondes des problèmes, qui ont souvent été décrits comme des formes de capacitisme, de racisme, de sexisme, de transphobie, de psychophobie, etc., puis à s'attaquer à ces causes. La notion d'équité a souvent été utilisée pour parler de l'intersectionnalité et est intimement liée aux droits de la personne.

Droits de la personne

La plupart des partenaires et des informateurs ont relié les considérations sur l'application pratique de l'intersectionnalité aux conventions et codes des droits de la personne. Plusieurs partenaires et informateurs ont indiqué que les codes provinciaux, nationaux et internationaux des droits de la personne, y compris la *Convention des Nations Unies relative aux droits des personnes handicapées* (CDPH), influencent ou orientent le travail qu'ils accomplissent. À l'échelle nationale, certains participants ont formulé des commentaires positifs sur l'inclusion de la race, de l'origine nationale ou ethnique, de la couleur, de la religion, de l'âge, du sexe, de l'orientation sexuelle, de l'état civil, de la situation familiale, des caractéristiques génétiques, du handicap et du statut de personne graciée, et l'ajout récent de l'identité ou de l'expression de genre, parmi les motifs interdits de discrimination en vertu de la *Loi canadienne sur les droits de la personne*.

À l'échelle internationale, d'autres participants ont formulé des commentaires positifs sur l'approche intersectionnelle et l'élaboration de la CDPH. La CDPH a été élaborée en collaboration par des personnes atteintes de différents handicaps provenant du monde entier. Des personnes handicapées, des organismes œuvrant pour les personnes handicapées et leurs alliés du monde entier se sont réunis pour rédiger la CDPH et son *Protocole facultatif* (<https://www.un.org/disabilities>). La CDPH explique ce que signifient les droits civils, culturels, économiques, politiques et sociaux existants pour les personnes handicapées et ce qu'il faut faire pour qu'ils soient promus, protégés et appréciés par tous.

Un informateur clé donne un exemple de la façon dont l'approche intersectionnelle de la CDPH a été mise en pratique. Cette application a été élaborée dans le cadre des travaux de Disability Rights Promotion International (DRPI) à Toronto (Ontario) Canada. DRPI a adopté trois grands domaines de surveillance fondés sur les recommandations de diverses personnes handicapées de partout dans le monde. Ces domaines comprennent la surveillance des systèmes, la surveillance des expériences individuelles et la surveillance des médias. La surveillance des droits de la personne a été subdivisée en fonction de ces domaines afin de trouver des éléments de connaissance distincts pour brosser un tableau de la situation actuelle des personnes handicapées. Les données recueillies dans les trois secteurs dans le cadre des activités de surveillance servent d'éléments de preuve pour les efforts de défense des intérêts et d'amélioration des politiques et lois gouvernementales.

Les trois grands domaines de surveillance : la surveillance des systèmes, la surveillance des expériences individuelles et la surveillance des médias sont représentés dans le diagramme de Venn suivant.



Image 2 : Cadre de surveillance des droits des personnes handicapées

Cette application pratique de l'intersectionnalité correspond à la conceptualisation de l'intersectionnalité structurelle, politique et représentationnelle de Crenshaw. Ces deux cadres

tiennent compte du chevauchement des expériences individuelles et des systèmes politiques et politiques publiques, ainsi que de la représentation par les médias de certaines catégories sociales de personnes.

Compréhension commune

Ces applications correspondent à notre compréhension commune de l'intersectionnalité. Dans le cadre d'une série de réunions de groupes de travail, nous avons discuté de notre compréhension de l'intersectionnalité et de sa pertinence par rapport aux questions touchant les personnes handicapées au Canada. En tant que groupe de collaboration, nous envisageons l'intersectionnalité comme une approche axée principalement sur l'équité fondée sur la justice sociale. Nous estimons qu'elle représente des visions du monde qui s'opposent à la société dominante. Nous pensons que l'intersectionnalité vise à résister à l'étiquetage des personnes en se concentrant sur les points communs tout en respectant et en valorisant la diversité. Nous tenons compte de l'expérience vécue tout au long de la vie, y compris celles des familles, des collectivités et des particuliers. Nous reconnaissons et utilisons également la dynamique des pouvoirs de chacun.

Cette vision du handicap valorise l'approche consistant à mettre l'accent sur l'adéquation personne-milieu plutôt que celle des services et soutiens généraux aux personnes handicapées qui ont tendance à mettre l'accent sur un handicap particulier. Elle reconnaît également explicitement les expériences simultanées de privilège et d'oppression qui peuvent être habilitantes ou invalidantes. On considère que les personnes ont de multiples identités qui font contraste avec la politique identitaire. Comme l'a affirmé l'un des partenaires :

« C'est la tension entre l'inclusion et l'exclusion; [qui fait que] l'application de l'intersectionnalité mène à l'inclusion et que l'absence de celle-ci mène à l'exclusion (...) C'est une vision complète de ce qui fait une personne. Pour soutenir les personnes dans le cadre des politiques, il faut inclure tous les éléments qui font de cette personne qui elle est. » [Traduction]

Un autre partenaire a déclaré ce qui suit :

« C'est la vie. C'est chaque expérience de la vie. C'est le fait d'envisager une personne dans son ensemble (...) C'est comme si l'on pelait un oignon pour découvrir l'ampleur de la discrimination (...) Il ne s'agit pas seulement de la qualité de vie d'une personne, mais [l'examen] de l'oppression, du sexe, du statut d'immigrant, etc. » [Traduction]

Les partenaires ont reconnu que l'intersectionnalité était un concept en évolution dont l'application pratique présente des possibilités et des difficultés. L'un des partenaires a déclaré ce qui suit :

« L'intersectionnalité est un nouveau paradigme de recherche et de politique qui vise à révéler les interactions complexes entre plusieurs catégories sociales (sexe, race, classe sociale, culture, âge, capacité, sexualité) et les processus de domination et d'oppression, de sexisme, de classisme, de colonialisme, d'âgisme, de capacitisme, d'homophobie (...) de psychophobie ou de sanisme, qui produisent simultanément des expériences de

discrimination et de privilège. J'estime que la question n'est pas seulement l'oppression ou la discrimination, mais [la reconnaissance du fait que] nous pouvons vivre simultanément une vie différente à différents moments de notre vie ou dans différentes parties de notre vie. » [Traduction]

Il semble donc que l'intersectionnalité soit appliquée de diverses façons dans les domaines de la recherche, des politiques et de la pratique au Canada et à l'étranger. Certaines applications semblent être plus ou moins alignées avec les origines théoriques du concept. Au cours de ce projet, nous avons dressé une liste de plusieurs autres initiatives locales, nationales ou internationales qui appliquent l'intersectionnalité de diverses façons. Ces initiatives sont mises en œuvre par des communautés, des gouvernements, des universités ou autres et sont énumérées en annexe dans une liste contenant des liens URL vers des renseignements complémentaires.

Bien qu'il soit encourageant de voir qu'un nombre croissant d'initiatives adoptent des approches intersectionnelles, l'application pratique de l'intersectionnalité pose un certain nombre de difficultés.

Difficultés et enjeux clés

Dans l'ensemble, l'évolution de la conceptualisation et de la compréhension de l'intersectionnalité telle qu'elle est décrite dans l'examen de la documentation présente certaines difficultés pour son application pratique dans divers contextes. Les partenaires et les informateurs clés ont indiqué que l'une des principales difficultés de la mise en œuvre de l'intersectionnalité est de se concentrer à tort sur les caractéristiques individuelles plutôt que sur les caractéristiques du système qui créent les conditions de la discrimination. Les personnes interrogées décrivent ces caractéristiques comme étant les principaux problèmes auxquels font face les personnes handicapées de divers lieux sociaux au Canada. Ces problèmes sont associés à la violence systémique et structurelle qui se manifeste sous les formes suivantes :

- Pauvreté;
- Structures de financement et politiques gouvernementales oppressives;
- Effets intentionnels et imprévus de l'exclusion de groupes de personnes au moyen de la langue. Par exemple, la description des personnes comme étant « vulnérables » ou « marginalisées » peut les rendre vulnérables et les marginaliser.
- Manque de possibilités d'autogouvernance, de pouvoir et d'autonomie;
- Manque de communication entre les personnes et les collectivités.

Les personnes interrogées ont indiqué que ces questions étaient liées à l'exclusion sociale, politique et économique des personnes handicapées. La pauvreté a donc été définie en termes généraux comme le fait de vivre une pauvreté multidimensionnelle en termes de revenu, d'exclusion sociale et d'impuissance. La pauvreté est également décrite tout au long du parcours de vie, car l'insuffisance du revenu, l'exclusion sociale et l'impuissance vécues durant l'enfance et la jeunesse peuvent avoir des répercussions tout au long de la vie d'une personne.

Selon les personnes interrogées, il est difficile de traiter efficacement les problèmes de pauvreté, car le soutien et les organismes axés sur les consommateurs s'apparentent de plus en plus à des modèles d'affaires ayant moins d'incidence sur le système, même parmi les groupes de défense des intérêts. Les partenaires ont souligné que leurs organismes sont attirés par l'impression d'activité des modèles de financement axés sur les projets et qu'ils s'éloignent de la défense des

intérêts et du développement des capacités. Le manque de possibilités de financement de base a limité le mouvement de défense des personnes handicapées et a favorisé la concurrence entre les organismes. L'un des partenaires a formulé le commentaire suivant :

« Je crois que nous nous trouvons dans une situation dangereuse dans laquelle nous devons trouver des façons de travailler ensemble sans quoi nous pourrions perdre la voix de la collectivité et laisser de nouveau d'autres personnes parler pour nous [la collectivité]. » [Traduction]

Cette structure de financement a été associée à la persistance de la politique identitaire et des cloisonnements au sein du secteur du handicap et en dehors de celui-ci. Les personnes interrogées ont décrit cette difficulté comme étant la tendance des personnes ayant une religion, une race, un milieu social, un type de déficience, etc. en commun à former des alliances exclusives et à s'éloigner des organismes généraux du système. Certains ont affirmé que la politique de l'identité était l'antithèse de l'intersectionnalité. Les organismes sont donc créés en fonction de caractéristiques individuelles et peuvent être séparés des autres en raison de leur cloisonnement. Cette séparation peut favoriser la concurrence pour l'accès aux ressources offertes par les mécanismes de financement fondés sur les projets. L'un des partenaires a décrit ce fait comme des « Jeux Olympiques de l'oppression » dans lesquels différents groupes sont reconnus comme étant marginalisés ou vulnérables, mais travaillent dans des structures sociales qui ne permettent pas de s'attaquer simultanément aux diverses formes d'oppression et de discrimination.

Quelques personnes interrogées ont suggéré que pour corriger les problèmes liés à la politique identitaire, aux cloisonnements et à la pauvreté, il faut commencer par déterminer qui est pauvre et pourquoi. Une autre difficulté clé est le manque d'emplois de qualité accessibles aux personnes handicapées et l'absence d'un système national cohérent de soutien aux personnes handicapées. Comme l'a décrit un informateur clé :

« Nous continuons d'utiliser un système de soutien du revenu inégal au Canada [entre les provinces et territoires], ce qui crée des obstacles (...) il semble qu'on ne réalise pas beaucoup de progrès en matière de fédéralisme (...) Des pratiques prometteuses sont en place dans chaque province, mais elles sont très fragmentaires. » [Traduction]

Cet informateur a indiqué que certaines provinces disposent de meilleures politiques que d'autres, ce qui fait qu'il est difficile pour les personnes de déménager dans une autre province sans sacrifier un aspect de leur système de soutien. Cette perspective reflète également le risque de tomber dans des applications symboliques de l'intersectionnalité.

Plusieurs des personnes interrogées ont indiqué que l'une des difficultés courantes de l'adoption d'une approche intersectionnelle est la tendance à considérer l'intersectionnalité comme une liste de vérification des caractéristiques individuelles. Les personnes interrogées ont donc suggéré qu'il ne suffit pas d'assurer la représentation des personnes de divers lieux sociaux, mais qu'il faut promouvoir une véritable inclusion sociale, économique et politique. Les partenaires ont suggéré de se concentrer sur les facteurs sous-jacents courants des formes de discrimination qui touchent les personnes handicapées au Canada. Les partenaires ont affirmé qu'ils devaient se

méfier des mesures de pure forme. Cette approche symbolique consiste souvent à recruter un petit nombre de personnes appartenant à des groupes sous-représentés pour donner une apparence d'intersectionnalité ou d'égalité au sein d'un comité, d'un conseil, d'un groupe de travail, etc. Les personnes interrogées ont indiqué que le fait de se tenir au courant des difficultés institutionnelles et des obstacles systémiques à l'inclusion pourrait contribuer à éviter cette approche symbolique de l'intersectionnalité en pratique.

Selon plusieurs partenaires, la transposition et la mobilisation des connaissances, constitue une autre difficulté. Plusieurs ont indiqué que les discussions théoriques sur l'intersectionnalité peuvent ne pas tenir compte du point de vue des membres de la collectivité et des organismes communautaires. Les partenaires ont signalé qu'il peut être difficile de transposer et de mettre en pratique l'intersectionnalité comme cadre théorique et analytique. Nous avons travaillé en équipe pour tenter de combler l'écart entre les perspectives universitaires et communautaires dans le cadre du processus de notre projet, et d'énoncer certaines considérations pour l'avenir.

IV : Discussion

Suggestions de pratiques, de politiques et de recherches

Nos constatations démontrent la nécessité de se concentrer sur la prévention des conditions de la discrimination et de l'oppression négatives. Les documents existants et les personnes interrogées ont indiqué que l'intersectionnalité consiste à cerner les causes profondes des enjeux, des problèmes et des difficultés structurels et systémiques. À cet égard, il faudra peut-être à l'avenir revenir sur les causes de l'intersectionnalité dans la pensée féministe noire et les premiers organismes communautaires concernant diverses questions de droits de la personne liées au handicap, à la santé mentale, à la race, à l'indigénéité, au genre et à l'orientation sexuelle. Nous présentons ensuite quelques suggestions préliminaires à prendre en considération dans le cadre de la pratique, des politiques et de la recherche. Celles-ci visent à susciter d'autres discussions sur la façon de donner suite aux recommandations et aux préoccupations énoncées dans les observations finales adoptées par la CDPH à la suite de la comparution du Canada devant elle en avril 2017.

Pour la pratique

Plusieurs des personnes interrogées ont affirmé que les praticiens savent peut-être intuitivement ce qu'est l'intersectionnalité, mais qu'ils ne la nomment pas forcément ainsi. Comme l'a indiqué l'un des informateurs, « Un grand nombre de praticiens connaissent ces questions. Ils n'utilisent peut-être pas du tout le vocabulaire de l'intersectionnalité ou ne s'identifient pas à ce terme, mais bon nombre des personnes qui travaillent en première ligne savent de quoi il s'agit. »

[Traduction] Cela fait ressortir la nécessité d'informer et de former un large éventail de personnes et d'intervenants au sujet de l'intersectionnalité. Nous formulons donc les suggestions suivantes en vue de l'application pratique de l'intersectionnalité. Ces suggestions comprennent des ateliers, le perfectionnement des compétences, des formations et d'autres efforts pédagogiques. Ces activités éducatives pourraient être co-exécutées ou guidées par des organisateurs et des militants communautaires ayant adopté l'intersectionnalité pour promouvoir le changement social.

- **Offrir des occasions de perfectionnement des compétences, de la formation ou de l'information relativement à la pensée critique et à la réflexion systémique à des personnes de divers lieux sociaux.** Cette formation pourrait viser à aider les personnes à définir elles-mêmes leurs expériences et qui elles sont en élaborant des pratiques réflexives. La pratique réflexive critique repose sur une compréhension subjective de la réalité telle qu'elle est construite socialement. Cunliffe (2004) suggère que la pratique réflexive critique offre une base de réflexion plus critique sur l'incidence de nos suppositions, de nos valeurs et de nos actes sur autrui. Cette pratique peut aider à développer des façons plus collaboratives et adaptées de gérer des projets, des organismes ou d'autres initiatives. Elle peut également aider les personnes à établir des liens entre les aspects personnels et les aspects politiques, et à favoriser une meilleure prise de conscience des causes profondes des difficultés, des enjeux et des problèmes structurels et systémiques.

- **Animer des ateliers sur l’intersectionnalité à l’intention des fournisseurs de services de première ligne, afin de promouvoir le développement stratégique de l’intersectionnalité en pratique.** Ce projet a révélé une foule de connaissances diversifiées détenues par les organismes partenaires qui participent à ce travail, dont le BCANDS, le RNSM, le RAFHC, Egale et le CCDS. Ces connaissances diversifiées pourraient être mises à profit pour fournir des perspectives communautaires et universitaires sur l’intersectionnalité, afin de promouvoir la réflexion stratégique et la prise de décisions en vue de la création de services qui tiennent compte de la diversité de la population canadienne. Ces ateliers pourraient donc favoriser l’adoption d’approches intersectionnelles de la prestation de services responsables envers les consommateurs. Notre projet a également permis de cerner un certain nombre de ressources communautaires et universitaires à l’appui de l’offre de renseignements et de formations efficaces au sein des communautés de pratique.
- **Considérer la CDPH comme une feuille de route du changement.** La CDPH constitue une feuille de route de la prestation de services et de politiques sociales qui vont au-delà de l’acte de charité et de la protection et font progresser les droits des personnes handicapées. Les personnes interrogées ont indiqué que la CDPH met en lumière les vulnérabilités particulières des personnes handicapées et l’irréductibilité de leurs expériences, et évite de créer un ensemble isolé de droits des personnes handicapées parce qu’elle s’appuie sur les concepts existants des droits de la personne.
- **Établir des partenariats et collaborer avec d’autres organismes qui s’emploient à relever des problèmes institutionnels semblables (au-delà du secteur du handicap).** Les praticiens pourraient commencer par cerner les points communs avec d’autres êtres humains marginalisés. Ils pourraient par exemple envisager des alliances politiques avec d’autres groupes ayant des programmes sociaux, politiques et économiques semblables. Ce processus pourrait commencer par l’établissement d’un programme commun de justice sociale grâce à l’examen de diverses théories de la justice sociale. Cette approche collaborative pourrait ainsi envisager l’élaboration d’une stratégie nationale de l’incidence collective critique.
- **Promouvoir l’offre d’emplois de qualité à des personnes handicapées diversifiées à des postes de haute direction.** L’emploi de diverses personnes handicapées à des postes de haute direction peut les rendre plus visibles dans la société canadienne, où l’emploi est lié au statut, à la citoyenneté et au pouvoir. Afin d’éviter une approche symbolique en matière d’embauche, les efforts devraient porter sur la façon dont les organismes peuvent évoluer pour que leur composition soit plus large et plus diversifiée, ce qui pourrait modifier leur mandat quant aux personnes qu’elles embauchent et aux raisons pour lesquelles elles le font. Les praticiens pourraient concevoir et encourager des pratiques efficaces de jumelage d’emplois qui répondent aux besoins des employeurs et aux intérêts et compétences de diverses personnes handicapées. Ils devront pour cela aller au-delà de la formation et du perfectionnement des compétences individuelles.
- **Se méfier de la cooptation déguisée en inclusion sociale.** Comme l’a souligné l’un des partenaires, la nécessité d’entendre les voix du mouvement à l’intérieur et à l’extérieur du

système a toujours existé. Mais à l'heure actuelle, « nous risquons de perdre les voix externes au système ». Nous suggérons donc d'étudier les considérations essentielles sur la façon de promouvoir l'inclusion tout en évitant d'être cooptés dans un programme social, politique et économique qui maintient l'exclusion d'autrui.

Pour les politiques

La plupart des participants avec lesquels nous nous sommes entretenus étaient d'accord avec les recommandations de la CDPH de l'ONU consistant à modifier les politiques afin d'éliminer la nature intersectionnelle de la discrimination à l'égard des diverses personnes handicapées qui font face à des risques accrus de violence sexiste, de pauvreté, de marginalisation et d'obstacles à l'accès aux services de santé mentale. Quelques recommandations clés sont ressorties de notre recherche et sont énumérées ci-dessous.

- **Utiliser l'analyse intersectionnelle au niveau fédéral et offrir des outils pour la réalisation de cette analyse.** Plusieurs participants et des recherches existantes ont indiqué que l'analyse comparative entre les sexes + (ACS+) témoigne d'une prise de conscience émergente de la nécessité des analyses intersectionnelles. Nous avons également constaté que Condition féminine, l'Agence de la santé publique du Canada et quelques autres organismes gouvernementaux commencent à reconnaître et à appliquer l'intersectionnalité dans leur travail. L'Intersectionality-Based Policy Analysis (IBPA) mise au point par Hankivsky et d'autres intervenants en 2012 offre une méthode possible pour comprendre les diverses répercussions des politiques sur l'équité et promouvoir des améliorations fondées sur l'équité et la justice sociale au sein de populations de plus en plus diversifiées et complexes. L'IBPA est fondée sur la réflexivité, la relationnalité, les processus qui façonnent les écarts de pouvoir au sein des populations et entre celles-ci, et la prise en compte de la résistance et de la résilience. Le cadre de l'IBPA comprend un ensemble de principes directeurs et une liste de questions générales permettant d'orienter, d'encadrer ou de façonner l'analyse.

Pour ce faire, les organismes doivent disposer de ressources durables qui assurent leur stabilité en vue de l'offre saine d'un service continu. Des possibilités de financement opérationnel de base pourraient appuyer ce type d'effort. Le financement de base pourrait fournir un soutien financier permettant de couvrir les frais organisationnels et administratifs de base, comme le salaire du personnel, les locaux à bureaux et le matériel, ainsi que les dépenses liées à l'exécution du programme. De plus, un financement stable et à long terme pourrait permettre aux organismes sans but lucratif d'établir des structures de soutien ancrées dans les collectivités. Le PPDS-PH semble avoir reconnu la nécessité de ce type de financement dans le cadre d'un appel récent aux organismes œuvrant auprès des personnes handicapées à présenter une demande de financement opérationnel. Il semble également que Condition féminine Canada ait reconnu ce besoin dans son récent appel de concepts dans le cadre du programme de lutte contre la violence fondée sur le sexe. Cet appel constitue une nouvelle approche de la gestion des subventions et contributions, en ce sens que seuls des renseignements généraux étaient requis à l'étape de la conception et que Condition féminine Canada a fourni un soutien financier aux

organismes demandeurs dont les concepts ont été approuvés, afin d'appuyer l'élaboration d'une proposition complète.

- **Favoriser un meilleur accès à l'information.** L'accès à l'information est un enjeu clé qui peut être accentué dans les collectivités rurales ou nordiques du Canada, où les jeunes quittent parfois leur région pour réaliser leurs études et ne retournent pas chez eux. Nous suggérons que les soutiens offerts aux collectivités éloignées ou isolées doivent être améliorés afin d'accroître l'accès à l'éducation, aux compétences en littératie et à la technologie, pour mieux faire connaître l'accès aux services sociaux et de santé et les bonnes questions à poser pour y accéder. On pourrait fournir de l'information sur les ressources publiques disponibles, ainsi que sur les droits et responsabilités des personnes.

Pour la recherche

Notre examen de la documentation montre que l'intersectionnalité est née et a gagné en crédibilité grâce au travail des féministes noires. Une grande partie de la documentation, des politiques et de la recherche se sont ensuite concentrées sur les femmes, tout en posant faussement la catégorie de « femme noire », comme une catégorie monolithique (Bowleg, 2012). Les chercheurs et les militants se demandent donc à juste titre si l'intersectionnalité « (...) demeurera rattachée au mantra conventionnel de la race, du sexe, de la sexualité et de la classe sociale, et continuera d'exclure d'autres groupes, comme le handicap et l'âge » [Traduction] (Martino, 2017, p. 3). Nous suggérons donc qu'il est nécessaire de considérer l'intersectionnalité comme un outil utile, mais que les chercheurs doivent également offrir une critique.

- **Utiliser des cadres théoriques critiques.** La théorie critique, y compris la théorie féministe critique, est utile parce qu'elle tient compte des relations de pouvoir qui façonnent les conditions d'exclusion et d'inclusion; elle permet de libérer le potentiel de tous les êtres humains, de relier la théorie et la pratique. À l'aide de ce cadre, la recherche pourrait mettre l'accent sur l'acquisition d'une meilleure compréhension de la concrétisation des droits de la personne au Canada et des raisons, tout en évitant d'axer les recherches sur les droits individuels de la personne.
- **Appliquer une définition générale de la pauvreté et du pouvoir.** Une définition générale est axée sur les personnes qui sont systématiquement exclues des études, de l'accès à l'information, du logement, de l'emploi, etc. La pauvreté et le pouvoir ne concernent pas seulement l'argent, mais aussi la dignité et l'autonomie. L'application d'une définition générale peut exiger l'examen de la façon dont les personnes se définissent elles-mêmes et leurs expériences quotidiennes subjectives, en particulier celles des personnes qui vivent dans la pauvreté et l'impuissance. Il pourrait s'agir de mettre en œuvre le principe de la réflexivité proposé par Hankivksy (2014). La réflexivité dans la recherche :

« Reconnaît l'importance du pouvoir au niveau microéconomique du moi et de nos relations avec autrui, ainsi qu'au niveau macrodimensionnel de la société. La pratique réflexive reconnaît la multiplicité des vérités et la diversité des points de

vue, tout en donnant plus d'espace aux voix qui sont habituellement exclues. »
[Traduction] (p. 10; voir aussi Fook, 2002)

La pratique de la réflexivité exige des chercheurs qu'ils s'engagent à assurer un dialogue continu sur les divers types de connaissance et sur l'influence des connaissances. La réflexivité peut contribuer à engendrer la conscience critique de soi, la conscience du rôle, l'interrogation au sujet des pouvoirs et privilèges, et la remise en question des suppositions et des « vérités ». Pour cela, on peut notamment poser la question ci-après aux personnes qui vivent dans la pauvreté : Que signifie la pauvreté pour vous?

- **Examiner les risques potentiels et les conséquences imprévues de l'adoption de l'intersectionnalité dans les politiques.** Notre recherche révèle la nécessité de réfléchir à la façon dont l'intersectionnalité serait réellement mise en œuvre dans le cadre des politiques. D'autres recherches sont nécessaires pour déterminer ce que signifie l'intersectionnalité pour les politiques, les coûts connexes, les correspondances et les discordances avec d'autres politiques. Il pourrait être utile de déterminer si une politique intersectionnelle serait perturbée ou abandonnée si elle ne concordait pas à d'autres politiques connexes. Des recherches futures pourraient donc réaliser un examen critique de ce qui a permis de remédier efficacement aux conditions d'exclusion entre différents groupes de personnes. Par exemple, les femmes, les Autochtones et les communautés racisées se sont battus collectivement pendant des décennies pour trouver des points d'entrée. Les recherches futures pourraient examiner ces points d'entrée et envisager des façons de les adapter pour les diverses personnes handicapées.

Réflexions sur le processus du projet

Ce projet a réuni plusieurs organismes qui visent à soutenir les personnes handicapées au Canada. Pendant la courte durée de ce projet, nous avons commencé à acquérir une compréhension commune de l'intersectionnalité en théorie et en pratique. Pour ce faire, nous avons tenu plusieurs discussions entre partenaires, au cours desquelles nous avons examiné les recoupements entre le handicap et d'autres lieux sociaux. Nous avons entamé ces discussions en mettant l'accent sur nos diverses connaissances des recoupements entre le handicap et le sexe (femmes et filles), l'identité de genre, l'identité LGBTQ2IS, les problèmes de santé mentale et les peuples autochtones. Nous venons tout juste de commencer à étudier des façons de mettre à profit les meilleures données probantes recensées au cours de l'analyse de l'environnement, de l'examen de la documentation, des conversations avec les partenaires et des entrevues avec les informateurs clés. À la suite de ces discussions, les organismes partenaires ont exprimé le souhait de continuer de travailler ensemble après le projet, et de maintenir l'accent mis sur l'intersectionnalité et le handicap après la fin du projet actuel.

Entre novembre 2017 et mars 2018, nous avons collaboré à une série de trois réunions de groupes de travail. Une réunion d'introduction par webinaire a été organisée en décembre 2017, afin de préparer le terrain pour la collaboration à ce projet. Cette réunion nous a permis d'en apprendre davantage les uns sur les autres, sur nos organismes respectifs et sur notre travail. Nous avons également examiné le plan de travail, les jalons et les résultats attendus du projet, et en avons discuté ainsi que de questions pratiques comme les personnes-ressources du projet, les meilleures façons de communiquer en groupe, etc.

Une deuxième réunion en personne d'une journée complète a eu lieu à Ottawa en janvier 2018. Cette réunion a compris des exposés informels et une discussion en groupe sur les constatations de nos recherches à ce jour, puis une discussion en groupe animée sur nos définitions communes de l'intersectionnalité et du handicap. Cette réunion a permis d'acquérir une compréhension commune de l'intersectionnalité et de cerner certaines des principales difficultés auxquelles font face les Canadiens handicapés de divers lieux sociaux et géographiques.

Notre troisième réunion a été tenue par webinaire au début de mars 2018. Au cours de celle-ci, on a de nouveau fait le point sur les activités du projet réalisées à ce jour et on a eu l'occasion de faire le point sur le processus et les résultats de la réunion en personne de l'équipe organisée en janvier. Les partenaires ont réfléchi au contenu présenté et au processus de facilitation. Nous avons également étudié le rapport final et d'autres possibilités de collaboration future, et en avons discuté.

Après avoir réfléchi au processus du projet, les partenaires ont estimé que nous avons besoin de plus de temps pour nous réunir officiellement et officieusement, afin de mieux apprendre les uns des autres. Nous avons constaté que du temps était nécessaire pour déterminer le point de départ de chacun d'entre nous, en tant qu'individu et organisme, afin de déterminer la marche à suivre. Nous avons besoin de plus de temps pour nous réunir en personne afin de bien nous comprendre et d'honorer les antécédents et les expériences communautaires de chaque personne et organisme qui a contribué à ce projet. Ce projet n'a donc fait qu'aborder en surface les possibilités de collaboration et nous a donné l'occasion de partir sur une meilleure compréhension mutuelle. Nous avons accompli d'importants progrès dans le court laps de temps que nous avons consacré à ce projet en tant qu'organismes partenaires. Dans l'ensemble, ce projet nous a permis de jeter

les bases de possibilités d'élaboration d'un programme commun qui élimine les obstacles communs à tous.

V. Conclusion

Malgré les importantes contributions théoriques de l'intersectionnalité, il est important de noter que l'un de ses nombreux inconvénients est sa complexité, car de nombreux praticiens, fournisseurs de services et militants peinent à l'appliquer. Cela s'explique en partie par le grand nombre des lieux sociaux dont nous devons tenir compte dans le cadre de l'intersectionnalité pour réfléchir à l'identité. En effet, l'intersectionnalité exige la mobilisation des personnes qui souhaitent l'adopter comme outil d'analyse, ce qui comprend les organismes qui tentent de l'adapter. Par exemple, au niveau organisationnel, la mise en œuvre de tâches qui reflètent l'intersectionnalité doit se faire avec soin, sans précipitation et après une planification réfléchie. L'intersectionnalité exige une reconnaissance sincère des forces politiques, sociales et historiques qui touchent divers groupes de personnes. Nous ne pouvons nier les origines historiques de la discrimination qui découlent du système social et économique dans son ensemble. Par conséquent, l'une des frustrations liées à l'intersectionnalité réside dans le fait qu'elle ne peut se produire du jour au lendemain. Elle nécessite des ressources, du financement, du temps et un engagement du gouvernement, des organismes, des collectivités et des particuliers à son égard.

Parfois, nous réussissons mieux à parler de l'importance de l'intersectionnalité sans la mettre en pratique. Cela est peut-être dû en partie au temps nécessaire pour comprendre l'identité en termes d'instabilité et de fluidité. Le langage relatif à l'intersectionnalité peut donc être semblable à celui lié au multiculturalisme, à l'accessibilité ou à la diversité, de sorte que si on n'intervient pas, ces termes deviennent dénués de sens et même dangereux s'ils sont qualifiés de progressifs, mais non critiqués.

Compte tenu de certains des obstacles et difficultés liés à l'intersectionnalité, ce paradigme émergent de la pratique, des politiques et de la recherche nécessite des ressources organisationnelles, un financement, un engagement et un dévouement en vue de comprendre le contexte historique, politique et social de divers privilèges et discriminations. Il existe de nombreuses façons d'intégrer l'intersectionnalité à la pratique, aux politiques et à la recherche, et elle semblera différente en fonction du point de vue de chacun. C'est cette différence qui fait la beauté de l'intersectionnalité.

VI : Annexes

Réflexions sur la documentation : Réponse du RAFHC

Écrit par : Sonia Alimi du RAFHC

Pour une définition de l'intersectionnalité

Le féminisme un terreau fertile

Selon la théoricienne Sirma Bilge, l'analyse de la dimension plurielle des oppressions n'a pas ponctué les mouvements sociaux majoritarisés (féministe, antiraciste, homosexuel et lesbien) dès leurs départs. Bien au contraire ils sont souvent, volontairement, portés par la dénonciation d'une oppression commune ayant les mêmes effets sur tou-te-s, s'exécutant souvent « *par une conception uni-dimensionnelle de la domination qui repose sur un rapport au monde univoque, une construction du pouvoir à partir d'un axe exclusif (le patriarcat, le racisme, l'exploitation capitaliste ou l'hétérosexisme), et qui s'opère par des catégories sociales pensées comme mutuellement exclusives (sexe/genre, race/ethnicité, classe, orientation sexuelle, handicap, etc.* ¹⁹ ». Effectivement que ce soit pour lutter contre le capitalisme, le patriarcat, ou contre une société hétéronormative, la pluralité des systèmes de dominations et leurs imbrications ont été rarement pris en compte par les mouvements sociaux majoritarisés.

Et c'est plus précisément dans les mouvements sociaux relatifs aux droits des femmes que se trouve le terreau ayant favorisé l'émergence de la théorie de l'intersectionnalité. Effectivement, celui-ci était entre autres porté par la volonté de *dé-marginaliser le féminisme*. bell hooks, l'une des initiatrices de cette réflexion, affirme que l'angle réflexif du féminisme doit se déplacer des marges vers le centre²⁰. Ainsi, en faisant référence à la position centrale des réflexions réinterrogeant le regard normé du féminisme, elle témoigne du pouvoir et de la valeur d'un discours qui identifie des systèmes de dominations plurielles. Dès que nous parlons de féminisme majoritaire ou minoritaire, ce n'est pas à une donnée numérique que l'on fait référence, mais à la position que le féminisme s'est soit auto-donnée ou a donné. Les valeurs démocratiques, où la référence quantitative l'emporte pour prendre des décisions ou bien prouver d'une légitimité d'une réflexion ne reflétant pas les différentes réalités vécues, sont caduques²¹. Ainsi, penser la

¹⁹Sirma Bilge, Olivier Roy, « *La discrimination intersectionnelle: la naissance et le développement d'un concept et les paradoxes de sa mise en application en droit antidiscriminatoire* » Canadian Journal of Law and Society, Volume 25, Number 1, 2010, pp. 51(Article) Published by Cambridge University Press.

²⁰ bell hooks « de la marge au centre : théories féministes » Cambourakis, Sorcières, 2017.

²¹ Cîrstocea, Ioana, et Isabelle Giraud. « *Pluralisme dans les mouvements féministes contemporains* » « Elle permet aussi de dépasser une pensée en termes de "majorité-minorité" qui ne reflète pas nécessairement un déséquilibre démographique dans les mouvements sociaux et qui

dé-marginalisation au sein du féminisme, c'est donné la voix aux pluralités. Comme l'affirment Ioana Cîrstocea et Isabelle Giraud: « *Dé-marginaliser, c'est écouter les personnes minorisées et recentrer l'analyse sur leurs expériences sociales et politiques ; c'est remettre la production de savoir au centre des enjeux et des rapports de pouvoir* »²².

L'univocité des terrains de militance et la revendication d'oppressions multiples ont donc permis l'émergence du concept de l'intersectionnalité. Des théoriciennes féministes noires états-uniennes (hooks, Lorde, Hill Collins) sont à l'origine du combat politique pour l'inclusion du concept de l'intersectionnalité. Elles ont fait cela en mettant mis en évidence leurs doubles exclusions : d'une part dans le champ antiraciste dans laquelle les hommes demandaient aux « femmes noires de correspondre aux rôles genrés. C'est-à-dire « *qu'elles adoptent une position subalterne* »²³. Ainsi la vision androcentrée dans le champ militant antiraciste américain semble avoir été un obstacle à la prise en compte des intérêts des femmes. D'autre part, dans les champs féministes, bell hooks nous apprend, que « *l'impérialisme racial des femmes blanches a favorisé l'usage du terme « femmes » par les universitaires même s'ils se réfèrent uniquement à l'expérience des femmes blanches* »²⁴. Cela est également constaté au Canada, et plus précisément dans la province du Québec comme en témoigne cet extrait des réflexions issues des chercheuses québécoises Naima Hamrouni et Chantal Maillé dans *Le sujet du féminisme est-il blanc?*²⁵ Dans ce recueil est posée la question suivante « *est-ce que les revendications au cœur du féminisme actuel représentent bien les préoccupations profondes des femmes minorisées, racisées, ou traduisent-elles davantage l'expérience des femmes blanches privilégiées de par leur couleur?* ». Quant au handicap à proprement parler, Jilian Ridington affirmait au début des années 90 au Canada que de nombreuses femmes n'ont pas été reconnues au sein du mouvement féministe²⁶. Elle qualifie même leurs démarches d' « incomplètes »²⁷ et la marginalisation des femmes en situation de handicap comme très importante²⁸. Ainsi, cette logique

se pare de la forme démocratique de la légitimité pour résister aux injonctions de céder le pouvoir. » *L'Homme et la société*, vol. 198, n° 4, 2015, p.41.

²² *Idem*.

²³ *Ibid*, p43.

²⁴ bell hooks, *Ne suis-je pas une femme ?* Collection Sorcières Traduit de l'anglais (États-Unis) par Olga Potot, Cambourakis, p46, 2015.

²⁵ Naima Hamrouni, Chantal Maillé, *le sujet du féminisme est-il blanc? femmes racistes et recherches féministes*, les éditions remue-ménage, 2015.

²⁶ Jillian Ridington, « *Qui pensons-nous être, les femmes handicapées et l'image qu'elles ont d'elles-mêmes* » exposé de principes numéro 1 rédigé pour le DAWN rafh Canada, février 1989.

²⁷ *Idem*, p.60.

²⁸ *Idem*, « *Le mouvement féministe a tenté de dépasser les limites des catégories sociales et de mettre de l'avant notre expérience commune en tant que femme. Cette démarche est incomplète, il existe encore des vides et des malentendus entre femmes de classes et d'orientations sexuelles*

universalisante révèle la problématique ayant favorisé l'émergence de ce concept celle de la réduction au silence des voix les plus marginalisées:

« Quelle femme est si amoureuse de sa propre oppression au point qu'elle n'est plus capable de voir l'empreinte de son propre talon sur le visage d'une autre femme? Quelle femme ici utilise sa propre oppression comme ticket d'entrée au rang des justes, loin des vents glaciaux de l'examen de conscience? »²⁹

Pour en revenir sur l'origine concrète de cette analyse, l'organisation féministe de femmes noires lesbiennes américaines Combahee River se constituant durant les années 70, affirmait l'importance « *d'une analyse et une pratique intégrées des systèmes d'oppressions qui s'emboîtent simultanément* »³⁰. Elles énoncent donc qu'une oppression³¹ ne découle pas seulement d'un système de domination, mais est le résultat de l'imbrication de différents systèmes. Selon les termes de Sirma Bilge, « *la discrimination est rarement l'effet d'un rapport de domination exclusif sans lien avec d'autres rapports d'inégalité* »³². Ces femmes mettent ainsi en évidence, l'importance d'une prise en compte de ces différents systèmes dans les champs militant et théorique, le but étant de favoriser une réelle justice sociale.

Le terme « *intersectionnalité* » a proprement parlé va apparaître à la fin des années 80 (Hill Collins, 1990) porté principalement par Kimberlé Crenshaw³³. Effectivement, cette dernière a mis en évidence les carences dans le système juridique, mais aussi dans les mouvements sociaux ainsi que dans le traitement des violences faites aux femmes noires:

différentes et entre les femmes blanches et les femmes de couleur. Mais la différence la plus marquée est celle qui sépare les femmes handicapées des autres », p.60.

²⁹ Lorde Audre, *De l'usage de la colère, la réponse des femmes au racisme*, discours d'ouverture prononcé en juin 1981 lors de la conférence de l'association nationale des études femmes à Storrs, dans le Connecticut. Recueil de textes paru aux éditions Mamamélis en 2003 « *Sister outsiders : essais et propos d'Audre Lorde sur la poésie, l'érotisme, racisme, sexisme.* »

³⁰ Avtar Brah et Ann Phoenix, « *Ain't I A Woman? Revisiting Intersectionality* », *Journal of International Women's Studies* 5, 3 (2004), 78.

³¹ Patricia Hill Collins, « *Toujours courageuses [brave] ? Le féminisme noir en tant que projet de justice sociale* » « *L'oppression constitue une situation injuste où, au cours du temps, un groupe dénie systématiquement à un autre l'accès aux ressources de la société.* », *Les cahiers du CEDREF* [En ligne], 20 | 2015, mis en ligne le 15 juin 2015, consulté le 21 novembre 2017. URL : <http://cedref.revues.org/77>

³² Sirma Bilge, Olivier Roy, « *La discrimination intersectionnelle: la naissance et le développement d'un concept et les paradoxes de sa mise en application en droit antidiscriminatoire* », *Canadian Journal of Law and Society*, volume 25, numéro 1, 2010, p. 56 (article) publié par Cambridge University Press

³³ Kimberlé Crenshaw, « *Mapping the Margins: Intersectionality, Identity Politics, and Violence against Women in Color* », *Stanford Law Review*, vol. 43 (1991), p. 1241.

« du fait de leur identité intersectionnelle en tant que femmes et personnes de couleur, ces dernières ne peuvent généralement que constater la marginalisation de leurs intérêts et leurs expériences dans les discours forgés pour répondre à l'une ou l'autre de ces dimensions. »³⁴.

C'est pourquoi, le féminisme des femmes afro-américaines selon Ochy Curiel *« a contribué à compléter la théorie féministe et la théorie du racisme en expliquant comment le racisme, ainsi que le sexisme et le classisme, affectaient les femmes, ce que Hill Collins appelait la matrice de la domination »³⁵*. Ainsi, en partant de leurs propres expériences, les féministes anti-racistes ont ainsi élaboré des savoirs situés, souhaitant sortir de cette logique universalisante, colonialiste, et raciste tout en exposant la pluralité des systèmes d'oppressions multiples.

Par ailleurs, même si l'intersectionnalité s'est développée autour d'un combat social principalement porté par des femmes noires, Sirma Bilge nous rappelle toutefois son potentiel universaliste. Toutefois, ce concept ne souhaite pas se figer autour d'une typologie de domination puisqu'en se cristallisant autour de la notion plurielle des dominations et de leurs imbrications elle permet une analyse malléable. En somme, selon Sirma Bilge une analyse intersectionnelle, :

- *« permet de capter toute une panoplie d'interactions des axes de différenciation, qu'il s'agisse du genre, de la race, de la classe, de l'orientation sexuelle, du handicap, de l'âge, ou d'un autre vecteur de rapports sociaux structurant les inégalités et les hiérarchies »³⁶*
- *« peut être appliquée aux expériences de tous les groupes sociaux, majoritaires comme minoritaires, selon tous les axes de différenciation socialement significatifs dans une société donnée et à une époque donnée. »³⁷*

Ainsi l'intersectionnalité a *« l'ambition politique de mettre à la disposition de ces mêmes groupes des outils pour dénoncer les dominations et pour remédier aux injustices dont ils sont victimes »³⁸*. Comme l'écrivent les sociologues Ioana Cîrstocea et Isabelle Giraud, c'est un outil

³⁴ Crenshaw Kimberlé, « Cartographie des marges : intersectionnalité, politique de l'identité et violence contre les femmes de couleurs » Cahier du genre, vol 2 n° 39, p.54, 2005.

³⁵Ochy Curiel, « Critique postcoloniale et pratiques politiques du féminisme antiraciste », Mouvements 2007/3 (n° 51), p. 124.

³⁶Sirma Bilge, Olivier Roy, « La discrimination intersectionnelle: la naissance et le développement d'un concept et les paradoxes de sa mise en application en droit antidiscriminatoire » Canadian Journal of Law and Society, Volume 25, Number 1, 2010, pp. 57(Article) Published by Cambridge University Press

³⁷ Ibid.

³⁸ Idem.

renouvelable à l'infini, et qui permet à ce que l'analyse et la réflexion, qui auront un impact sur la pratique, soient enrichies.

Enfin et surtout, l'intersectionnalité permet la redynamisation « des luttes sociales et politiques »³⁹. En effet, puisque l'intersectionnalité, donne une dimension politique plurielle, elle « intègre les divers rapports sociaux sous une même analyse »⁴⁰. De ce fait, elle est « la promesse d'une critique politique complexe »⁴¹ et un outil créateur de « consensus »⁴² dans les mouvements de femmes.

Mise en pratique d'une analyse intersectionnelle : sexisme, racisme, capacitisme

Le concept d'intersectionnalité nous permet de comprendre que les femmes en situation de handicap, hormis le fait de subir des dominations parce qu'elles sont femmes, vont également faire l'objet (comme les hommes en situation de handicap) de dominations liées aux (in) capacités, selon la norme sociale, de leur corps. C'est ce que Garland-Thompson nomme le « capacitisme », qui normalise et hiérarchise les capacités corporelles et exclut les corps ne correspondant pas à ces normes⁴³. En cela, « *le capacitisme "fait système" au sens où il infuse et structure tous les aspects de la vie en société (subjectivités et identités, relations sociales et arrangements sociaux, institutions, représentations et environnements), et ce, dans toutes les sphères de la vie sociale* »⁴⁴.

De plus, les organisations féministes telles que le Réseau d'action des femmes handicapées du Canada et Action des femmes handicapées de Montréal démontrent via le prisme de la violence qu'il y a à la fois une forme de domination patriarcale, mais que cette domination est intensifiée par les (in) capacités des victimes⁴⁵.

Au-delà du genre et du capacitisme, les femmes en situation de handicap sont également dans des sociétés où des rapports sociaux de classe et de race sont présents. Comme l'affirme la théoricienne féministe du handicap Janet Price, « *on observe des discriminations profondes liées*

³⁹ Cîrstocea, Ioana, et Isabelle Giraud. « Pluralisme dans les mouvements féministes contemporains », *L'Homme et la société*, vol. 198, no. 4, 2015, p.41.

⁴⁰ Idem, p.45.

⁴¹ Idem, p.42.

⁴² Idem.

⁴³ Masson Dominique, *femmes et handicap*, *Recherches Féministes*, volume 26 n° 1, 2013.

⁴⁴ Idem.

⁴⁵ Masson Dominique, « Femmes et handicap », *recherches féministes*, volume 26 n° 1, p.120 « forme patriarcale d'oppression des femmes, les violences conjugales et sexuelles sont en effet intensifiées par leur articulation à l'infériorisation basée sur les incapacités » p.122.

à la classe et à la race »⁴⁶. C'est pourquoi, pour Helen Meekosha également, théoricienne féministe du handicap, il est important d'aussi travailler sur des supports d'analyses s'appuyant sur « *les processus coloniaux et néocoloniaux, et sur la construction d'un nouvel ordre social qui tienne compte des processus du handicap* »⁴⁷. Comment ces différents systèmes de domination se nourrissent mutuellement? C'est finalement, tenter de savoir comment différents systèmes d'oppressions interagissent les uns avec les autres, les conséquences qu'elles entraînent auprès de groupes de personnes, pour ensuite identifier leurs besoins spécifiques. Ce qui suit a donc pour but de mettre en évidence les trois éléments d'analyses identifiés, précisions toutefois que cette revue de la littérature est non exhaustive.

Brève historicisation des différents systèmes de dominations, une histoire occidentale commune?

La sociologue Anne Marcellini⁴⁸ nous informe qu'historiquement les processus de dominations du capacitisme et du racisme, notamment par l'identification des corps non conformes aux normes dominantes, sont étroitement liés. En effet, n'est-ce pas en Europe, mais aussi en Amérique du Nord, qu'étaient exposées au XIXe siècle, des personnes aux physiques considérés comme « particuliers » et/ou des personnes venant de différents pays colonisés⁴⁹?



Exposition coloniale raciste⁵⁰



Exposition capacitiste⁵¹

⁴⁶ Price Janet, La Naissance d'un mouvement : les femmes handicapées et leur lutte pour s'organiser. L'association pour les droits des femmes et le développement, étude de cas produite par l'initiative « Renforcement des Mouvements et Organisations Féministes. », p. 9, 2011.

⁴⁷ Price Janet, La Naissance d'un mouvement : les femmes handicapées et leur lutte pour s'organiser. L'association pour les droits des femmes et le développement, étude de cas produite par l'initiative « Renforcement des Mouvement et Organisations Féministes. », p.10, 2011.

⁴⁸ Marcellini Anne « Nouvelles figures du handicap ? catégorisation sociale et dynamique des processus de stigmatisation/ déstigmatisation », in Gilles Boetsch et coll., Corps normalisé, corps stigmatisé, corps racialisé, de Boeck Supérieur, « Hors collection », 2007, (), p199-219.

⁴⁹ Ibid.

⁵⁰ France

⁵¹ Etats-Unis

À cette époque, une crispation autour de corps d'individus ne correspondant pas aux normes sociales apparaît tant dans les discours scientifiques que dans les pratiques. Celle-ci selon l'auteure a poussé bon nombre de sociétés occidentales, à l'élaboration des systèmes de classification ayant pour but l'établissement d'un eugénisme sociétale. Comme en témoigne cet extrait issu de l'article *l'inepte et l'inapte*⁵² de Gregory Katz-Benichou, faisant référence au scientifique eugéniste Vacher de Lapouge:

« Les “boucheries” sélectives auxquelles il se réfère devront évidemment s'appliquer en priorité aux races inférieures et décadentes dont les principales sont “les nègres” et “les juifs” qui, toutes deux, corrompent l'éminence de la race aryenne¹¹, écrit-il dès 1896. Au-delà du racisme proprement dit, Vacher préconise un programme préventif d'épuration sanitaire ayant pour but d'empêcher que les malades ne répandent leurs mauvais chromosomes. Il faudrait surtout éviter qu'une charité mal entendue ne vienne faciliter la reproduction des mal nés. Aussi, envisage-t-il d'étendre l'abstinence sexuelle des dégénérés, d'instaurer une taxe pour les contrevenants, un casier sanitaire pour chacun, ainsi qu'un service sexuel afin de promouvoir la descendance des sujets eugéniques »⁵³.

Par cet extrait, nous comprenons la légitimation par l'idée de race et de handicap/déficiences, d'un discours haineux. Mais aussi, la mise en place au sein d'un « discours scientifique » d'une classification des corps, des individus méritant de vivre ou non. Ainsi, le discours et les pratiques scientifiques institutionnalisent des oppressions fondées sur les constructions sociales du handicap et de la race.

Une autre théoricienne féministe du handicap Ellen Samuels axe ses réflexions sur ce double voire triple processus de politisation du corps dans un contexte états-uniens. En revenant notamment sur les fondements des structures politiques et fédérales, elle montre comment ceux-là se sont forgés à la fois sur un idéal d'équité-d'égalité et d' « exclusion of certain kinds of persons »⁵⁴ en excluant plus précisément les femmes, les personnes en situation de handicap et les personnes racisées⁵⁵. Ainsi, la création de catégorisation supposément identitaire auprès de groupes sociaux s'est justement inscrite dans ce contexte socio-historique. Finalement, ce qui est important de mettre en évidence pour l'auteure est que la classification des identités par les corps-construits-socialement et les corps par des identités-construites-socialement, s'est forgée autour de ces catégories de race, de genre et du statut des capacités. Ainsi, les identités sont

⁵² Katz-Benichou Gregory, « l'inepte et l'inapte », in Gilles Boetsch et coll., Corps normalisé, corps stigmatisé, corps racialisé, De Boeck Supérieur, « Hors collection » 2007 (), p313-330.

⁵³ Ibid.

⁵⁴ Ellen Samuels, *Fantasies of education, disability, gender, race*, New-York University, p1, 2014.

⁵⁵ Ellen Samuels, *Fantasies of education, disability, gender, race*, New-York University, p1, 2014.

« structurées par des vecteurs de pouvoir »⁵⁶ et essentialisées dans les discours, les pratiques et les rapports sociaux.

Racialisation du handicap

L'autre piste de réflexion gravite autour de la notion de racialisation du handicap⁵⁷. Celle-ci désignerait l'attribution auprès d'un groupe de personnes racisées de caractéristiques de capacité-incapacité. Ainsi, ce processus réinjecte aux personnes racisées le modèle médical du handicap. Or, ce dernier individualise et essentialise un handicap auprès d'un groupe de personnes.

Pour éclairer notre propos, nous ferons appel à des exemples issus des textes étudiés qui s'appuient en majorité sur des situations de handicap de santé mentale. Il est important de préciser l'existence de nombreux débats autour de l'attribution ou non de « situation de handicap » auprès des personnes ayant des santés mentales diverses ne correspondant pas à la norme. Pour ce faire, nous avons utilisé la littérature militante et notamment le discours de AJ Withers donné à Toronto, en 2010, pour la conférence intitulée *PsychOut, pour la mise en œuvre d'une résistance contre la psychiatrie* tout en concevant qu'il y aura des limites discursives et théoriques. Ce dernier mentionne que le stigmate du handicap dans une société imposant des normes sociales était intrinsèque à leur statut de psychiatisé-e-s. Comme il affirme « *concernant le fait que certain-e-s survivant-e-s de la psychiatrie ne veulent pas adopter un autre stigmate en s'identifiant comme handicap-é-s, je dirais qu'il importe peu de savoir si les personnes veulent ou non être stigmatisé-e-s ou être associé-e-s au stigmate du handicap. La réalité est que ce stigmate existe, et comme pour les personnes ayant un handicap physique ou cognitif, il est d'ores et déjà imposé aux personnes psychiatisé-e-s* »⁵⁸.

Dans un premier temps, Arturo Baiocchi⁵⁹, doctorant en sociologie, rédige en 2011 un article sur la racialisation de la maladie mentale dans la revue en ligne *Sociological Images*. En partant des réflexions de Jonathan Metzl et dans un contexte social états-uniens, il revient sur le glissement d'attribution de la schizophrénie d'un groupe social à un autre. En effet, il démontre que durant les années 1950, la schizophrénie était une situation de santé mentale qui était attribuée principalement aux femmes blanches de classe moyenne. Puis, elle est devenue un déterminant caractéristique des personnes noires. Selon l'auteur, la volonté gouvernementale était de « rationaliser » les mouvements de révolte en faveur des droits civiques revendiqués par ces mêmes personnes. En effet, en 1969, dans *The Protest Psychosis* l'auteur nous informe sur le fait que « *des psychiatres postulaient que la disharmonie croissante aux États-Unis, au moment des*

⁵⁶ Ellen Samuels, *Fantasies of education, disability, gender, race*, New-York University, 2014, p. 27.

⁵⁷ Baiocchi Arturo, *the racialization of mental illness, the society pages*, 2011.

⁵⁸ AJ Withers, discours tenu à l'occasion de psychOUT: une conférence pour organiser la résistance contre la psychiatrie, Toronto 2010.

⁵⁹ Baiocchi Arturo, *the racialization of mental illness, the society pages*, 2011.

revendications pour les droits civiques, reflétait une nouvelle manifestation de comportements psychotiques et délirants atteignant les classes noires défavorisées »⁶⁰. Les laboratoires pharmaceutiques ont alors développé des séries de médicaments afin de « pacifier la menace noire masculinisée »⁶¹.

Dans un second temps, Suman Fernando⁶², dans *Roots of racism in psychiatry* en 1992, se référant principalement à la société britannique, avait déjà énoncé ces notions. En effet, il y démontre comment l'évolution de la médecine s'est cristallisée dans et par une société raciste où, le racisme « *était [est] intégré à leurs traditions* »⁶³. Comme il le rappelle « *à la fin du siècle dernier, le mythe considérant que le cerveau des personnes noires était plus petit que celui des blancs était accepté [...] un psychologue renommé du tournant du siècle, Stanley Hall, a décrit, les asiatiques, les chinoises, les africaines, et les américaines autochtones comme des races « adolescentes » psychologiquement* »⁶⁴.

Au regard de ces prémices réflexives tant dans la revue de la littérature et du terrain de militance, de nombreuses questions demeurent. Notamment sur l'impact identitaire du handicap puisque celui-ci, on l'a vu avec l'exemple issu des États-Unis n'est pas dénué de rapports sociaux. Il a même légitimé des pratiques institutionnelles racistes. Quelle est finalement l'empreinte de cette racalisation du handicap et comment démontre-t-elle que les personnes se trouvant en situation de handicap ne vont pas avoir seulement des besoins spécifiques au regard de cette situation, mais également au regard de tout ce qui constitue son identité et des systèmes d'oppressions dans lesquels elles se trouvent. L'intersectionnalité apparaît ainsi nécessaire dans l'établissement des politiques, des dispositifs répondant au plus près aux besoins des personnes.

« Handicap-isation » des « races sociales » :

Pour Isabella Kres-Nah dans son article intitulé *Racism and Ableism*⁶⁵, le handicap et le racisme sont des systèmes d'oppressions dont leurs évolutions respectives sont corrélatives, mais agissent toutefois différemment dans la perpétuation de la hiérarchie sociale « *Racism and ableism are often thought of as parallel systems of oppression that work separately to perpetuate social hierarchy* »⁶⁶. Pour l'auteure, cela mène à des conséquences. Premièrement, ils participent premièrement, à ne pas prendre en considération les situations vécues des personnes racisées en

⁶⁰ Baiocchi Arturo, the racialization of mental illness, the society pages, 2011.

⁶¹ Ibid.

⁶² Fernando Suman, Roots of Racism in psychiatry, openmind, 1992.

⁶³ Ibid.

⁶⁴ Ibid.

⁶⁵ Kres-Nah Isabella, Ableism and racism, american association of people with disabilities, 2016, <http://www.aapd.com/racism-and-ableism/>

⁶⁶ Ibid.

situation de handicap. Deuxièmement, pour elle c'est faire une erreur que de ne pas examiner la manière dont la race est pathologisée, afin de produire des oppressions racistes.

Elle appuie son propos sur l'exemple suivant « *Un exemple historique de cela vient de l'île de Malaga au Maine. Avant 1912, l'île était colonisée par des familles blanches et noires qui vivaient ensemble en paix. En 1912, cependant, le gouverneur a chassé toutes les 45 familles de l'île de Malaga. Les habitants de cette communauté racialement mélangée étaient dits faibles d'esprit et beaucoup ont été envoyés à l'école du Maine pour FeebleMinded à Pownal, Maine.* » Cet épisode historique témoigne de la manière dont les institutions ont utilisé le handicap pour justifier la mise en place d'un racisme étatique. Par ailleurs, le militant A -J Withers, rappelle que durant l'ère esclavagiste états-unienne, les esclaves portant le syndrome « *d'une propension irrépressible à la fuite* » étaient diagnostiqué-e-s de « *drapetomanie* ». Le remède qui fut alors trouvé était « *l'amputation des orteils* ». Comme l'affirme l'auteur « *ici, la psychiatrie a été utilisée pour légitimer la torture et la punition des esclaves et pour légitimer le système raciste dans son ensemble* ».

Au terme de cette partie qui fait état des débuts de la revue de la littérature concernant le lien entre la race et le handicap, il apparaît évident que ces deux systèmes d'oppression ne sont pas tenus par une imbrication additive, mais sont bel et bien complémentaires. L'évidence porte sur la charge implicative de l'un sur l'autre et où la conceptualisation du handicap se fait l'outil même du processus de racialisation de groupes de personnes. Or, c'est justement ce qu'énonce Ellen Samuels soit que le handicap pose les notions de normalité physique/physiologique alors que les systèmes de domination eurent trouvé le point de jonction permettant la légitimation des pratiques oppressives telle que l'esclavage. De plus, l'institution du système patriarcal domine les femmes. Selon ses propos « *Je prétends que l'importance du handicap s'étend [...] pour imprégner les débats de race et de genre* »⁶⁷. Enfin, d'un point de vue théorique et militant, l'auteure mentionne que l'état de ces savoirs portant sur le genre, la race et le handicap est un fait nouveau. En effet, malgré le succès de l'intersectionnalité dans les champs universitaires et militants féministes, très peu de réflexions ont porté sur l'imbrication de ces trois rapports de domination. Pourtant, cette analyse est pour elle nécessaire car, elle permet une compréhension théorique des dominations plus complète ainsi qu'une élaboration de stratégies de résistances multidimensionnelles.

⁶⁷ Ellen Samuels, *Fantasies of education, disability, gender, race*, New-York University, p27, 2014.

Bibliographie supplémentaire

- Acker-Verney, J. *Changing Public Services: Intersectionality and the Experiences of Women with Disabilities*. Ottawa, Institut canadien de recherches sur les femmes, 2017.
- Adams, R. « Disability Studies Now ». *American Literary History*, 2013, p. 1-13
- Alinsky, S. *Rules for Radicals: A Pragmatic Primer for Realistic Radicals*. New York, NY, Random House, 1971.
- Artiles, A. « Untangling the Racialization of Disabilities: An Intersectionality Critique Across Disability Models1 ». *Du Bois Review, Cambridge*, 10 (2), 2013, p. 329-347
- Assemblée des Premières Nations. *First Nations and First Nations Persons with Disabilities: Engagement on Federal Accessibility Legislation*. Ottawa, Assemblée des Premières Nations, 2017
- Aylward, C. « Intersectionality: Crossing the Theoretical and Praxis Divide ». *Journal of Critical Race Inquiry*, 1(1), 2010, p. 1-47.
- Baiocchi, A. « The Racialization of Mental Illness », *The Society Pages*. Extrait le 27 mars 2018 de <https://thesocietypages.org/socimages/2011/05/23/the-racialization-of-mental-illness/comment-page-1/>, 2011
- Baril, A. « Needing to Acquire a Physical Impairment/Disability: (Re)Thinking the Connections between Trans and Disability Studies through Transability ». *A Journal of Feminist Philosophy*, 2014, p. 30-48.
- Barile, M. Including Women with Disabilities in Women and Disability Studies. p. 21-32. Extrait de <http://www.adaptech.org/sites/default/files/abBuildingpedagogicalcurbcutsFT.pdf>, 2005
- Barnartt, S. N., et Altman, B. (Éd.). *Disability and Intersecting Statuses*. Bingley, Emerald Group Publishing Limited, 2013
- Barnes, C., et Mercer, G. *Disability*. Cambridge, Polity Press, 2003
- Bauer, G. « Incorporating Intersectionality Theory into Population Health Research Methodology: Challenges and the Potential to Advance Health Equity ». *Social Science and Medicine*, 110, 2014, p. 10-17.
- Ben-Moshe, L., et Magna, S. « An Introduction to Race, Gender, and Disability: Intersectionality, Disability Studies, and Families of Color ». *Women, Gender, and Families of Color*, 2(2), 2014, p. 105-114
- Bennett, C., et Coyle. « A Minority Within a Minority: Identity and Well-being Among Gay Men with Learning Disabilities ». *Lesbian and Gay Psychology Review*, 2(1), 2001, p. 9-15.
- Berdal, J., et Moore, C. « Workplace Harassment: Double Jeopardy for Minority Women ». *Journal of Applied Psychology*, 91(2), 2006, p. 426-436

- Beresford, P. « What Have Madness and Psychiatric System Survivors Got to Do with Disability and Disability Studies ». *Disability and Society*, 15(1), 2010, p. 167-172.
- Berger, M. et Radeloff, C. *Transforming Scholarship: Why Women's and Gender Studies Students Are Changing Themselves and the World* (2^e éd.). London, Routledge, 2015
- Bilge, S. « Intersectionality Undone: Saving Intersectionality from Feminist Intersectionality Studies ». *W.E. Du Bois Institute for African and African American Research*, 10(2), 2013, p. 405-424
- Bilge, S. et Roy, O. « Intersectional Discrimination: The Birth and Development of a Concept and the Paradoxes of its Application in Anti-Discrimination Law », *Canadian Journal of Law and Society*, 25(1), 2010, 55
- Blackstock, C. « Jordan's Principle: Canada's Broken Promise to First Nations Children? » *Paediatric Child Health*, 17(7), 2012, p. 368-370
- Bowleg, L. « The Problem With the Phrase 'Women and Minorities': Intersectionality-- An Important Theoretical Framework for Public Health ». *American Journal of Public Health*, 102(7), 2012, p. 1267-1273
- Brah Avtar, Ann Phoenix, « Ain't I A Woman? » *Journal of International Women's Studies* 5, 3, 2004, 78.
- Breslin, R., Pandey, S. et Riccucci, N. « Intersectionality in Public Leadership Research: A Review and Future Research Agenda ». *Review of Public Personnel Administration*, 37(2), 2017, p. 160-182
- British Columbia Aboriginal Network on Disability Society (BCANDS). *National Indigenous Federal Accessibility Legislation Consultation*. Victoria, BCANDS, 2017
- British Psychological Society. *British Psychological Society Issues Statement to DSM-5*. Extrait de <http://dsm5-reform.com/2011/12/british-psychological-society-issues-statement-to-dsm-5/>, 2011
- Bucik, A., Ptolemy, A. et Simpson, A. *Canada: Discrimination and Violence against LGBTQI2S Persons with Disabilities*. Toronto, Egale Canada Human Rights Trust, 2017
- Bucik, A., Ptolemy, A., Ali-Akow, C. et Devonish, M.-C. *Building for Inclusion: Why Canada Needs to Include LGBTQI2S Communities in the Federal Budget of 2017*. Toronto, Egale Canada Human Rights Trust, 2017
- Bunjun, B., Lee, J., Lenon, S., Martin, L., Torres, S. et Waller, M. *Intersectional Feminist Frameworks: An Emerging Vision*. Ottawa, Institut canadien de recherche sur les femmes (ICREF), 2006
- Burns, J. « Mental Health and Inequity: A Human Rights Approach to Inequality, Discrimination, and Mental Disability ». *Health and Human Rights Journal*, 11(2), 2009
- Burnside, L. et Fuchs, D. *Prevalence of Fetal Alcohol Spectrum Disorder: A Literature Review*. Winnipeg, Université du Manitoba, 2011

- Caldwell, K. « We Exist: Intersectional In/Visibility in Bisexuality & Disability ». *Disability Studies Quarterly*, 30 (3), 2010
- Commission canadienne des droits de la personne. *Cadre d'intégration d'une perspective des genres (CIPG) de la CCDP*. Ottawa, gouvernement du Canada, 2013
- Commission canadienne des droits de la personne. *Les droits des personnes handicapées à l'égalité et à la non-discrimination : Suivi de l'application de la Convention des Nations Unies*. Ottawa, Commission canadienne des droits de la personne, 2015
- Commission canadienne des droits de la personne. *Négligés : difficultés vécues par les personnes handicapées dans les établissements d'enseignement du Canada : Suivi de l'application de la Convention des Nations Unies relative aux droits des personnes handicapées*. Ottawa, Commission canadienne des droits de la personne, 2017
- Institut canadien de recherche sur les femmes (ICREF). *Intersectionality Toolkit*. Ottawa, The International LGBTQ Youth and Student Organization, 2014
- Capponi, P. *Upstairs in the Crazy House: The Life of a Psychiatric Survivor*. Toronto, Canada, Viking Canada, 1992
- Chin, M. « Making Queer and Trans of Color Counterpublics: Disability, Accessibility, and the Politics of Inclusion ». *Affilia: Journal of Women and Social Work*, 2017, p. 1-16
- Choo, H. Y. et Ferree, M. M. « Practicing Intersectionality in Sociological Research: A Critical Analysis of Inclusions, Interactions, and Institutions in the Study of Inequalities ». *Sociological Theory*, 28(2), 2010, p.129-149.
- Chamberlin, J. *On Our Own: Patient Controlled Alternatives to the Mental Health System*. New York, Haworth Press, 1978
- Church, K. *Re/Membering ourselves: A resource book on psychiatric survivor leadership facilitation*. Toronto, Psychiatric Survivor Leadership Facilitation Program, 1991, Disponible auprès du Ontario Council of Alternative Businesses, 642 King Street West, Toronto, Ontario M5V 1M7. Tél. : 416-504-1693.
- Initiative : une ville pour toutes les femmes. *L'avancement de l'équité et l'inclusion : Un guide pour les municipalités*. Ottawa, Initiative : une ville pour toutes les femmes, 2015
- Cîrstocea, Ioana et Giraud, I. « Pluralism in Contemporary Feminist Movements », *L'Homme et la société*, 198 (1), 2015
- Claire, E. *Exile and Pride: Disability, Queerness, and Liberation*. Durham, Duke University Press, 2015
- Collins, P. H. « Controlling Images and Black Women's Oppression ». *Black Feminist Thought: Knowledge, Consciousness and the Politics of Empowerment*. Abingdon, Routledge, 1990, p. 266-273
- Collins, P. H. « What's In a Name? Womanism, Black Feminism, and Beyond ». *The Black Scholar*, 26(1), 1996, p. 9-17.

- Collins, P. H. « It's All in the Family: Intersections of Gender, Race, and Nation ». *Hypatia, Inc.*, 13(3), 1998, p. 62-82.
- Collins, P. H. *Black Feminist Thought: Knowledge, Consciousness, and the Politics of Empowerment*. New York, Routledge, 2000
- Collins, P. H. *Intersecting Oppressions*. Thousand Oaks, Sage Publications, 2006
- Collins, P. H. « Still brave? Black Feminism as a Social Justice Project », *CEDREF Papers*, 20, 2015
- Combahee River Collective. A Black Feminist Statement. Dans Z. R. Eisenstein (Éd.), *Capitalist Patriarchy and the Case for Socialist Feminism*. New York, Monthly Review Press, 1979, p. 362-372
- Crenshaw, K. Demarginalizing the Intersection of Race and Sex: A Black Feminist Critique of Antidiscrimination Doctrine, Feminist Theory and Antiracist Politics. *University of Chicago Legal Forum*, 1(8), 1989, p. 139-167.
- Crenshaw, K. « Mapping the Margins: Intersectionality, Identity Politics, and Violence against Women of Color ». *Stanford Law Review*, 43 (6), 1991, p. 1241-1299.
- Crenshaw, K. *Why Intersectionality Can't Wait*. Extrait de The Washington Post, 24 septembre 2015
- Crenshaw, K. W. « Beyond Racism and Misogyny: Black Feminism and 2 Live Crew ». Dans D. T. Meyers (Éd.), *Feminist Social Thought: A Reader* (Vol. 246-263). New York, Routledge, 1997
- Crenshaw, K. et Schulz, P. « Intersectionality in Promoting Equality ». *Equal Rights Review*, 2016
- Crenshaw K. « Cartographie des marges : Intersectionnalité, politique de l'identité et violence contre les femmes de couleurs » *Cahier du genre*, 2 (39), 54, 2005
- Cunliffe, A. L. « On becoming a critically reflexive practitioner ». *Journal of Management Education*, 28(4), 2004, p. 407-26.
- Cuthbert, K. (2017). « You Have to be Normal to be Abnormal: An Empirically Grounded Exploration of the Intersection of Asexuality and Disability ». *Sociology*, 51(2), 2017, p. 241-257
- Curiel, O. « Post-colonial critique and political practices of anti-Racist feminism », *Movments*, 3(51), 2007
- D'Elio, F. *Intersectionality in LGBTI Advocacy*. Ottawa, Action Canada for Sexual Health and Rights, 2015
- Das, A. « LGBTQ Women and Mental Health "Recovery" ». *Psychiatric Rehabilitation Journal*, 35 (6), 2012, p. 474-475
- Davis, A. Y. *Women, Race, and Class*. New York, First Vintage Books, 1983

- Deegan, P. *How to Integrate and Involve Consumers in All Levels of the Mental Health System*. Wenham, MA, Association canadienne pour la santé mentale, 1991
- Devlieger, P., Albrecht, G et Hert, M. « The Production of Disability Culture Among Young ». *Social Science and Medicine*, 64, 2007, p. 1948-1959.
- Dhamoon, R. K. « Considerations on Mainstreaming Intersectionality ». *Political Research Quarterly*, 64(1), 2011, p. 230-243
- Dimitriadis, L. et Smyth, A. *Prevention of Violence Against Women and Children Regional Action Plan Capacity Building Project: Women with Disabilities*. Victoria, Women with Disabilities Victoria, 2017
- Dion, J. *Falling Through the Cracks: Canadian Indigenous Children with Disabilities*. Montréal, McGill Centre for Human Rights and Legal Pluralism, 2017
- Réseau d'action des femmes handicapées du Canada (DAWN-RAFH). (2013). *Factsheet: Women with Disabilities and Violence*. Montréal, Réseau d'action des femmes handicapées du Canada (DAWN-RAFH).
- Dolphijn, R. et Tuin, I. v. « A Thousand Tiny Intersections: Linguisticism, Feminism, Racism and Deleuzian Becomings ». Dans A. Saladanha et J. Adams (Éd.), *Deleuze and Race* (p. 129-143). Édimbourg, Edinburgh University Press, 2013
- Dossa, P. « Racialized Bodies, Disabling Worlds "They [Service Providers] Always Saw Me as a Client, Not as a Worker" ». *Social Science and Medicine*, 60, 2005, p. 2527-2536.
- Dudley, R. A. « Confronting the Concept of Intersectionality: The Legacy of Audre Lorde ». *McNair Scholars Journal*, 10 (1), 2006, p. 37-45.
- Durst, D. et Bluehardt, M. « Aboriginal People with Disabilities: A Vacuum in Public Policy ». *The Saskatchewan Institute of Public Policy*(6), 2004
- Dyck, R. D. et Schellenberg, M. *Supporting LGBTQ Youth: Key Learnings from the 2012 and 2014 LGBTQ Youth Suicide Prevention Summits*. Ottawa, Manitoba Health Commission of Canada, LGBTQ Youth Suicide Prevention, Egale Canadian Human Rights Trust, 2014
- Egale Canada Human Rights Trust. *Working in Solidarity: Broadening Canada's Overseas Assistance Programs to be More Inclusive of LGBTQI2S Minorities Rights Globally*. Toronto, Egale Canada Human Rights Trust, 2015
- Emmet, T. « Disability and Poverty ». Dans E. Alant et L. Lloyd (Éd.), *Augmentative and Alternative Communication and Severe Disabilities: Beyond Poverty* (pp. 68-94). Philadelphie, Whurr Publishers, 2005
- Erevelles, N. et Minear, A. « Unspeakable Offenses: Untangling Race and Disability in Discourses of Intersectionality ». *Journal of Literary and Cultural Disability Studies*, 2010, p. 127-146.

- Fine, M. et Asch, A. (É.). *Women with Disabilities: Essays in Psychology, Culture, and Politics*. Philadelphie, Temple University Press, 1988
- Franken, M., Woodward, A., Cabo, A. et Bagihole, B. (Éd.). *Teaching Intersectionality: Putting Gender at the Centre*. Stockholm, Athena, 2009
- Freire, P. *Education for Critical Consciousness*. New York, Sheed & Ward Ltd, 1974
- Fuentes-Viruell, E., Miranda, P. et Abdulrahim, S. « More than Culture: Structural Racism, Intersectionality Theory and Immigrant Health ». *Social Science and Medicine*, 75, 2012, p. 2099-2106.
- Garland Thomson, R. *Extraordinary Bodies: Figuring Physical Disability in American Culture and Literature*. New York, Columbia University Press, 1997
- Garland-Thomson, R. « Integrating Disability, Transforming Feminist Theory ». *NWSA Journal*, 14 (3), 2002, p. 1-31.
- Gibson, B., Mistry, B., Smith, B., Yoshida, K., Abbot, D., Lindsay, S. et Hamdani, Y. « Becoming Men: Gender, Disability, and Transitioning to Adulthood ». *Health*, 18(1), 2014, p. 95-114
- Gillborn, D. « Intersectionality, Critical Race Theory, and the Primacy of Racism: Race, Class, Gender, and Disability in Education ». *Sage Publications*, 21 (3), 2015, p. 277-287.
- Gillepise, E., Rioux, M., Severio, S., Lipscombe, D., Moore, M., Williams, L.,... Hostland, E. *Expanding the Circle: Monitoring the Human Rights of Indigenous, First Nations, Aboriginal, Inuit and Métis People with Disabilities in Canada: Systemic Report*. Toronto, Disability Rights Promotion International Canada (DRPI- Canada), 2016
- Golberg, C. « Is Intersectionality a Disabled Framework? Presenting PWIVID: In/Visibility and Variability as Intracategorical Interventions ». *Critical Disability Discourses*, 2015, p. 55-88
- Gopaldas, A. « Intersectionality 101 ». *Journal of Public Policy and Marketing*, 32, 2013, p. 90-94
- Gouvernement du Canada. *Plan d'action (2016-2020) de Condition féminine Canada, du Bureau du Conseil privé et du Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada*. Ottawa, Gouvernement du Canada, 2015
- Gouvernement du Canada. *La victimisation autochtone au Canada : sommaire de la littérature*. Ottawa, gouvernement du Canada. Extrait de <http://www.justice.gc.ca/fra/pr-rp/jp-cj/victim/rr3-rd3/p3.html>, 2017
- Gouvernement de l'Ontario. *Une meilleure façon d'avancer : Plan stratégique triennal de l'Ontario contre le racisme*. Ottawa, 2016
- Griffin, J. H. *Black Like Me*. New York City, Berkely Publishing Group, 2010
- Hall, S. et Sajnani, R. *Mental Health Challenges for LGBT Asylum Seekers in Canada*. Toronto, Envisioning Global LGBT Human Rights, 2015

- Hallett, K. « Intersectionality and Serious Mental Illness—A Case Study and Recommendations for Practice, Women & Therapy ». *Women and Therapy*, 38(1), 2015, p. 156-174
- Hamidullah, M. et Riccucci, N. « Intersectionality and Family-Friendly Policies in the Federal Government: Perceptions of Women of Color ». *Administration & Society*, 49(1), 2016, p. 105-120.
- Haniff-Cleofas, R. et Khedr, R. *Women with Disabilities in the Urban Environment*. Toronto, National Network on Environments and Women's Health and Toronto Women's Call to Action, 2013
- Hamrouni N. et Maillé, C. *Is the subject of feminism white? Racist women and feminist research*, Remue-ménage éditions, 2015
- Hankivsky, O. « Women's Health, Men's Health, and Gender and Health: Implications of Intersectionality ». *Social Science and Medicine*, 74, 2012, p. 1712-1720
- Hankivsky, O. *Intersectionality 101*. Burnaby, Institute for Intersectionality Research and Policy, Simon Fraser University, 2014
- Hankivsky, O. et Christoffersen, A. « Intersectionality and the Determinants of Health: A Canadian Perspective ». *Critical Public Health*, 18(3), 2008, p. 271-283
- Hankivsky, O. et Cormier, R. *Intersectionality: Moving Women's Health Research and Policy Forward*. Vancouver, Women's Health Research Network, 2009
- Hankivsky, O. et Cormier, R. « Intersectionality and Public Policy: Some Lessons from Existing Models ». *Political Research Quarterly*, 64(1), p. 217-229, 2011
- Hankivsky, O. (Éd.). *Health Inequities in Canada: Intersectional Frameworks and Practices*. Vancouver, UBC Press, 2011
- Hankivsky, O. (Éd.). *An Intersectionality-Based Policy Analysis Framework*. Vancouver, C.-B., Institute for Intersectionality Research & Policy, Simon Fraser University, 2012
- Hardie, S.J. *A Work In Progress*, Department of Social Work, Wilfrid Laurier University, Waterloo, Canada, 2000
- Hardie, S. L. *Moving Beyond the Surface: Ethics Education in Canadian Social Work Bachelor Programs*, thèse de doctorat, Wilfrid Laurier University, Windsor, 2009
- Harley, D., Nowak, T., Gassaway, L. et Savage, T. « Lesbian, Gay, Bisexual, and Transgender College Students with Disabilities: A Look at Multiple Cultural Minorities ». *Psychology in the Schools*, 39(5), 2002, p. 525–538
- Heidenreich, P. *Senate Passes Bill C-16 Which Defends Transgender Rights*. Extrait de Global News : <https://globalnews.ca/news/3532824/senate-passes-bill-c-16-which-defends-transgender-rights/>, 15 juin 2017
- Hill, T., Angel, J., Balisteri, K. et Herrera, A. « Immigrant Status and Cognitive Functioning in Late-life: An Examination of Gender Variations in the Healthy Immigrant Effect ». *Social Science and Medicine*, 75, 2012, p. 2076-2084

- Hillsburg, H. « Towards a Methodology of Intersectionality: An Axiom-Based Approach ». *Atlantis: Critical Studies in Gender, Culture, and Social Justice*, 2013, p. 3-11
- Hirschmann, N. J. « Disability as a New Frontier for Feminist Intersectionality Research ». *Politics and Gender: Cambridge Core*, 8(3), 2012, p. 396-405
- hooks, b. *Feminist Theory: From Margin to Center*. New York, South End Press, 2000
- hooks, b. « from margin to center: feminist theories » *Cambourakis*, 2017
- hooks, b. « Am I not a woman? » Collection *Witches* traduit de l'anglais (États-Unis) par Olga Potot, *Cambourakis*, 46, 2015
- Chambre des communes unie du Canada. *Projet de loi C-16 : Loi modifiant la Loi canadienne sur les droits de la personne et le Code criminel*. Ottawa, 2016, Extrait le 3 janvier 2017 de http://www.parl.ca/Content/Bills/421/Government/C-16/C-16_1/C-16_1.PDF
- Hughes, B. « Wounded/Monstrous/Abject: A Critique of the Disabled Body in the Sociological Imaginary ». *Disability & Society*, 24(4), 2009, p. 399-410
- Hughes, B. P. « The Social Model of Disability and the Disappearing Body: Towards a Sociology of Impairment ». *Disability and Society*, 12(3), 1997, p. 325-340
- Hulko, W. « The Time and Context Contingent Nature of Intersectionality and Interlocking Oppressions ». *Affilia: Journal of Women and Social Work*, 24 (44), 2009, p. 44-55
- Hutchison, C. *Réseau d'action des femmes handicapées du Canada (DAWN-RAFH) : Note d'information à l'intention du Comité permanent de la justice et des droits de la personne*. Montréal, Réseau d'action des femmes handicapées du Canada, 2016
- Ingram, R., Wasik, A., Cormier, R. et Morrow, M. *Social Inequities and Mental Health: A Scoping Review*. Vancouver, Centre for the Study of Gender, Social Inequities and Mental Health, 2013
- Jones, C. (2017). Hill Collins, P. et Bilge, S. « Intersectionality ». Malden, Polity Press ISBN 978-0-7456-8448-2. *Canadian Journal of Disability Studies*, 6(4), 2016
- Josewski, V. « A 'Third Space' for Doing Social Justice Research. » Dans M. Morrow et L. Malcoe (Éd.), *Critical Inquiries for Social Justice in Mental Health*. Toronto, University of Toronto Press, 2017, p. 60-86
- Katz-Benichou, G. « l'inepte et l'inapte », dans Gilles Boetsch et coll., *Corps normalisé, corps stigmatisé, corps racialisé, De Boeck Supérieur, "Hors collection"*, 2007, p. 313-330
- King, M., Merrin, G., Espelage, D., Grant, N. et Bub, K. « Suicidality and Intersectionality Among Students Identifying as Nonheterosexual and With a Disability ». *Exceptional Children*, 2017, p. 1-18.
- Kittay, E. F. « The Ethics of Care, Dependence, and Disability ». *Ratio Juris*, 24(1), 2011, p. 49-58.

- Kres-Nah, I. *Ableism and racism*, American association of people with disabilities, Extrait de : <http://www.aapd.com/racism-and-ableism/>, 2016
- Kulick, D. et Rydström, J. *Loneliness and Its Opposite: Sex, Disability, and the Ethics of Engagement*. Durham, Duke University Press, 2015
- Lafreniere, C. *The Under-Representation of Women Living with Disabilities in the Literature on Sexual Health*. Burnaby, Simon Fraser University, 2016
- Larson, G. (2017). « Mental Health Disability: The Forgotten Terrain ». Dans J. Robertson et G. Larson (Éd.), *Disability and Social Change: A Progressive Canadian Approach* Winnipeg, Fernwood Publishing, 2017, p. 188-204
- Lemos, G. et Crane, P. *Loneliness and Cruelty: People with Learning Disabilities and their Experience of Harassment, Abuse and Related Crime in the Community*. London, Lemos & Crane, 2012
- Liasidou, A. « Intersectional Understandings of Disability and Implications for a Social Justice Reform Agenda in Education Policy and Practice ». *Disability and Society*, 28(3), 2013, p. 299-312.
- Löfgren-Mårtenson, L. « The Invisibility of Young Homosexual Women and Men with Intellectual Disabilities ». *Sexuality and Disability*, 27(1), 2009, p. 21-26.
- Longmore, P. K. *Why I Burned My Book and Other Essays on Disability*. Philadelphie, Temple University Press, 2003
- Lorde, A. *The Cancer Journals: Special Edition*. San Francisco, Aunt Lute Books, 1997
- Lorde A. *From the Use of Anger, Women's Response to Racism*, discours principal de la National Association of Women's Studies Conference in Stories de juin 1981, Connecticut. Recueil de texte paru-utions Mamamélis en 2003 « *Sister outsiders : essais et propos d'Audre Lorde sur la poésie, l'érotisme, racisme, sexismes* ».
- Lundberg, C. et Simonsen, E. « Disability in Court: Intersectionality and Rule of Law ». *Scandinavian Journal of Disability Research*, 17(1), 2015, p. 7-22.
- MacDonald, J. « Intersectionality and Disability ». Dans J. Robertson et G. Larson (Éd.), *Disability and Social Change: A Progressive Canadian Approach*. Halifax et Winnipeg, Fernwood Publishing, 2016
- Morrow, M. et Malcoe, L. (2017). Introduction: Science, Social (In)justice, and Mental Health. Dans M. Morrow et L. Malcoe (Éd.), *Critical Inquiries for Social Justice in Mental Health* (p. 1-33). Toronto, University of Toronto Press.
- Morrow, M., Hardie, S. An intersectional approach to inequity. Dans Bryant, W Fieldhouse, J. et Bannigan, K. (Éd.) *Creek's Occupational Therapy and Mental Health*, 5^e édition R.-U., Elsevier Publishing, 2014, p. 188-203
- Mandel, I. *Disabled and Queer*. Extrait de Disability Credit Canada : <https://disabilitycreditcanada.com/disabled-and-queer/> (7 avril 2017)

- Martino, A. S. « Crippling Sexualities: An Analytic Review of Theoretical and Empirical Writing on the Intersection of Disabilities and Sexualities ». *Sociology Compass*, 11(5), 2017, p. 1-12.
- Marcellini A. New figures in disability? social and dynamic categorization of stigmatization/destigmatization processes », dans Gilles Boetsch et coll., *Corps normalisé, corps stigmatisé, corps racialisé, de Boeck Supérieur, " Hors collection »*, 2007, p. 199-219.
- Masson D. femmes et handicap, *Recherches Féministes* 26 (1), 2013
- McCALL, L. « The Complexity of Intersectionality ». *Signs: Journal of Women in Culture and Society*, 30(31), 2005, p. 1771-1800
- McWade, B., Milton, D., Beresford, P. Mad Studies and Neurodiversity: A Dialogue. *Routledge: Taylor & Francis Group*, 2014, p. 1-5
- Mens-Verhulst, J. v. et Radtke, L. « Intersectionality and Mental Health: A Case Study ». *IST Travelling*, 2008, p. 1-19
- Mitchell, D. et Snyder, S. *Narrative Prosthesis: Disability and the Dependencies of Discourse*. Ann Arbor, University of Michigan Press, 2001
- Moodley, J. et Graham, L. « The Importance of Intersectionality in Disability and Gender Studies ». *Agenda: Empowering Women for Gender Equity*, 29(2), 2015, p. 24-33
- Moosa-Mitha, M. Situating Anti-oppressive Theories within Critical Difference-Centered Perspectives. Dans L. Brown et S. Strega (Éd.), *Research as Resistance: Critical, Indigenous and Anti-oppressive Approaches*. Toronto, Canadian Scholars' Press, 2005
- Morgan, E. « Contemporary Issues in Sexual Orientation and Identity Development in Emerging Adulthood ». *Emerging Adulthood*, 1(1), 2013, p. 52-66
- Morris, J. « Feminism and Disability ». *Feminist Review*, 43, 1993, p. 57-70
- Morris, J. *Pride Against Prejudice: A Personal Politics of Disability*. Toronto, Womens Press, 1998
- Morrison, V. *Health Inequalities and Intersectionality*. Montréal, Centre de collaboration nationale sur les politiques publiques et la santé, 2015
- Moser, I. « Sociotechnical Practices and Difference: On the Interferences between Disability, Gender, and Class ». *Science, Technology, and Human Values*, 31(5), 2006, p. 537-564
- Muhammad, M., Wallerstein, N., Sussman, A., Avila, M., Belone, L. et Duran, B. « Reflections on Researcher Identity and Power: The Impact of Positionality on Community Based Participatory Research (CBPR) Processes and Outcomes". *Critical Sociology*, 41 (7), 2014, p.1045-1063
- Centre de collaboration nationale des déterminants de la santé. *Intersectionality and Health Equity*. Antigonish, St. Francis Xavier University, 2016

- Oliver, M. *The Politics of Disablement: A Sociological Approach*. Palgrave Macmillan, Basingstoke, 1997
- Commission ontarienne des droits de la personne. *An Intersectional Approach to Discrimination: Addressing Multiple Grounds in Human Rights Claims*. Toronto, Ontario Commission ontarienne des droits de la personne, 2001
- Pal, G. « Disability, Intersectionality, and Deprivation: An Excluded Agenda ». *Psychology and Developing Societies*, 23(2), 2011, p. 159-176
- Palencia, L., Malmusi, D. et Borrell, C. *Incorporating Intersectionality in Evaluation of Policy Impacts on Health Equity*. Angleterre, SOPHIE, 2014
- Parish, S., Magana, S. et Cassiman, S. « It's Just That Much Harder: Multilayered Hardship Experiences of Low-Income Mothers With Disabilities ». *Affilia: Journal of Women and Social Work*, 23(1), 2008, p. 51-65
- Pilcher, J. *50 Key Concepts in Gender Studies*. Thousand Oaks, Sage Publications, 2004
- Price, J. *The Seeds of a Movement: Disabled Women and their Struggle to Organize*. Toronto, Association for Women's Rights in Development, 2011
- Pryman, J. « “Even My Sister Says I'm Acting Like a Crazy to Get a Check”: Race, Gender, and Moral Boundary-work in Women's Claims of Disabling Chronic Pain ». *Social Science and Medicine*, 181, 2017, p. 66-73
- Puar, J. Q&A with Jasbir Puar. (B. Pitcher et H. Gunkel, Intervieweurs) Extrait de *Postcolonial Sexuality* (2 mai 2008).
- Puar, J. « I would rather be a cyborg than a goddess”: Becoming-Intersectional in Assemblage Theory ». *Philosophia: A Journal of Feminist Continental Philosophy*, 1, 2012, p. 49-66.
- Puar, J. K. « Disability. *TSQ* ». *Transgender Studies Quarterly*, 2014, p. 77-81
- Reaume, G. *Lunatic to Patient to Person: Nomenclature in Psychiatric History and the Influence of Patients' Activism in North America*. Toronto, University of Oxford Press, 2002
- Ridington, J. « Who We Think We Are, Women with Disabilities and Their Self-image », *Position Paper Number 1 préparé pour DAWN- RAFH Canada*, 1989
- Robbins, W. « *The Work is Far From Done* »: *Women, Feminism, Intersectionality*. Extrait de Federation for the Humanities and Social Sciences : <https://www.ideas-idees.ca/blog/work-far-done-women-feminism-intersectionality>, (28 avril 2010).
- Roberts, D. et Jesudason, S. « Movement Intersectionality: The Case of Race, Gender, Disability, and Genetic Technologies ». *Du Bois Review*, 10 (2), 2013, p. 313-328.
- Rosenfield, S. « Triple Jeopardy? Mental Health at the Intersection of Gender, Race, and Class ». *Social Science and Medicine*, 74, 2012, p. 1791-1801

- Ross, L., O’Gorman, L., MacLeod, M., Bauer, G., MacKay, J. et Robinson, M. « Bisexuality, Poverty and Mental Health: A Mixed Methods Analysis ». *Social Science and Medicine*, 156, 2016, p. 64-72.
- Saldanha, A. Taking-Place: Nonrepresentational Theories and Human Geography. In B. Anderson et P. Harrison (Éd.), *Politics and Difference* (p. 2-19). R.-U., Aldershot, 2010
- Samuels, E. « My Body, My Closet: Invisible Disability and the Limits of Coming-Out Discourse ». *GLQ: A Journal of Lesbian and Gay Studies*, 2003, p. 233-255
- Samuels E. Fantasies of education, disability, gender, race, *New-York University*, 27, 2014
- Saxe, A. « The Theory Of Intersectionality: A New Lens For Understanding The Barriers Faced By Autistic Women ». *Canadian Journal of Disability Studies*, 6(4), 2017, p. 153-178.
- Schriempf, A. « (Re)fusing the Amputated Body: An Interactionist Bridge for Feminism and Disability ». *Hypatia*, 16(4), 2001, p. 53-79
- Schweik, S. *The Ugly Laws: Disability in Public*. New York, NYU Press, 2009
- Seaton, E., Caldwell, C., Sellers, R. et Jackson, J. « An Intersectional Approach for Understanding Perceived Discrimination and Psychological Well-being among African American and Caribbean Black Youth ». *Dev Psychol*, 2013, p. 1372-1379
- Seng, J., Lopez, W., Sperlich, M., Hamama, L. et Meldrum, C. « Marginalized Identities, Discrimination Burden, and Mental Health: Empirical Exploration of an Interpersonal-level Approach to Modeling Intersectionality ». *Social Science and Medicine*, 75, 2012, p. 2437-2445
- Shah, S., Tsitsou, L. et Woodin, S. Hidden Voices: Disabled Women’s Experiences of Violence and Support Over the Life Course. *Violence Against Women*, 22(10), 2016, p. 1189-1210
- Shakespeare, T. « Disabled Sexuality: Towards Rights and Recognition ». *Sexuality and Disability*, 18(3), 2000, p. 159-166
- Shaw, L., Chan, F. et McMahon, B. « Intersectionality and Disability Harassment: The Interactive Effects of Disability, Race, Age and Gender ». *Rehabilitation Counseling Bulletin*, 52 (2), 2012, p. 82-91.
- Shimmin, C., Wittmeier, K., Lavoie, J., Wicklund, E. et Sibley, K. « Moving Towards a More Inclusive Patient and Public Involvement in Health Research Paradigm: The Incorporation of a Trauma-informed Intersectional Analysis ». *BMC Health Services Research*, 17(539), 2017, p. 1-10.
- Simpson, J. *Everyone Belongs: A Toolkit for Applying Intersectionality*. Ottawa, CRIAW, 2009
- Symington, A. *Intersectionality: A Tool for Gender and Economic Justice*. Toronto, Women's Rights and Economic Change: Association for Women's Rights in Development, 2004
- Theoharis, G. et Causton, J. « “He Won’t Get Anything Out of This!” Intersections of ace, Disability, and Access ». *Journal of Cases in Educational Leadership*, 19(1), 2016, p. 40-50.

- Thomas, C. *Female Forms: Experiencing and Understanding Disability*. Buckingham, Open University Press, 1999
- Timimi, S. « No More Psychiatric Labels: Campaign to Abolish Psychiatric Diagnostic Systems such as ICD and DSM (CAPSID) ». *Self & Society*, 40(4), 2015, p. 6-14
- Titchkosky, T. *Disability, Self, and Society*. Toronto, University of Toronto Press, 2003
- Tomlinson, Y. *Framing Questions on Intersectionality*. New York, US Human Rights Network, 2013
- Tremain, S. Foucault, Governmentality, and Critical Disability Theory. In S. Tremain (Éd.), *Foucault and the Government of Disability*. Ann Arbor, University of Michigan Press, 2005
- Tremain, S. Foucault, Governmentality, and Critical Disability Theory Today: A Genealogy of the Archive. In S. Tremain (Éd.), *Foucault and the Government of Disability* (p. 9-26). Ann Arbor, University of Michigan Press, 2015
- Truth and Reconciliation Commission of Canada. *Truth and Reconciliation Commission of Canada: Calls to Action*. Winnipeg, 2015
- Truth, S. *Ain't I A Woman?* Akron, Women's Convention, 1851
- Varcoe, C., Browne, A., Wong, S. et Smye, V. « Harms and Benefits: Collecting Ethnicity Data in a Clinical Context ». *Social Science and Medicine*, 68, 2009, p. 1659-1666
- Veenstra, G. « Race, Gender, Class, and Sexual Orientation: Intersecting Axes of Inequality and Self-rated Health in Canada ». *International Journal for Equity in Health*, 10(3), 2011
- Veltman, A. et Chaimowitz, G. « Mental Health Care for People Who Identify as Lesbian, Gay, Bisexual, Transgender, and (or) Queer ». *The Canadian Journal of Psychiatry*, 59(11), 2014, p. 1-8
- Walby, S., Armstrong, J. et Strid, S. « Intersectionality: Multiple Inequalities in Social Theory ». *Sociology*, 46(2), 2012, p. 224-240
- Warner, D. F. et Brown, T. H. « Understanding How Race/Ethnicity and Gender Define Age-Trajectories of Disability: An Intersectionality Approach ». *Soc Sci Med*, p. 2012, p. 1236-1248.
- Whittle, H., Palar, K. P., Ranadive, N., Turan, J., Kushel, M. et Weiser, S. (2017). « “The Land of the Sick and the Land of the Healthy”: Disability, Bureaucracy, and Stigma Among People Living with Poverty and Chronic Illness in the United States ». *Social Science and Medicine*, 190, 2017, p. 181-189
- Wilkins, G. *Supporting People with Dual Diagnosis*. St. John, New Brunswick Association for Community Living. Extrait de <http://wmaproducts.com/nbaclmodule1/>, 2017
- Wilson, D. J. « Fighting Polio Like a Man: Intersections of Masculinity, Disability, and Aging ». Dans B. G. Smith et B. Hutchinson (Éd.), *Gendering Disability* (p. 119-133). Nouveau-Brunswick, Rutgers University Press, 2004

« Women's Health, Men's Health, and Gender and Health: Implications of Intersectionality ». *Social Science and Medicine*, 74, 2012, p. 1712-1720

Wormald, C. *B.C. celebrates Indigenous Disability Awareness Month*. Extrait de BC Government News : <https://news.gov.bc.ca/releases/2017SDPR0065-001839>, 1^{er} novembre 2017

Yoshida, K., Odette, F., Hardie, S., Willis, H. et Bunch, M. « Women Living with Disabilities and their Experiences and Issues Related to the Context and Complexities of Leaving Abusive Situations ». *Disability and Rehabilitation*, 31(22), 2009

Zola, I. *Missing Pieces: A Chronicle Of Living With A Disability*. Philadelphie, Temple University Press, 2003

Zinman, S., Budd, S. et Harp, H. *Reaching Across: Mental Health Clients Helping Each Other*. California Network of Mental Health Clients, 1987

Ressources de l'analyse de l'environnement en ligne

Organisme	Année	Type	Référence	Adresse Web
Action Canada pour la santé et les droits sexuels	2015	Entrée de blogue	D'Elio, F. <i>Intersectionality in LGBTI Advocacy</i> . Ottawa, Action Canada pour la santé et les droits sexuels, 2015	https://www.actioncanadashr.org/intersectionality-in-lgbti-advocacy/ (en anglais)
Advanced Thematic Network in Women's Studies in Europe	2009	Trousse pédagogique	Franken, M., Woodward, A., Cabo, A. et Bagihole, B. (éd.). <i>Teaching Intersectionality: Putting Gender at the Centre</i> . Stockholm, Athena, 2009	https://atgender.eu/wp-content/uploads/sites/207/2017/08/Teaching_Intersectionality.pdf (en anglais)
Assemblée des Premières Nations	2017	Rapport sur la législation fédérale	Assemblée des Premières Nations. <i>First Nations and First Nations Persons with Disabilities: Engagement on Federal Accessibility Legislation</i> . Ottawa, Assemblée des Premières Nations, 2017	https://www.afn.ca/uploads/files/afn_fal_report_phase1_eng-final.pdf.pdf (en anglais)
Association for Women's Rights in Development: Building Feminist Movements and Organizations Initiative	2004	Fiche d'information	Symington, A. <i>Intersectionality: A Tool for Gender and Economic Justice</i> . Toronto, Women's Rights and Economic Change: Association on Women's Rights in Development, 2004	https://lgbtq.unc.edu/sites/lgbtq.unc.edu/files/documents/intersectionality_en.pdf (en anglais)
Association for Women's Rights in Development: Building Feminist Movements and Organizations Initiative	2011	Étude de cas	Price, J. <i>The Seeds of a Movement: Disabled Women and their Struggle to Organize</i> . Toronto, Association for Women's Rights in Development, 2011	https://www.awid.org/sites/default/files/atoms/files/changing_their_world_2_-_disabled_women_and_their_struggle_to_organize.pdf (en anglais)
British Columbia Aboriginal Network on Disability Society (BCANDS)	2017	Consultation sur la législation fédérale	British Columbia Aboriginal Network on Disability Society (BCANDS). <i>National Indigenous Federal Accessibility Legislation Consultation</i> . Victoria, BCANDS, 2017	http://www.bcands.bc.ca/wp-content/uploads/BCANDS-January-March-2017-Accessibility-Consultation-Report.pdf (en anglais)
Commission canadienne des	2013	Cadre stratégique	Commission canadienne des droits de la personne. <i>Cadre d'intégration d'une</i>	http://www.chrc-ccdp.gc.ca/fra/content/cadre-

droits de la personne			<i>perspective des genres de la CCDP</i> , Ottawa, Gouvernement du Canada, 2013	dintegration-dune-perspective-des-genres-de-la-ccdp
Organisme	Année	Type	Référence	Adresse Web
Commission canadienne des droits de la personne	2015	Rapport de surveillance	Commission canadienne des droits de la personne. <i>Les droits des personnes handicapées à l'égalité et à la non-discrimination : surveiller la mise en œuvre par l'ONU</i> . Ottawa, Commission canadienne des droits de la personne, 2015	http://www.chrc-ccdp.gc.ca/fra/content/les-droits-des-personnes-handicapees-legalite-et-la-non-discrimination
Commission canadienne des droits de la personne	2017	Rapport de surveillance	Commission canadienne des droits de la personne. <i>Négligés : difficultés vécues par les personnes handicapées dans les établissements d'enseignement du Canada : Surveiller la mise en œuvre de la Convention des NU</i> . Ottawa, Commission canadienne des droits de la personne, 2017	http://www.chrc-ccdp.gc.ca/fra/content/negliges-difficultes-vecues-par-les-personnes-handicapees-dans-les-etablissements
Institut canadien de recherches sur les femmes (ICREF)	2009	Trousse pédagogique	Simpson, J. <i>Un monde pour tout le monde : une trousse à outils pour appliquer l'intersectionnalité</i> . Ottawa, Institut canadien de recherches sur les femmes (ICREF), 2009	http://www.criaw-icref.ca/sites/criaw/files/Everyone_Belongs_f.pdf
Institut canadien de recherches sur les femmes (ICREF)	2006	Cadre stratégique	Bunjun, B., Lee, J., Lenon, S., Martin, L., Torres, S., et Waller, M. <i>Les cadres d'analyse féministe intersectionnelle : Une vision émergente</i> . Ottawa, Institut canadien de recherches sur les femmes (ICREF), 2006	http://www.criaw-icref.ca/images/userfiles/files/CAFI%20-%20une%20vision%20C3%A9mergente (1) .pdf
Institut canadien de recherches sur les femmes (ICREF)	2017	Politique publique	Acker-Verney, J. <i>Changing Public Services: Intersectionality and the Experiences of Women with Disabilities</i> . Ottawa, Institut canadien de recherches sur les femmes, 2017	http://www.criaw-icref.ca/en/page/changing-public-services-intersectionality-and-experiences-of-women-with-disabilities (en anglais)
Institut canadien de recherches sur les femmes (ICREF)	2014	Trousse pédagogique	Institut canadien de recherches sur les femmes (ICREF). <i>Intersectionality Toolkit</i> . Ottawa, The International LGBTQ Youth and Student Organization, 2014	https://www.luthercollege.edu/public/images/Intersectionality_Toolkit_and_other_resources.pdf (en anglais)

Commission canadienne des droits de la personne	2013	Cadre stratégique	Commission canadienne des droits de la personne. <i>Cadre d'intégration d'une perspective des genres (CIPG) de la CCDP</i> Ottawa, Gouvernement du Canada, 2013	https://www.chrc-ccdp.gc.ca/sites/default/files/cadre_integration_perspective_genres.pdf
Organisme	Année	Type	Référence	Adresse Web
Centre for the Study of Gender Social Inequities and Mental Health	2013	Revue exploratoire	Ingram, R., Wasik, A., Cormier, R. et Morrow, M. <i>Social Inequities and Mental Health: A Scoping Review</i> . Vancouver, Centre for the Study of Gender, Social Inequities and Mental Health, 2013	https://www.tepou.co.nz/assets/images/content/training_funding_tools_for_learning/files/Recovery-Scoping-Review.Final_STYLE.pdf
Initiative : une ville pour toutes les femmes	2015	Trousse pédagogique	Initiative : une ville pour toutes les femmes. <i>L'avancement de l'équité et l'inclusion : Un guide pour les municipalités</i> . Ottawa, Initiative : une ville pour toutes les femmes, 2015	http://www.cawivt.org/sites/default/files/publications/advancing-equity-inclusion-f-web_0.pdf
Centre for Human Rights and Legal Pluralism de l'Université McGill	2017	Rapport de placement	Dion, J. <i>Falling Through the Cracks: Canadian Indigenous Children with Disabilities</i> . Montréal, Centre McGill pour les droits de la personne et le pluralisme juridique, 2017	https://www.mcgill.ca/humanrights/files/humanrights/ihri_wps_v5_n12_dion.pdf
Réseau d'action des femmes handicapées du Canada (RAFH-DAWN)	2013	Fiche d'information	Réseau des femmes handicapées du Canada (RAFH-DAWN). Factsheet: Women with Disabilities and Violence. Montréal, Réseau d'action des femmes handicapées du Canada (RAFH-DAWN), 2013	https://www.dawncanada.net/main/wp-content/uploads/2013/03/Femmes-en-Situation-de-Handicap-et-la-Violence-Francais-2013.pdf
Réseau d'action des femmes handicapées du Canada (RAFH-DAWN)	2016		Hutchison, C. <i>Mémoire présenté par le Réseau d'action des femmes handicapées (DAWN-RAFH Canada) au Comité permanent de la justice et des droits de la personne</i> . Montréal, Réseau d'action des femmes handicapées (RAFH-DAWN), 2016	https://www.noscommunes.ca/Content/Committee/421/JUST/Brief/BR8311083/br-external/DisAbledWomensNetworkCanada-9369578-f.pdf
Disability Credit Canada: Advocating for	2017	Entrée de blogue	Mandel, I. <i>Disabled and Queer</i> . Extrait de Disability Credit Canada, 7 avril 2017	https://disabilitycreditcanada.com/disabled-and-queer/

Disabled Canadians				
Disability Rights Promotion International (DRP)	2016	Rapport de surveillance	Gillepise, E., et coll. <i>Expanding the Circle: Monitoring the Human Rights of Indigenous, First Nations, Aboriginal, Inuit and Métis People with Disabilities in Canada: Systemic Report</i> . Toronto, Disability Rights Promotion International Canada (DRPI- Canada), 2016	http://drpi.research.yorku.ca/north-america/north-america-publications-resources/expanding-the-circle-monitoring-the-human-rights-of-indigenous-first-nations-aboriginal-inuit-and-metis-people-with-disabilities-in-canada-site-report/ (en anglais)
Organisme	Année	Type	Référence	Adresse Web
Egale Canada Human Rights Trust	2017	Rapport stratégique	Bucik, A., Ptolemy, A. et Simpson, A. <i>Canada: Discrimination and Violence against LGBTQI2S Persons with Disabilities</i> . Toronto, Egale Canada Human Rights Trust, 2017	https://egale.ca/wp-content/uploads/2017/03/Egale-Canada-CRPD-Submission-2017-02-24.pdf (en anglais)
Egale Canadian Human Rights Trust LGBTQ Youth Suicide Prevention Manitoba Health Commission of Canada	2014	Outil pédagogique	Dyck, R. D. et Schellenberg, M. <i>Supporting LGBTQ Youth: Key Learnings from the 2012 and 2014 LGBTQ Youth Suicide Prevention Summits</i> . Ottawa, Manitoba Health Commission of Canada, LGBTQ Youth Suicide Prevention, Egale Canadian Human Rights Trust, 2014	https://www.mentalhealthcommission.ca/English/initiatives/11885/suicide-prevention-webinar-series-archive (en anglais)
Egale Canada Human Rights Trust	2015	Document de présentation	Egale Canada Human Rights Trust. <i>Working in Solidarity: Broadening Canada's Overseas Assistance Programs to be More Inclusive of LGBTQI2S Minorities Rights Globally</i> . Toronto, Egale Canada Human Rights Trust, 2015	https://egale.ca/gac-submission-2016/ (en anglais)
Envisioning Global LGBT Human Rights Ontario Council of Agencies	2015	Fiche d'information	Hall, S., et Sajani, R. <i>Mental Health Challenges for LGBT Asylum Seekers in Canada</i> . Toronto, Envisioning Global LGBT Human Rights, 2015	https://www.rainbowhealthontario.ca/wp-content/uploads/2015/01/Envisioning-Mental-Health-Sheet.pdf (en anglais)

Serving Immigrants				
Santé arc-en-ciel Ontario				
Fédération des sciences humaines	2010	Entrée de blogue	Robbins, W. (2010, April 28). « <i>The Work is Far From Done</i> »: <i>Women, Feminism, Intersectionality</i> . Extrait de la Fédération des sciences humaines, (28 avril 2010)	https://www.ideas-idees.ca/blog/work-far-done-women-feminism-intersectionality (en anglais)
Organisme	Année	Type	Référence	Adresse Web
Gouvernement du Canada	2015	Rapport du gouvernement	Gouvernement du Canada. Plan d'action (2016-2020) de Condition féminine Canada, du Bureau du Conseil privé et du Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada. Ottawa, Gouvernement du Canada, 2015	http://www.swc-cfc.gc.ca/gba-acs/plan-action-2016-fr.PDF
Gouvernement du Canada	2016	Rapport du gouvernement	Chambre des communes du Canada. <i>Projet de loi C-16 : Loi modifiant la Loi canadienne sur les droits de la personne et le Code criminel</i> . Ottawa, 2016, extrait le 3 janvier 2017	http://www.parl.ca/Content/Bills/421/Government/C-16/C-16_1/C-16_1.PDF
Gouvernement du Canada	2017	Rapport du gouvernement	Gouvernement du Canada. <i>La victimisation autochtone au Canada : sommaire de la littérature</i> . Ottawa, Gouvernement du Canada, 2017	http://www.justice.gc.ca/fra/pr-rp/jp-cj/victim/rr3-rd3/p3.html
Gouvernement du Canada	2015	Rapport du gouvernement	Gouvernement du Canada. Plan d'action (2016-2020) de Condition féminine Canada, du Bureau du Conseil privé et du Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada. Ottawa, Gouvernement du Canada, 2015	http://www.swc-cfc.gc.ca/gba-acs/plan-action-2016-fr.PDF
Gouvernement de l'Ontario	2016	Cadre stratégique	Gouvernement de l'Ontario. <i>Une meilleure façon d'avancer : Plan stratégique triennal de l'Ontario contre le racisme</i> . Ottawa, 2016	https://files.ontario.ca/ard-report-fr-tagged-final-s.pdf
Institute for Intersectionality	2014	Outil pédagogique	Hankivsky, O. <i>Intersectionality 101</i> . Burnaby, Institut de recherche et de	http://vawforum-cwr.ca/sites/default/files/attach

Research and Policy			politique sur l'intersectionnalité, Université Simon Fraser, 2014	ments/intersectionality_101.pdf (en anglais)
Association du Nouveau-Brunswick pour l'intégration communautaire	2017	Outil pédagogique	Wilkins, G. <i>Supporting People with Dual Diagnosis</i> . St. John, Association du Nouveau-Brunswick pour l'intégration communautaire. Extrait de, 2017	http://wmaproducts.com/nbaclmodule1/ (en anglais)
Centre de collaboration nationale des déterminants de la santé	2016	Outil pédagogique	Centre de collaboration nationale des déterminants de la santé. <i>Intersectionnalité et équité en santé</i> . Antigonish, St. Francis Xavier University, 2016	http://nccdh.ca/fr/resources/entry/public-health-speaks-intersectionality-and-health-equity
Organisme	Année	Type	Référence	Adresse Web
Centre de collaboration nationale sur les politiques publiques et la santé	2015	Note d'information	Morrison, V. <i>Inégalités de santé et intersectionnalité</i> . Montréal, Centre de collaboration nationale sur les politiques publiques et la santé, 2015	http://www.ncchpp.ca/docs/2015_Ineg_Ineq_Intersectionnalite_Fr.pdf
Réseau pancanadien sur la santé des femmes et le milieu et Toronto Women's Call to Action.	2013	Note d'information	Haniff-Cleofas, R. et Khedr, R. <i>Women with Disabilities in the Urban Environment</i> . Toronto, Réseau pancanadien sur la santé des femmes et le milieu et Toronto Women's Call to Action, 2013	http://www.twca.ca/wp-content/uploads/2013/02/Women with Disabilities in the Urban Environment.pdf (en anglais)
US Human Rights Network et Rutgers: Center for Women's Global Leadership	2013	Outil pédagogique	Tomlinson, Y. <i>Framing Questions on Intersectionality</i> . New York, US Human Rights Network, 2013	https://www.ushrnetwork.org/sites/ushrnetwork.org/files/framing_questions_on_intersectionality_1.pdf (en anglais)
Women with Disabilities Victoria	2017	Examen de la documentation	Dimitriadis, L. et Smyth, A. <i>Prevention of Violence Against Women and Children Regional Action Plan Capacity Building Project: Women with</i>	http://www.wdv.org.au/documents/PVAW%20Lit%20Review%20%2028Jun17.pdf (en anglais)

			<i>Disabilities</i> . Victoria, Women with Disabilities Victoria, 2017	
Women's Health Research Network	2009	Rapport stratégique	Hankivsky, O. et Cormier, R. <i>Intersectionality: Moving Women's Health Research and Policy Forward</i> . Vancouver, Women's Health Research Network, 2009	http://bcewh.bc.ca/wp-content/uploads/2012/05/2009_IntersectionalityMovingwomenshealthresearchandpolicyforward.pdf (en anglais)

Liste et coordonnées des organismes participants

Canadian Centre on Disability Studies

Unit 10, 226 Osborne Street North
Winnipeg (Manitoba);
R3C 1V4
Téléphone : 1-204-287-8411
Site Web : <http://www.disabilitystudies.ca/>



CANADIAN CENTRE ON DISABILITY STUDIES

Réseau d'action des femmes handicapées du Canada

462, boul. St Laurent
Montréal (Québec);
H2S 3C4
Téléphone : 1-514-272-0680
Site Web : <https://www.dawncanada.net/>



DAWN
Canada

DisAbled Women's Network Canada
Réseau d'action des femmes handicapées Canada

Egale Canada

185 Carlton Street
Toronto (Ontario)
M5A 2K7
Téléphone : 1-647-404-7156
Site Web : <https://egale.ca/>



Canada Human Rights Trust

Réseau national pour la santé mentale

Station Main, PO Box 1539
Catharines, Ontario
L2R 7J9
Téléphone : 1-888-406-4663
Site Web : <http://nmmh.ca/>



National Network for Mental Health
Réseau national pour la santé mentale

British Columbia Aboriginal Network on Disability Society

#6, 1610 Island Highway
Victoria (Colombie-Britannique);
V9B 1H8
Téléphone : 250-381-7303
Site Web : <http://www.bcands.bc.ca/>



British Columbia Aboriginal Network
on Disability Society (BCANDS)